

Ultime négociations pour tenter de sauver Creusot-Loire LIRE PAGE 36

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres » Pages 17 à 22

Michel Foucault, les plaisirs et la morale

## Fragile croissance

Les vieilles lunes de la croissance continuent de briller. Quelles que soient les réserves qu'il est naturel d'émettre sur cette quantification du bonheur des peuples, la recherche du plus fort produit national brut possible préoccupe au premier chef les divers gouvernements du monde. Dans cette optique, une certaine fleur saut de l'année 1984, comme l'apport des prévisions que veut de publier l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

De fait, les experts du château de la Malette estiment que la croissance pour l'ensemble des vingt-quatre pays membres dépasserait 4 % cette année, ce qui constituerait le taux le plus élevé depuis les 4,8 % de 1976. On est loin du rythme atteint dans les années d'avant crise, le record ayant été, ironiquement, enregistré en 1973 avec un taux de 6,1 % et les pays industrialisés tournant à une moyenne de près de 5 % l'an. Mais le résultat semble effacer les deux années négatives que furent 1975 et 1982. Tout paraît pour le moins mal dans le pire des mondes possibles.

Toutefois, un amer constat résulte d'un examen des différentes performances nationales. Au lendemain d'élections européennes déçues de leurs ambitions légitimes par des intérêts partisans, la CEE est distancée dans cette course à la croissance. Prisonnière de ses multiples rigidités économiques, sociales et politiques, incapable de créer un espace neuf, elle réaliserait cette année un score près de deux fois inférieur à la moyenne générale.

En contrepartie, alors que le chômage diminue légèrement dans l'ensemble de l'OCDE, le nombre des personnes sans emploi continuerait d'augmenter dans les pays de la Communauté pour représenter plus de 10 % de leur population. L'Europe au sens large - soit dix-neuf pays - compterait alors près de 19 millions de chômeurs sur un total de 31 millions pour l'ensemble de l'Organisation. De plus, le taux de chômage serait particulièrement élevé parmi les jeunes de moins de vingt-quatre ans.

Dans ce domaine de l'emploi, le proche avenir s'annonce encore plus sombre, alors que les experts de l'OCDE s'attendent à un sensible ralentissement de la croissance en 1985. Le chômage dans la CEE atteindrait l'an prochain 10,5 % de la population active, et pour les pays européens de l'Organisation le nombre des personnes sans emploi serait de 19,5 millions. Ainsi, moins de deux ans après la sortie de la récession, le monde occidental connaîtrait une pause fâcheuse en l'état actuel de l'imagination et de la gestion économiques, du fait surtout d'une décadence de l'activité américaine.

Ce sont en effet les Etats-Unis qui ont jusqu'à présent tiré les autres pays, ayant été responsables cette année, au dire des experts, d'un tiers des résultats obtenus par l'ensemble de leurs partenaires. Or deux phénomènes, le déficit budgétaire et le déséquilibre extérieur des Etats-Unis, qui ont plutôt favorisé la reprise, font entrer l'économie mondiale dans des « eaux inconnues ».

Dès lors se présente le risque d'un redémarrage avorté avec le maintien du chômage à des niveaux inacceptables. « Assurer une croissance durable », tel est le titre de l'éditorial du document de l'OCDE. Définir une autre croissance qui prenne en compte les besoins réels des pays en développement et non pas les intérêts mercantiles des nations industrialisées, tel pourrait être l'enjeu de cette fin de siècle. Au lieu de se quereller entre pays encore riches, il serait souhaitable que la Communauté soit dans cette recherche à la hauteur de son nom.

(Lire nos informations page 30.)

## Le gouvernement est divisé sur la taxe professionnelle

M. Mauroy propose sa quasi-suppression M. Delors veut seulement en limiter les excès

Est-il possible, est-il souhaitable, de modifier profondément notre système fiscal, alors que le pouvoir sort affaibli de la consultation électorale de dimanche et que des problèmes importants - ces jours-ci le voyage à Moscou - occupent en grande partie le temps de M. Mitterrand ?

Ces questions sont, bien sûr, au centre des réflexions du gouvernement - du premier ministre en particulier - au moment où des décisions capitales doivent être prises pour la préparation du budget de l'Etat en 1985 ; suppression ou non de la taxe professionnelle, ampleur de la réduction de l'impôt sur le revenu, ampleur de la réduction des dépenses publiques et sociales.

Capitales, ces décisions le sont pour deux raisons au moins. La première est l'extraordinaire effort d'économies que l'Etat va devoir consentir sur ses dépenses afin d'empêcher que le déficit budgétaire ne dérive très au-delà des pourcentages atteints ces dernières années (3 % du produit national), une dérive qui, en se prolongeant, entraînerait l'inflation. En 1983 déjà, les limites qu'avait fixées M. Mitterrand ont été franchies. Tout laisse supposer qu'il en sera de même cette année. Pourtant - et on ne l'a pas assez vu - pour la première fois depuis 1974, les dépenses publiques ont, l'année dernière, été inférieures de 7 milliards de francs environ, à ce qui avait été prévu initialement dans le budget voté fin 1982 par le Parlement. Ce sont les recettes qui ont fait défaut. Un tel résultat est dû, en grande partie, à la mesure où la puissance publique a de plus en plus tendance depuis deux ans, à satelliser ses déficits, c'est-à-dire à faire supporter par

d'autres (Caisse des dépôts et consignations, entreprises publiques ou semi-publiques, collectivités locales...) des dépenses qu'elle assurait jusqu'à présent.

Cela étant dit, le rétrécissement de la dépense publique est bien réel, comme le montre en particulier l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires et leur recrutement. C'est dire les énormes problèmes que soulève la nécessité de continuer dans cette voie (ou commente-t-on pour le plus facile...). M. Marchais ne s'y était pas trompé, laissant exploser sa fureur au début de mai après que M. Delors avait annoncé que « le budget de 1985 serait d'une rigueur sans commune mesure avec celui de 1984 ».

Les décisions que va prendre le gouvernement pour préparer le bud-

get de 1985 sont d'autant plus capitales qu'elles doivent être aggravées par les conséquences de la promesse faite en septembre 1983 par M. Mitterrand - promesse confirmée le 18 janvier 1984 - de diminuer d'un point, l'année prochaine, le poids de ce que l'on appelle les prélèvements obligatoires, c'est-à-dire les impôts d'Etat, ceux des collectivités locales, les cotisations de sécurité sociale.

Politiquement habile (elle enlève à M. Chirac un très bon argument électoral), psychologiquement fondée (des prélèvements importants émeuvent sérieusement le goût du travail et encourage la fraude), la promesse de M. Mitterrand était impromptue.

ALAIN VERNHOLLES. (Lire la suite page 31.)

### Les dossiers du « Monde »

Le Front national et l'extrême droite LIRE PAGE 10

### Le sommet de Carthagène

Les pays latino-américains n'iront pas jusqu'à réclamer un moratoire généralisé LIRE PAGE 31 L'ARTICLE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL JACQUES DESPRÉS

### L'élargissement de la CEE

La négociation pour l'adhésion de l'Espagne est ouverte LIRE PAGE 33 L'ARTICLE DE PHILIPPE LEMAITRE

## L'économie des extraterrestres

par PIERRE DROUIN

La valse des armes a repris à travers le monde. L'intensification de la guerre entre l'Irak et l'Iran, les risques nouveaux pesant sur les pays du Golfe, conduisent les grands marchands de missiles, notamment, à se froter les mains. Mais, contrairement à ce que pensent certains analystes, ces activités ne profitent pas aux économies des grands fournisseurs : Etats-Unis, URSS, France.

Comme les dépenses de santé, les dépenses de mort croissent plus vite que le PNB. Etrange ? Non, la sécurité, si elle est militaire, n'a pas de

prix pour les gouvernements, ni pour les particuliers si elle est sociale. Quels que soient les aléas de la conjoncture, les dépenses d'armement absorbent, depuis plus de trente-cinq ans, de 5 à 8 % de la production économique mondiale. Quadruplement du prix du pétrole, crise, rien n'y fait : malgré le coût démesuré des innovations militaires, près d'un tiers des dépenses mondiales de recherche et développement continue d'aller au secteur militaire (1).

Avec le ralentissement de la croissance, n'approche-t-on pas d'un seuil d'infirmité ? Il est vrai que les dépenses militaires peuvent stimuler l'économie à court terme grâce à un effet multiplicateur. Mais rien n'indique qu'une augmentation correspondante des dépenses civiles antonomas n'aurait pas un résultat au moins équivalent (2). Selon certaines études dignes de foi, 1 milliard de dollars dépensés à des fins civiles permettent en général de créer deux à quatre fois plus d'emplois que la même somme affectée à des fins militaires. En outre, lorsque les facteurs de production sont pleinement utilisés, les dépenses militaires causent des pressions inflationnistes supplémentaires. L'importance des retombées civiles des techniques militaires a été fort exagérée ou très mal comprise.

Dans un petit livre qui vient de paraître sous le titre *La Voix des pauvres* (3), J.-K. Galbraith rappelle l'étude de Ruth Leger Givard (4) qui aboutit à cette conclusion : « Sur les dix pays développés pour lesquels on dispose de données concernant les années 1960-1979,

## L'assemblée de Corse va être dissoute

De nouvelles élections auraient lieu au mois d'août

L'Assemblée de Corse devrait être dissoute lors du conseil des ministres de mercredi prochain. M. Gaston Defferre l'a annoncé le mercredi 20 juin dans les couloirs du Palais Bourbon, après que l'Assemblée nationale eut adopté à l'unanimité la proposition de loi de cinq sénateurs de l'opposition déjà votée au Palais du Luxembourg (le Monde du 25 mai 1984), qui fixe à 5 % des suffrages exprimés le seuil qui devra désormais franchir une liste pour avoir des élus à l'Assemblée régionale corse. Le ministre de l'Intérieur a expliqué que la dissolution n'était pas possible tant que la loi électorale n'était pas modifiée.

Le gouvernement a donc fait droit à la demande de l'opposition et du MRG - majoritaire au sein de la majorité en Corse. Alors qu'au Sénat M. Defferre avait déclaré que le gouvernement ne s'était pas prononcé sur l'institution d'un seuil, il a clairement manifesté son accord avec celui-ci à l'Assemblée nationale.

Les résultats des élections européennes l'ont peut-être rassuré sur ce point, puisque, malgré certaines craintes des socialistes locaux, le PS a obtenu 14,90 % des suffrages exprimés, la liste ERE, à laquelle participait le MRG, 10,40 %, le PC 15,88 %, M= Veil 42,78 %, et M. Le Pen 13,22 %.

La nouvelle élection régionale aurait lieu au cours du mois d'août - comme en 1982 - puisque l'article 34 du statut particulier de la Corse précise que, après une dissolu-

tion par le conseil des ministres, de nouvelles élections doivent avoir lieu « dans un délai de deux mois ».

Le blocage complet de l'Assemblée de Corse - le budget a dû être élaboré par la chambre régionale des comptes et son exécution confiée au préfet - depuis qu'en avril dernier les élus de l'Union du peuple corse - les autonomistes - ont décidé de ne plus participer à ses travaux, ce qui a rendu la majorité régionale minoritaire, rendait indispensable une telle dissolution. Cette mesure était demandée tant par le RPR et l'UDF que par le MRG, dont l'un des membres, M. Prosper Alfonsi, préside l'Assemblée.

Mais les uns et les autres souhaitent aussi qu'un « seuil de représentativité » soit imposé. Le statut voté en 1982, en permettant aux listes qui avaient obtenu plus de 1,6 % des voix d'être représentées à l'Assemblée, avait, en effet, entraîné une très grande dispersion des candidatures, puisque dix-sept listes étaient en course, quatorze ayant eu des élus ou un seul.

Aujourd'hui, majorité et opposition sont d'accord pour une autre stratégie. Rapporteur à l'Assemblée nationale, M. Gilbert Bonnemaison (PS, Seine-Saint-Denis) a souligné qu'il fallait « favoriser l'émergence d'une majorité stable », et M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR, Corse du Sud) a demandé que la loi « permette à la Corse d'avoir une majorité et un exécutif cohérents ».

Cet aménagement de la loi électorale ne règlera pas pour autant toutes les difficultés, comme l'a fait remarquer M. Nicolas Alfonsi (MRG, Corse du Sud) : « La réalité insulaire est bien trop complexe : les comportements anciens continuent à prévaloir ; il faut qu'ils changent. » Il a rappelé les divisions de l'opposition mais aussi l'attitude de « tel syndicat de la nouvelle gauche qui se rend en délégation chez le préfet parce qu'un syndicat d'origine continentale a été plastiqué, et qui deux jours après réclame la certification des emplois ».

THIERRY BRÉHIER. (Lire la suite page 8.)

### UN ENTRETIEN AVEC M. MAURICE FLEURET

## Musiques en fête

A l'occasion de la Fête de la Musique organisée, jeudi 21 juin, par le ministère de la culture, M. Maurice Fleuret, directeur de la musique et des spectacles de ce ministère, fait le point sur la politique de son département.

« La Fête de la Musique, nous a-t-il déclaré, n'est pas seulement une occasion de réjouissances ; elle est aussi un moyen de montrer à tous que la musique représente un phénomène social tel qu'il est indispensable de l'intégrer dans les préoccupations et les choix politiques ; je dirais même qu'elle fait apparaître l'importance d'un électoral musical dont les candidats aux dernières municipales se sont d'ailleurs fort préoccupés... »

« La vie musicale, en effet, ce n'est pas seulement le dernier concert de Boulez, une grève à

l'Opéra ou le chat dans la gorge de telle opulente cantatrice. C'est une infinité de manifestations, d'institutions et d'efforts qui n'apparaissent que rarement dans l'information, un front très large que nous nous efforçons de tenir et qui va des chorales d'amateurs à l'École de chant de l'Opéra, des cornemuseux bretons à l'Orchestre de Paris.

« Notre souci principal reste celui de l'éducation, qui commande le développement de la musique et de la société, et demande un travail long, ingrat, que nous poursuivons avec le ministère de l'éducation nationale, mais aussi les collectivités locales et les associations de toutes sortes dont le rôle sur le terrain est capital... »

Propos recueillis par JACQUES LONCHAMPT (Lire la suite page 24)

### AU JOUR LE JOUR

Nous avons eu l'ouverture pour un septuor, ample, triomphale. Puis ce fut la musique de chambre apaisante de l'état de grâce, mouvement plus pacifié.

Virent les premières fausses notes jaillies des urnes, l'annonce de la gauche tournant à la cacophonie. La droite de l'orchestre se lança dans un crescendo terri-

### Symphonie

fient. Sonnerent les trompettes de M. Chirac, vibra le violoncelle de M. Barre. Un accordéoniste s'efforça vainement de couvrir le tout.

Quand surgit, du fond des âges, la fanfare militaire de M. Le Pen. Dans la grande tradition de la grosse caisse française.

BRUNO FRAPPAT.

**Françoise SAGAN**



**Avec mon meilleur souvenir**

« Un hommage attentif, intelligent et modeste à ceux qu'elle a su rencontrer et aimer. »  
Justine Savigneau / Le Monde

« Sans doute le plus séduisant des livres de Sagan. »  
Jean-François Josselin / Le Nouvel Observateur

« Ce livre a une qualité rare : il laisse le lecteur gai et bon. »  
Bernard Pivot

**GALLIMARD** *rf*

ED LAPIDUS

SOLDES

AVIEZ-VOUS

OOFF MINIMUM

L'économie des extraterrestres

(Suite de la première page.)

En revanche, une des branches de l'effort militaire se « civilise » de plus en plus : la conquête de l'espace. Les espoirs que Reagan a placés dans l'installation d'une station orbitale au début de la prochaine décennie ne sont pas vaincus. Il a parié d'une « nouvelle frontière » (5). La performance commerciale des satellites de communication et d'observation a introduit, en effet, une autre perspective. On commence à penser à l'amortissement des investissements spatiaux, ce qui n'avait pas de sens - sauf en cas de guerre - pour les productions militaires.

Malgré les longs décalages (plus de quinze ans) entre les découvertes des technologies spatiales et leur « déclassification » pour des utilisations civiles, « l'économie a fait sa rentrée dans l'espace et son rôle ne fera que s'accroître ». D'intéressantes considérations sur cet aspect de l'économie... des extraterrestres, figurent dans un rapport de Mahdi Elmandjira pour l'Académie du royaume du Maroc (6).

Les satellites civils se répartissent ainsi suivant leur fonction : communication, 60 % ; observation terrestre, 30 % ; expériences scientifiques, 10 %. Toutes les études concordent : l'information est déjà et restera pour les trente ou quarante années à venir la principale source de revenus provenant de l'utilisation de l'espace. Selon une étude faite aux Etats-Unis pour la NASA, 10 milliards de dollars de revenus sont à escompter de l'industrialisation de l'espace en 1990, 40 milliards en l'an 2000 et 150 milliards en

l'an 2010. Ensuite, l'information ne sera plus l'unique source de revenus « spatiaux » : la fourniture d'énergie solaire et la fabrication dans les stations de l'espace de matériaux participeront à concurrence de 35 % et 10 % respectivement au montant total des revenus.

Aux Etats-Unis, le secteur privé se prépare à une entrée en force dans la commercialisation des services et produits spatiaux. En septembre 1983, la firme Fairchild Space and Electronics Corporation a conclu un accord avec la NASA pour l'entrée en service, en 1987, de Lasecraft, qui sera la première plateforme spatiale récupérable à être gérée commercialement. Elle sera mise en orbite par la navette. La NASA a signalé qu'elle était prête à absorber certains frais des entreprises industrielles spatiales, sous forme deancements gratuits de satellites, si les projets sont commerciaux.

Encore limitées, les applications civiles découlant des retombées de la recherche spatiale ont déjà d'importants effets sur les autres secteurs de l'économie (navigation aérienne et maritime, transports, téléphone, télévision, alimentation, médecine, informatique, robotique, télématique, pêche, industrie pétrolière, gestion urbaine, etc.).

La rentabilité économique des investissements dans les activités spatiales soulève peu de doutes aujourd'hui. Le laboratoire scientifique européen Spacelab a coûté près de 1 milliard de dollars et sa performance au cours du vol de décembre 1983 a été remarqua-

ble. Si les données concernant les soixante-douze expériences scientifiques qu'il a transmises étaient alignées, caractères par caractère, elles formeraient une ligne dont la longueur serait égale à la distance qui sépare la Terre de la Lune, notait M. Elmandjira dans son rapport. De tels développements apportent des changements structurels dans la recherche scientifique, qui se répercutent par la suite sur les structures économiques et socioculturelles.

Précisément, il y a un gouffre entre le poids accordé au militaire et à l'économie dans les politiques de l'espace et celui qui revient au socioculturel. La conquête de l'espace est à la fois source et produit de l'innovation technologique. Malheureusement, l'homme est « objet, cible, consommateur et robot de l'espace, mais il est bien loin d'en devenir le sujet ». Les sciences humaines vont-elles davantage porter leur recherche sur ces implications de l'activité extraterrestre ?

Le tiers-monde, sur quelle orbite ?

Il est un aspect bien ignoré également des pionniers économiques de l'espace : la place du tiers-monde. « Satellites, mais sur quelle orbite ? », demande M. Elmandjira. Hormis la Chine, l'Inde et trois ou quatre pays, le tiers-monde est pour le moment en dehors de la course. Pourtant, n'est-ce pas lui qui en subira les plus grandes conséquences socioculturelles sous la forme de transmission de programmes télévisés notamment ? En revanche, gros acheteur d'armes en provenance des pays industrialisés, les pays du tiers-monde se trouvent par là même financer une partie de la recherche spatiale, quand on sait le lien intime qu'existe financièrement entre l'industrie de l'armement et celle de l'espace.

L'industrie spatiale est encore très largement dominée par les Etats-Unis (82 % en 1980, contre 99 % en 1965). Dans l'esprit de l'actuelle administration Reagan, l'industrie doit prendre en charge une part de plus en plus importante du développement des nouvelles applications commerciales de l'espace (7). Sur ce terrain, l'URSS n'est pas très avancée (malgré la proposition faite à l'Organisation internationale de télécommunication maritime, l'Inmarsat, de lancer ses prochains satellites par un lanceur soviétique).

Quant à l'Europe, elle retire les premiers bénéfices de l'économie des extraterrestres, notamment grâce au programme Ariane. Comme l'écrivait récemment Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales (8), il faudrait « définir un nouveau paquet de programmes qui prenne le relais de celui qui vient maintenant à son terme et croire assez à l'Europe pour continuer à mener résolument une politique indépendante de lancements et pour définir des activités dans l'espace qui nous conviennent, même si elles ne s'engrènent pas d'emblée dans les rouages américains ».

La bagarre Etats-Unis-Europe ne fait que commencer dans l'espace. Du moins les retombées de cette concurrence auront-elles autrement plus de prix pour nos économies que celles de la course aux armements.

PIERRE DROUIN.

(5) Discours du 25 janvier 1984 sur « l'Etat de l'Union ».

(6) Première session de 1984 « De la géologie à la cosmologie de l'espace ». Lire aussi « Le rôle de l'espace dans le développement économique » dans Futuribles n° 38, novembre 1980.

(7) Lire le rapport Razares 83-84 (IFRI), Editions Economica.

(8) Dans la revue Géopolitique n° 5, hiver 1984, 31, qui a été financée par l'Etat.

LU

« POUR EN FINIR AVEC LA PEUR », de Jacques Toubon

L'héritage d'Alain Peyrefitte les acquis de Robert Badinter

Il y a des livres politiques qu'on lit avec un peu d'attention, qu'on lit avec un peu de plaisir, qu'on lit avec un peu de réflexion. C'est le cas de « Pour en finir avec la peur », de Jacques Toubon, député (RPR) de Paris et proche collaborateur de Jacques Chirac, n'aura pas à appliquer les idées qu'il développe dans ce livre. Il y pense d'ailleurs et s'efforce de donner les aspects d'un traitement dont l'actualité garde des échos et quelques-uns de ses collègues font souvent les frais à l'Assemblée nationale.

C'est peut-être futur ministre voit dans le sentiment d'insécurité un paradoxe, car le crime est objectif, mais que le mensonge est statistique, et heureusement moins inquiétant que la perception qu'en ont les Français. Mais il ne considère pas comme un défi, car dans ce domaine, « le sentiment populaire est un poids qu'il ne faut jamais perdre de vue ».

Au contraire de la gauche qui mène une politique « idéologique et dogmatique » sans rapport avec les préoccupations des citoyens, Jacques Toubon rêve d'une société de confiance, fondée sur un consensus moral. Philosophie de notre temps, il préconise un retour aux notions de bien et de mal, qui, avec l'éducation et la famille, sont gages d'harmonie. Homme politique avant tout, il a une solution toute prête « pour en finir avec la peur » et endiguer le flot montant de la criminalité.

« Ce mensonge criminel est en fait le plus grand obstacle au développement économique », dit-il.

« L'Etat doit intervenir pour restaurer la confiance », dit-il. « L'Etat doit intervenir pour restaurer la confiance », dit-il. « L'Etat doit intervenir pour restaurer la confiance », dit-il.

« L'Etat doit intervenir pour restaurer la confiance », dit-il.

tion conditionnelle des criminels les plus dangereux avant vingt-cinq ans d'incarcération, il pousse, à l'inverse, l'audace jusqu'à suggérer l'interdiction de la prison pour les délinquants qui commettent leur première bévue.

Cette suggestion ressemble à du Badinter, mais ce n'est pas de Badinter, car si Jacques Toubon est partisan comme le garde des sceaux des peines de substitution qui, tel le travail d'intérêt général, évitent la prison, il reproche à la gauche de ne pas se donner les moyens de sa politique. Il faudrait à ses yeux plus d'éducateurs, davantage de juges de l'application des peines et de contrôleurs judiciaires, des auxiliaires de justice pénale chargés de maintenir les délinquants dans le droit chemin lorsqu'ils ne vont pas en prison.

Mais du XII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Jacques Toubon est convaincu que la prévention n'est pas un vain mot. Elle commence par l'école, passe par la rénovation de l'habitat ancien et prend racine dans la vie associative. Là encore, on dirait du Badinter, même si le chevronnage de Jacques Chirac parvient à démonstration de quelques piques : le laissez-faire de certains juges, les menées du Syndicat de la magistrature, la « éparpillement » et l'« orgueil » de Robert Badinter.

C'est le premier livre qu'un chef de file de l'opposition consacre à la délinquance depuis l'épisode de la loi « sécurité et liberté ». Sans renier l'héritage d'Alain Peyrefitte, Jacques Toubon a adouci les angles. L'avenir dira si c'est simple tactique ou si cette volonté de renouveler les thèmes de la droite est à prendre au pied de la lettre.

BERTRAND LE GENDRE.

\* Robert Laffont, 202 p., 65 F.

UN DOCUMENT CAPTIVANT... inge JE VUEX VIVRE... Inge a 15 ans en 1938. 3000 juifs seulement survivront à Berlin. Une extraordinaire épopée du quotidien. le centurion

Le Monde... 5, RUE DES ITALIENS, 75007 PARIS CEDEX 09... PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER... ABONNEMENTS... 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois... FRANCE 341 F 665 F 859 F 1089 F... TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 661 F 1 245 F 1 819 F 2 360 F... ÉTRANGER (par messagerie) 1 - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 381 F 685 F 979 F 1 240 F... IL - SUISSE, TUNISIE 454 F 836 F 1 197 F 1 536 F

LETTRES AU Monde

L'ingratitude et le mépris

La lecture de nos quotidiens, depuis qu'a été entreprise la commémoration de la libération du territoire national, me plonge chaque jour dans un sabbat de stupeur.

Je crois de mon devoir, en raison de l'incertitude persistante et surprenante des organisations de patriotes de rappeler que la libération de notre territoire national n'est pas due uniquement à nos glorieux alliés américains, anglais, canadiens, polonais, et aux engagés volontaires de toutes nationalités en tête desquels je place bien entendu mes camarades de la France libre.

Mais je ne peux laisser tomber dans l'oubli les centaines de milliers de Français de souche et d'origine algérienne, de Français marocains et tunisiens, et de harkis qui sont morts sur les champs de bataille de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne, donnant à la France le plus fort contingent de morts au champ d'honneur de la guerre 1939-1945.

Les survivants, citoyens ou sujets Français algériens, tunisiens ou marocains, ont été simplement démobilisés avec un mois de solde, car ils ne bénéficiaient pas des avantages généralement accordés aux engagés volontaires, même à ceux qui avaient souscrit leur engagement en France métropolitaine un mois avant l'armistice.

Qu'à l'ingratitude manifestée alors s'ajoute maintenant le mépris, je ne peux le supporter.

RICHARD DUPUY, avocat (Paris).

Un processus de désinformation

Figurez quel est le degré de sincérité de M. Rovin (le Monde du 27 mai) et, en vérité, cela ne m'intéresse guère. En revanche, ce qui m'intéresse assez c'est le processus de désinformation récurrence qui se généralise depuis quelques années et dont un tel texte témoigne avec une clarté d'ailleurs supérieure à sa rédaction même.

Que nous dit-on et que veut-on nous faire croire en évoquant le « commencement de la fin du nazisme » et le « soulèvement » (conspiration serait plus exact, mais moins flatteur) des généraux allemands ?

L'honneur germanique aurait-il été rénové par le complet de quelques techniciens de la guerre qui, plus lucides que leurs pairs, avaient alors compris qu'aucun coup gagnant ne pourrait renverser l'ensem-

ble du jeu et dont l'objectif n'était que de sauver ce qui restait d'encre dans ce moment-là dans leur système, c'est-à-dire leur pouvoir et leur poste.

L'opposition à Hitler est crédible de 1933 à 1943 selon les critères qui sont les nôtres en fait de morale et de droit ; les brillants soudards, tellement « à la mode » aujourd'hui, ne peuvent qu'être considérés d'un peu plus d'intelligence que les autres pour avoir essayé de trouver au nazisme un avenir sans Hitler.

Je n'exprime pas là des « émotions nationales dépassées », mais le refus d'une propagande insidieuse et pleurarde dont la confusion volontaire confine à l'abjection quand elle évoque « l'occupation manquée d'une grande journée commune de deuil et de pénitence », bouleversant mille-mille où l'on retrouve à peine distordu l'écho de la mélodie pétainiste.

PIERRE VOZLINSKY, (Paris).

Solidarités sélectives

Un journaliste d'un puissant hebdomadaire est poursuivi par un juge d'instruction communiste ; on en parle à longueur et largeur de colonnes, les protestations fusent, les milieux politiques s'émeuvent, les principes sont brandis. Rien là que de normal.

Un journaliste indépendant, Pierre Péan, auteur d'Affaires africaines et d'une enquête approfondie sur l'affaire des « avions renifleurs », s'est vu par un attentat de l'explosif, comme au beau temps de l'OAS, c'est un mince fait divers.

Il fut une époque où, dans des cas de ce genre, les responsables de la presse écrite, qui que fut leur bord, prenaient la plume pour stigmatiser l'intimidation, exprimer leur solidarité. Rien de tel aujourd'hui : pour le Journal du dimanche, ce n'est pas un événement pour le Monde et le Figaro, cela vaut respectivement quatorze et douze lignes. Nulle part un mot de confraternité.

Il est vrai que Pierre Péan a bien des torts : ses livres en disent trop qu'on n'ose ou ne peut publier solennel, et il y a vraiment beaucoup d'ingratitude à cumuler comme lui courage et succès ; et puis, on n'a pas idée de manquer de se faire tuer un week-end de Pentecôte ailleurs que sur les routes.

Encore est-ce là sans doute pécher par optimisme ; peut-être s'en trouve-t-il déjà pour penser qu'il jouer les casse-cou de l'information, sourd aux pressions et aux menaces, Pierre Péan l'a bien cherché. Les mêmes iront demain frissonner à la

projection de quelque film américain sur les risques exotiques d'une presse libre et se disant : nous faisons vraiment un dangereux métier.

CLAUDE DURAND, PDG de la Librairie Arthème Fayard.

Occuménisme catholique

Le Monde du 14 juin rend compte de la visite du pape au Conseil oecuménique des Eglises à Genève. Jean-Paul II aurait déclaré à ses auditeurs : « L'Eglise catholique est convaincue d'avoir gardé, dans le ministère de l'évêque de Rome le rôle visible et garanti de l'unité ». Ce disant, le pape aurait, selon le titre de ce compte rendu, « souligné les limites de l'occuménisme ». C'est vraiment trop peu dire. Il s'agit bel et bien d'une réaffirmation sans ambiguïté de ce qui a toujours été la position de la hiérarchie romaine : « Nous sommes convaincus de déterminer la vérité, c'est à nous, évêques, de rentrer dans le giron de la véritable Eglise ». C'est la négation même de l'occuménisme, le refus de toute remise en question de ses propres positions dans un vrai dialogue.

Si encore l'exemple choisi pour justifier cette intranquillité portait sur une vérité essentielle ! Vatican II ne nous a-t-il pas appris qu'il y a une « hiérarchie des vérités » ? Qui ne voit la différence entre « Christ est ressuscité » et « Le pape est infallible » ? Ce sont deux propositions qui ne sont pas de même ordre.

L'occuménisme catholique ne sera crédible que le jour où le pape, cessant de confondre la hiérarchie romaine avec l'Eglise du Christ, acceptera d'en être le « Bon Pasteur » qui donne sa vie pour ses brebis et refuse de céder la couronne royale pour recevoir la couronne d'épines.

HENRI ROCHAIS, (Paris).

Il est temps d'arrêter les dégâts

Nietzsche disait que « les grands événements arrivent sur des pattes de colombe ». La question scolaire est de ce type et, se dégradant, nous conduit à une issue grave pour le pays si le président ne prend pas enfin conscience qu'il est temps d'arrêter les dégâts. Quand une maison est ratée, on jette le tout et on renvoie les colporteurs. Cette situation est explosive, car elle plonge dans l'irréel. Il semble possible de dire ceci : le président a tort de prétendre que la loi Debré n'était pas une loi de paix scolaire. L'immense majorité des Français pense le contraire.

Ref. : ne reste qu'une saine solution : au président de s'adresser au pays, avant que la loi Savary ne s'embarque en Sénat ou devant le Conseil constitutionnel, selon le vœu des citoyens, mais dangereux... de certains. Il doit retirer nettement le projet, expliquer son échec à l'occasion du changement attendu de premier ministre. Il y aura un dénouement. Sinon de l'irrationnel, de la passion qui s'y alimente, peuvent surgir les réactions les plus dangereuses pour l'unité de notre pays, qui s'd'autres chants à fonder que de brandir ses vieux catéchismes.

PAUL HALBIQUE, (Etaines, Nord).

Le principal... à l'ép... Le mouvement... M. Faber... Le mouvement... M. Faber... Le mouvement... M. Faber...

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

Ch. Mitterrand

Le Monde

étranger

EUROPE

**Roumanie**  
**ÉCHOS ANTISÉMITES AU PIED DES CARPATES**  
**La rumeur de Bucarest**

Selon un vieux dicton qui circule dans les plaines danubiennes, tout Roumain est poète. Serait-il anti-sémite également ? Rien n'est moins sûr. Pourtant, un volume de poèmes, publié en 1984 par les éditions officielles Albatros, de Bucarest, suscite quelques interrogations. Un versificateur, dénommé Corneliu Vadim Tudor, s'y livre à un exercice visant les juifs du pays et leur chef spirituel, le grand rabbin Moshe Rosen (le Monde du 7 avril). Le communisme n'en émet pas le moindre doute. Les notables demandant publiquement le droit de répondre dans la presse du Parti, ainsi que l'ouverture d'une action judiciaire, prévue dans ce cas par la loi. Requêtes refusées, mais l'ouvrage disparaît des vitrines aussitôt. Les responsables de sa parution reçoivent un « avertissement ». Le « poète » n'est pas inquiété.

Des neuf cent mille juifs qui vivaient sur le territoire roumain en 1939, il reste à peine trente mille. Un demi-million ont péri pendant la dernière guerre mondiale. Les juifs roumains ont été massacrés par l'armée allemande et envoyés dans les camps de la mort par les autorités fascistes de Bucarest. Les autres, demeurés sous administration roumaine, ont survécu et quitté le pays pour Israël ou ailleurs, pendant les quatre dernières décennies. En principe, rien ne devrait troubler la sérénité de cette petite communauté vieillissante où des intellectuels de gauche à la retraite côtoient d'anciens militaires purs et durs. Quelques milliers de personnes âgées retrouvent périodiquement, à la faveur des voyages touristiques, leurs enfants et leurs petits-enfants dispersés dans le monde entier.

Pas de campagne antisémite ou de chasse aux sorcières comme dans les autres pays frères en Roumanie, seul pays du bloc communiste à entretenir des relations diplomatiques normales avec Israël. Les juifs exercent leur culte et par-

tent à l'étranger librement. Ils disposent de structures communautaires solides et bien administrées, d'un centre culturel où se réunissent écrivains, poètes et artistes de tous bords, d'une revue bimensuelle, de synagogues et de cimetières bien entretenus. Le grand rabbin Moshe Rosen, par ailleurs député à l'Assemblée, défend son ministère depuis bientôt trente-huit ans. Il a toujours cautionné la politique du président Ceausescu. Comment expliquer alors la rumeur qui vient de Bucarest, confirmée par les textes que nous avons sous les yeux ?

« Prophètes paresseux » et « Judas au sang corrompu »

À la fin des années 70, le Parti communiste modifie ses statuts : les adhérents ayant de la famille à l'étranger ne peuvent plus occuper de poste important. La revue Săptămîna (la semaine), organe du Comité pour la culture et l'éducation socialiste de Bucarest, commente cette étrange décision : « Les fonctions-clés ne doivent être confiées qu'aux habitants originaires de ces lieux depuis des centaines d'années et pas à la tarantule démocratique vêtue de son caftan melancolique, aux héros étrangers à la nation. Nous n'avons pas besoin de prophètes paresseux, de Judas qui ne portent pas dans leur sang corrompu la dimension du sacrifice roumain. » Tous les intellectuels du pays condamnent ce texte injurieux. La rédaction publie une note dans laquelle elle tente de noyer le poisson.

À la même époque, cependant, l'Académie de Roumanie décide de rééditer les écrits politiques de Mihai Eminescu, le plus important poète de la seconde moitié du siècle dernier. Ses attitudes sont souvent ambiguës, et s'il s'indigne avec sincérité des vexations subies par les juifs, il leur conteste le droit d'exercer une activité politique (1).

Selon Mihai Eminescu, « une population flottante ne peut contribuer à la stabilité des institutions ni à l'arrondissement de l'idée de l'Etat, de l'harmonie et de la solidarité nationale... » Aucun commentateur ne recense les positions antisémites du barde national dans la rédaction. Les notes explicatives ne font que justifier les errements de cet immense génie romantique. Le grand rabbin proteste, mais il est éconduit. Bientôt, l'événement dépasse les limites d'une simple querelle sémantique.

Piqués à vif dans leur nationalisme ombrageux, les proches collaborateurs de la revue Săptămîna, dirigée par Eugène Barbu (romain) jadis promoteur impliqué en 1978 dans une affaire de plagiat et devenu l'adversaire déclaré de l'écrasante majorité des intellectuels roumains qui regardent vers l'Ouest - et des juifs tout particulièrement -, passent à la contre-attaque : comment un rabbin, fût-il roumain et proche du gouvernement, a-t-il l'audace de critiquer la pensée politique d'un poète qui symbolise la certitude du pays ? Le grand rabbin Moshe Rosen est-il d'ailleurs vraiment roumain ?

Le 24 avril 1983, le supplément culturel de la Saptămîna Tineretului, quotidien des Jeunes communistes, publie un article intitulé « La mort de Eminescu », signé par un certain Mihai Udin. C'est une violente diatribe contre l'avant-garde littéraire et artistique roumaine. Seuls des juifs sont cités. Au début de cette année paraît le livre de Corneliu Vadim Tudor, journaliste à la Săptămîna et ami politique de Barbu. Le grand rabbin Rosen et les juifs roumains y sont pris à partie dans un poème où l'invective le dispute à la vulgarité et qui rappelle les sinistres accents des tueurs de la Garde de fer : « ... Toi, monument de haine, ... Drapé dans tes robes de pourpre / Comment ose-tu mettre de l'ordre dans la culture / ... Demeure dans ta boutique et vends ton eau-de-vie, ta morce / ... Métréologue (2) bogue et sans pays / ... Vous êtes des méfaits, toi et les tiens. »

De Tristan Tzara à Benjamin Fondane, de Blacher, Ilarie Voronca et Mihail Sebastian, entre les deux guerres, jusqu'aux poètes, prosateurs, critiques et auteurs dramatiques qui se sont illustrés après 1944, les juifs qui ont fait l'honneur de leur pays furent nombreux. Même si ne trouvaient parmi les derniers des militants communistes qui se sont sentis berrés, plus tard trahis, puis exilés. Les déclarations de quelques gendarmes au talent limité mais au racisme viscéral ne ternissent jamais leur image, ni celle de la Roumanie.

On peut cependant se demander avec une angoisse légitime quelles sont les vraies raisons de telles manifestations dans un pays latin où le haine de l'étranger n'a jamais pris racine, où même la droite conservatrice avait pris position contre les antisémitismes et contre les crimes de la Garde de fer. La Roumanie traverse une crise sans précédent. Les richesses naturelles payant une dette extérieure accrue à force d'investissements improductifs. La population vit dans la pénurie. Devant cette situation, les plurielles de service font appel aux panacées classiques du siècle dernier : nationalisme exacerbé, chauvinisme, antisémitisme et xénophobie. Les juifs ne sont pas les seuls à souffrir de cette situation. Les autres minorités en pâtissent également. Mais l'écrasante majorité des intellectuels est consciente que certains prétendant agir pour l'indépendance du pays véhiculent en fait, sous le couvert d'un traditionalisme bien passant, la plus réactionnaire et la plus obscurantiste des idéologies.

EDGAR REICHMANN.

(1) Voir Carol Janca, Les Juifs en Roumanie (1866-1919), Ed. de l'Université de Provence. Études historiques 4.

(2) Personnage biblique, fils de Saül, figurant le traître.

DIPLOMATIE

**LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN URSS**  
**M. Mitterrand devait avoir un premier entretien en tête à tête avec M. Tchernenko**  
**De nos envoyés spéciaux**

Moscou. — La première journée de la visite officielle de M. Mitterrand en URSS, la première d'un chef d'Etat français depuis cinq ans, a commencé, jeudi 21 juin, par deux cérémonies du souvenir. Le président de la République a déposé dans la maquette une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu au pied du mur du Kremlin. M. Mitterrand s'est rendu immédiatement après à l'hôtel particulier, sur les quais de la Moskova, qui avait été mis à la disposition des pilotes français de l'escadille Normandie-Niemen pendant la seconde guerre mondiale. Le président de la République a déposé une gerbe devant la plaque commémorant les morts français de l'escadille. Le programme prévoyait que M. Mitterrand décorerait à cette occasion cinq Soviétiques, deux pilotes, un navigateur et deux ingénieurs au sol, qui ont combattu dans l'escadille elle-même ou au 18<sup>e</sup> Régiment soviétique de chasse qui appartenait à la même division que celle-ci. La remise de décorations a été repoussée à vendredi ou à samedi, soit à l'endroit prévu, soit au Kremlin.

Les entretiens élargis ont commencé jeudi, quelques minutes après 11 heures (9 heures à Paris), dans la salle balnéaire du Grand Palais du Kremlin. Y participaient, du côté soviétique, MM. Tchernenko, Gromyko, Aliev, Kouznetsov, Arkhipov, Patolitchev, Kovaliev, Vorontsov, Zamiatine, ainsi que les conseillers Alexandrov et Adamchine. Du côté français, outre M. Mitterrand, figuraient M. Cheysson, M<sup>me</sup> Edith Cresson, MM. Fuzman, Laurain, Aïali, Arnaud (ambassadeur de France à Moscou), Bianco, Estier, Louis Joxe, Vedrine, Vauzelles. A de petites tables sur le côté figuraient également MM. Paisais, Andreani, Plesant (du Quai d'Orsay) et M<sup>me</sup> Guigou.

La dimension des délégations excluait toute discussion sur le fond, et cette séance de travail a consisté pour l'essentiel en un exposé d'ordre général de M. Tchernenko suivi d'une réponse de M. Mitterrand.

Le tête-à-tête-Mitterrand-Tchernenko, prévu initialement pour 1 heure de l'après-midi, a finalement été reporté à plus tard dans la journée. Tot jeudi matin, les deux délégations étaient parvenues à un accord sur le principe d'une déclaration de M. Mitterrand à la télévision. Cette déclaration devait être enregistrée jeudi après-midi et diffusée sans doute vendredi soir avant que le président de la République ne quitte Moscou. Les Français n'auraient cependant pas obtenu l'absolue garantie que M. Mitterrand ne serait pas censuré.

Plusieurs entretiens parallèles étaient prévus dans l'après-midi de jeudi. M. Cheysson devait rencontrer M. Gromyko, M<sup>me</sup> Cresson, ministre du Commerce extérieur, devait s'entretenir avec son collègue soviétique, M. Patolitchev, et M. Fuzman, ministre des transports, avec M. Aliev, membre du bureau politique, qui, au gouvernement, a notamment la charge des transports parmi ses nombreuses attributions. C'est au cours du dîner officiel au Kremlin, jeudi soir, que devraient être prononcés les discours les plus importants du voyage.

L'Airbus présidentiel avait atterri avec quelques minutes d'avance sur l'horaire prévu mercredi à l'aéroport de Vnoukovo 2, dans la banlieue de Moscou, et avait avancé très lentement sur la piste pour s'immobiliser à 21 heures (19 heures à Paris) devant le petit groupe des officiels, en tête duquel se trouvait M. Andreï Gromyko, chapeau de feutre gris à la main.

Le chef de l'Etat a été accueilli à sa descente d'avion, outre M. Gromyko agissant en sa qualité de premier vice-président du gouvernement, par MM. Vassili Kouznetsov, premier vice-président du présidium du Soviet suprême, et Piotr Demitchev, ministre de la culture. Après les honneurs rendus par un détachement des trois armées et l'exécution des hymnes nationaux, M. Mitterrand a salué les membres de la colonie française qui s'étaient déplacés à l'aéroport avec leurs enfants, agitant des drapeaux français et soviétiques, et les « travailleurs de Moscou » représentés par quelques dizaines de personnes.

**Deux phrases de bienvenue**

Tout le parcours entre l'aéroport et le Kremlin était pavé de drapeaux des deux pays. Aucune foule n'était présente dans Moscou même, et il fallait de bons yeux pour voir les « pancartes de salutation » dont parle l'ass dans son compte rendu de l'arrivée.

C'est vers 22 heures, mercredi soir, que le cortège présidentiel est arrivé au Kremlin où réside M. Mitterrand pendant son séjour. Le président de la République a été accueilli devant le Grand Palais par M. Tchernenko. Ce fut une cérémonie extrêmement rapide, plutôt bon enfant, le secrétaire général servant les mains non seulement de M. Mitterrand et des ministres qui l'accompagnaient, mais aussi d'un garde du corps et de l'interprète français. M. Tchernenko était accompagné de MM. Aliev et Arkhipov, premiers vice-présidents du conseil, et de M. Kouznetsov.

Le secrétaire général du parti, qui se déplaçait seul mais avec difficulté, a donné l'impression d'être quelque peu absent. Il s'est échangé qu'une phrase ou deux de bienvenue avec le président de la République, qui a été peu après conduit dans ses appartements par les services du protocole.

JACQUES AMALRIC  
DOMINIQUE DHOMBRE.

**Pays-Bas**  
**Le principal dirigeant du mouvement pour la paix assouplit sa position à l'égard des missiles de l'OTAN**  
**De notre correspondant**

Amsterdam. — Le mouvement pour la paix néerlandais, qui n'a pas pu empêcher l'approbation par le Parlement de l'installation - sous certaines conditions - de missiles de croisière aux Pays-Bas, est profondément divisé sur la stratégie à suivre. M. Mient Jan Faber, dirigeant du Conseil interconfessionnel pour la paix (IKV), la principale organisation pacifiste, a suscité l'indignation dans le mouvement en déclarant : « Notre slogan Débarassons les Pays-Bas des armes nucléaires, marque de réalisme. »

M. Faber, qui incarne plus que quiconque la résistance aux armes nucléaires, a laissé entendre que ces armes pourraient être installées aux Pays-Bas « dans le cadre d'un accord sur le désarmement à l'Est et à l'Ouest ayant pour objectif leur retrait complet de l'Europe ». Des militants déçus, par ces déclarations, ont exigé la démission de M. Faber. Celui-ci a provoqué également la grogne de certaines organisations qui composent le comité Non aux missiles de croisière, dont le Parti socialiste (P.V.D.A.) et le syndicat socialiste (F.N.V.).

Le mouvement pour la paix et les partis de gauche avaient suivi un échec dans la nuit du 13 au 14 juin lorsque la Chambre des députés avait approuvé, à une étroite majorité, le projet du gouvernement d'ajourner jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1985 toute décision sur l'installation de quarante-huit missiles de croisière aux Pays-Bas. Si d'ici là l'Union soviétique n'a pas gelé son arsenal de SS-20, les Pays-Bas procéderaient à un déploiement, selon la formule du premier ministre chrétien-démocrate, M. Ruud Lubbers.

« La suppression des formalités entre la France et la R.F.A. — Des experts français et allemands se sont réunis, mercredi matin 20 juin, à l'hôtel Marigny, pour étudier les modalités de suppression des contrôles à leur frontière commune pour les ressortissants de la CEE. Ces mesures, qui tendent, en application de l'article 7 du traité de Rome, à favoriser la libre circulation des personnes entre pays de la Communauté, ont fait l'objet, le même jour, d'une communication en conseil des ministres de M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes. »

**Autriche**  
**L'Armée révolutionnaire arménienne a revendiqué l'attentat de Vienne contre un fonctionnaire turc**

L'attentat qui a coûté la vie, mercredi 20 juin, à Vienne, à un fonctionnaire de l'ambassade de Turquie (le Monde du 21 juin) a été revendiqué par l'Armée révolutionnaire arménienne (A.R.A.). La victime est M. Osman Erdogan, cinquante ans, fonctionnaire au bureau social et de travail de l'ambassade. Il a été tué par une bombe placée dans sa voiture et télécommandée qui a explosé juste au moment où il sortait de son véhicule. Un policier en faction devant l'ambassade a été grièvement blessé, et ses jours seraient en danger. Un passant a aussi été grièvement blessé.

L'attentat a été revendiqué à Paris quelques heures plus tard. Un correspondant anonyme affirmant parler au nom de l'Armée révolutionnaire arménienne a déclaré à l'AFP : « Nous sommes responsables de cet assassinat. Souvenez-vous que nous ne nous attaquons qu'à des diplomates turcs. »

Le correspondant souhaitait vraisemblablement par cette plainte rappeler la spécificité de l'Armée révolutionnaire arménienne par rapport à d'autres organisations terroristes arméniennes : l'ARA prône, en effet, un « terrorisme ciblé » s'attaquant, en principe, exclusivement à des représentants de l'Etat turc, contre le « terrorisme aveugle » que pratiquent d'autres organisations.

Lors d'un autre coup de téléphone anonyme à un organisme de presse à Paris, une femme, revendiquant également l'attentat au nom de cette organisation, a déclaré : « L'ARA n'a aucun point commun avec d'autres groupes. Elle ne peut être et ne sera jamais récupérée par quelque bloc que ce soit. Les juifs ne sont pas choisis Vienne symboliquement, car c'est là que les justiciers du génocide avaient frappé pour la première fois en 1975. » (AFP, Reuters).

**Portugal**  
**LE LIEUTENANT-COLONEL OTELO DE CARVALHO A ÉTÉ ARRÊTÉ**  
**(De notre correspondant.)**

Lisbonne. — Le lieutenant-colonel Oteio Saraiva de Carvalho a été arrêté, le mercredi 20 juin, à l'occasion d'une opération de police officiellement destinée à démanteler une organisation clandestine, les Forces populaires du 25 avril, qui a revendiqué plusieurs attentats au Portugal ces dernières années. L'opération, qui a mobilisé trois cents policiers, s'est déroulée dans plusieurs villes, notamment à Lisbonne, à Porto, à Setúbal et à Évora. Les sièges de certaines organisations d'extrême gauche, comme le FUP (Front d'unité populaire) et l'UDP (Union démocratique populaire), ont été occupés, et du matériel de propagande a été saisi. Selon la police, des armes de guerre auraient été trouvées. Le nombre de personnes détenues s'élève déjà à quarante-deux.

Dans les milieux de gauche, on s'interroge sur les vrais objectifs de cette opération, qui a eu lieu alors que l'Assemblée commençait la discussion d'un projet de loi sur la sécurité très contesté, même par le groupe parlementaire socialiste. Les députés doivent aussi se prononcer au cours des prochains jours sur la création d'un service de renseignements. A plusieurs reprises, le gouvernement a fait état de la nécessité de constituer un tel service. Mais l'opinion publique associe ce projet à l'ancienne police politique de Salazar, la PIDE, dissoute au lendemain de la révolution d'avril 1974.

J. R.

**AMÉRIQUES**  
**El Salvador**  
**M. Duarte ne veut pas négocier avec la guérilla « les armes sur la table »**

San-Salvador (AFP, Reuters). — Le président salvadorien, M. Napoleón Duarte, a de nouveau rejeté, mercredi 20 juin à San-Salvador, la demande de négociations formulée par la guérilla, réaffirmant qu'il ne discuterait pas « avec les armes sur la table ».

Le 6 juin dernier, le Front Farabundo Martí avait mis M. Duarte au défi de rencontrer au plus vite les représentants de la guérilla autour d'une table de négociations, « pour que soit publiquement démontré qu'il [M. Duarte] n'est pas en mesure de s'y assoir ».

La guérilla avait affirmé qu'il y avait contradiction entre la volonté déclarée de M. Duarte de dialoguer « sans armes sur la table » et ses ef-

forts pour obtenir une aide militaire américaine.

Au cours d'une conférence de presse, M. Duarte a estimé que sa position n'était pas ambiguë. « L'armée doit être renforcée, a-t-il indiqué, afin qu'elle garantisse la démocratie, la sécurité et la souveraineté nationale. »

La guérilla a réussi mercredi à interrompre les transports dans les deux cinquièmes du pays, selon les compagnies d'autobus locales. De source militaire, on déclare que les rebelles ont pris le contrôle de 60 kilomètres de route à partir de San Miguel et de 115 kilomètres à l'est de la capitale, vers la frontière du Honduras. L'armée est intervenue pour dégager les barrages édités par les rebelles.

**LOUIS GARDEL**

Fort Saganne  
Louis Gardel



Un livre, un film.

70 F

**Fort Saganne SEUIL**



# DIPLOMATIE

## L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

### « Il faut faire mieux avec des moyens sensiblement égaux »

nous déclare M. Christian Nucci, ministre français de la coopération

Relancé par la publication de plusieurs livres, dont ceux de MM. Pisani, commissaire européen, et Jean-Pierre Cot, ancien ministre délégué au développement et à la coopération, le débat sur la politique à l'égard du tiers-monde n'en finit pas d'agiter les cercles intellectuels, alors que la crise qui frappe les pays en voie de développement s'aggrave de jour en jour (1). Ministre délégué au développement et à la coopération depuis maintenant dix-huit mois, M. Christian Nucci se trouve, lui, aux prises avec le problème et revendique une approche « pragmatique » en dehors de toute passion partisane. « Il faut éviter de passionner le débat », dit-il.

Le sommet de Fontainebleau, les 25 et 26 juin prochains, va marquer la fin des six mois de présidence française du Conseil européen et donnera aux chefs d'Etat et de gouvernement des Dix une nouvelle occasion de se pencher sur les remèdes à apporter à l'endettement du tiers-monde, qui menace à terme la stabilité des économies occidentales. Avant que la présidence française ne s'achève, M. Nucci a tenu à marquer celle-ci d'un geste concret sur le développement en présentant récemment au conseil des ministres à Paris, puis à la réunion des ministres européens à Luxembourg, un projet de réforme de l'aide alimentaire française destiné à mieux intégrer celle-ci, d'une part, dans l'ensemble des dons de la CEE et, d'autre part, dans la perspective d'une meilleure intégration de cette aide au projet global de développement des pays receveurs.

#### Le « juste paiement » des paysans

Vingt-cinq ans après les indépendances, l'Afrique est, en effet, le seul continent sur lequel la production vivrière par tête d'habitant a régressé, et elle a remplacé l'Asie comme principal bénéficiaire de l'aide alimentaire. Une telle situation n'est-elle pas le signe d'un échec des politiques de développement entreprises successivement depuis un quart de siècle ? « Insuccès patent », préfère dire M. Nucci, qui reconnaît que, dans le domaine du développement rural, base de tout « décollage » économique d'un continent où la plus grande partie de la population vit de l'agriculture, « on est allé trop vite. Sous prétexte d'une opposition entre les pragmatiques et les idéalistes, on a fait du développement en laboratoire. Il faut revoir l'esprit de l'aide pour qu'elle soit plus fiable et plus efficace », conclut le ministre français.



CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts

Pour cela, il a récemment proposé au conseil des ministres, qui l'a accepté, la mise sur pied d'une « cellule d'urgence souple et opérationnelle immédiate », capable de répondre dans les plus brefs délais aux appels au secours liés à des événements imprévisibles, mais aussi capable de prévoir les demandes des pays, compte tenu de la situation dramatique de certaines régions ou Etats. D'autre part, il a proposé la réunion, deux fois par an de comités interministériels sous la présidence du premier ministre, pour définir le programme de l'aide alimentaire, en contrôler l'exécution et veiller à la bonne coordination de l'aide française — 200 000 tonnes annuellement — et prise dans les 1 600 000 tonnes envoyées par la CEE.

« On ne peut pas continuer à énoncer l'opinion publique sur des actions très ponctuelles à des moments particuliers sans aller au-delà, dit-il. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant. L'aide alimentaire doit être intégrée dans une stratégie de développement qui commence par le juste paiement aux paysans du fruit de leur travail. Pour cela, il faut donc éviter que l'aide extérieure ne brise la production locale et n'encourage une mentalité d'assistés. Il faut au contraire qu'elle devienne un moyen de financer l'agriculture locale, et pour cette raison le ministre défend la nécessité, choquante pour certains, des Etats de recevoir cette aide. « Réinvestir les produits de la vente dans des axes de développement est le seul moyen d'avancer », dit-il.

Ce réexamen, à un moment où la crise frappe aussi bien le Nord que le Sud, la France a-t-elle les moyens de l'assumer alors que les pays en voie de développement sont aujourd'hui si exsangues qu'ils se soucient moins d'investissement que de survie ? « Oui », répond le ministre français de la coopération, « à condition que la coopération soit plus étroite entre les différents intervenants, que nos efforts soient mieux ajustés et que l'on réduise les gaspillages ».

Sur cette coopération plus étroite entre les différents donateurs, le ministre insiste doublement car elle est, d'une part, financièrement indispensable, et, d'autre part, politiquement nécessaire.

« Nous avons intérêt à encourager une plus grande concertation. Par exemple, les programmes financiers du Fonds monétaire international devraient être accompagnés de programmes de développement à moyen terme sur lesquels s'articuleraient les interventions de la Banque mondiale. Il faut « accompagner » les plans d'ajustements financiers du FMI par des programmes de développement. »

La négociation de la convention de Lomé, qui lie les pays de la CEE à un grand nombre de pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), sera sans doute un bon exemple de la capacité et de la volonté françaises d'agir dans le Sud, d'autant que Britanniques et Allemands se montrent réticents à reconduire Lomé 2.

« L'objectif du gouvernement français est que Lomé 3 représente une avancée substantielle par rapport à Lomé 2 », dit spontanément M. Nucci. On peut y arriver en faisant un peu plus de sélectif, en adaptant mieux l'aide de l'Europe, en favorisant le développement régional ce qui implique que l'on aide à créer les conditions structurelles des échanges entre Etats, ne serait-ce qu'au niveau des transports et, enfin, que chacun respecte les clauses.

« Il faut en tous les cas maintenir le cap et ne pas revenir en dessous de Lomé 2 », insiste M. Nucci. « L'Europe, interroge-t-il, a-t-elle intérêt à ce que l'Afrique voit sa crise s'amplifier ? »

« Faire mieux avec des moyens sensiblement égaux », telle apparaît aujourd'hui la tâche du ministre de la coopération qui sait que son ministère n'échappera sans doute pas aux restrictions budgétaires imposées par la solidarité avec la Lorraine (2).

Mais n'espère-t-il pas que « l'intérêt porté par le président de la République au problème du développement » jouera en sa faveur lors des arbitrages budgétaires qui seront faits à Matignon avant le 14 juillet ? « Je crois », dit M. Nucci, « que l'on peut aller vers le maintien de l'accroissement de l'aide publique française. »

En attendant, on prépare malgré tout des réductions budgétaires qui devraient surtout affecter l'assistance technique. « Celle-ci, dit

M. Nucci, a besoin d'être réorganisée et même, dans certains cas, réduite. Quand on la réduit dans certains pays, c'est d'abord parce que l'on constate que la qualité du personnel formé le permet. Deuxièmement, on s'aperçoit que cette aide peut être transférée à d'autres pays. Il ne s'agit donc pas forcément de réaliser des économies mais aussi de répondre à une nécessité politique de dépasser un système un peu peu archaïque. Il faut que ceux qui mènent des actions de développement soient des partenaires. Qu'il n'y ait pas toujours l'un qui donne, l'autre qui reçoit. Chacun doit apporter et se sentir responsable envers l'autre. »

#### Argumentation politique et nécessité économique

Même si l'argumentation politique se justifie, nul doute qu'elle habille aussi une nécessité économique qui devrait aboutir à la suppression, en l'espace de deux ans, de deux mille postes de coopérants.

La France pourra-t-elle tenir les engagements pris par le président de la République au début de son septennat, soit le doublement de l'aide publique au développement entre 1981 et 1988 pour atteindre 0,7 % de son PNB en 1988 ? « Je suis convaincu qu'on doit pouvoir les atteindre », dit seulement M. Nucci. En revanche, le ministre assure que 0,15 % du PNB en 1985 sera bien destiné au PMA.

L'action française en faveur du tiers-monde se déroute sur trois fronts, explique encore le ministre : une aide directe, aujourd'hui essentiellement concentrée sur le continent africain, une participation aux actions multinationales, une caution pour catalyser les aides en faveur

des PVD. Le « trilogue » en somme, c'est à M. Giscard d'Estaing, rétrospectivement qu'accepte d'ailleurs, non sans bémol, M. Nucci.

Contrairement d'ailleurs à ses ambitions aux rigueurs budgétaires, le ministre de la coopération semble placer tous ses espoirs dans un dialogue nouveau avec les partenaires africains de la France. S'il récuse le terme de conditionnalité, sans doute trop sensible politiquement, dans la coopération, il ne craint pas d'affirmer : « Il faut que le dialogue avec nos partenaires soit direct, franc, loyal, sans complaisance pour que nous puissions négocier ensemble sans ingérence de part et d'autre des programmes définis en commun dont le suivi sera aussi assuré en commun. » « La crise économique a été pour l'Afrique l'occasion d'une formidable prise de conscience », assure le ministre qui estime qu'« il faut avoir le courage de regarder les choses en face et chercher les uns et les autres notre part de responsabilité ».

De toute façon, personne n'a le choix. « On ne peut pas être un responsable politique sans être attaché à un développement mieux équilibré entre le Nord et le Sud. »

Dans une période difficile pour tout le monde, « il faut redonner sa chance à l'imagination, à l'esprit de créativité », dit encore M. Nucci, qui souligne la délicatesse de la tâche sur un terrain très sensible autant sur le plan africain que sur celui de l'opinion publique française.

En tout cas, M. Nucci, peut-être avec quelques arrière-pensées à l'égard de son prédécesseur, récuse les formules-miracles. « Il n'y a pas, dit-il, dans le domaine du développement des recettes globales. Au nom de quel pourrions-nous dire, nous, systématiquement, voilà ce qu'il faut faire comme si nous étions nous seuls à même d'avoir

cette science ? Nous avons des grandes idées les uns et les autres, à nous de les mettre sur la table, d'essayer de les partager et d'essayer d'en faire la synthèse. Je suis convaincu qu'en matière de développement il y a de bonnes idées à prendre partout. »

Se voulant un homme de terrain avant tout, M. Nucci tient à insister sur l'ampleur de la tâche : « En matière de développement, on n'avance presque qu'au jour le jour. Le développement du Sud se fait pas à pas parce que les conditions sont telles que si l'on doit faire un pas de plus vers l'avant il faut s'assurer que celui qu'on a fait s'est stabilisé. »

La coopération demeure un outil privilégié de la diplomatie française, fût-ce en des temps difficiles. La rigueur actuelle devrait être l'occasion, aux yeux de M. Nucci, de réorganisations et d'initiatives trop négligées dans des périodes plus prospères.

Propos recueillis par FRANÇOISE CHIPAUX et JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Le Monde du 16 mai.  
(2) Voir le Monde daté 1<sup>er</sup>-2 avril.

CAPEL met l'homme fort à son aise

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts

JACQUES CHEVRIER LITTÉRATURE NÈGRE

#### « Barre fixe » avec Abidjan

Un accord de globalisation avec la Côte-d'Ivoire complique les opérations budgétaires de la Rue Monsieur — siège du ministère de la coopération — depuis que ce pays connaît de graves difficultés financières. En effet, la ministère de la coopération avance les salaires des coopérants français en Côte-d'Ivoire, salaires qui sont remboursés, à raison de 83 %, par Abidjan au Trésor français. Ce dernier ne délivre les autorisations de dépenses budgétaires du ministère de la coopération qu'une fois les remboursements effectués. Il suffit donc d'un retard de ce genre pour que la Rue Monsieur soit contrainte de répartir des dépenses budgétaires.

Pour M. Nucci, l'équation n'est pas facile à résoudre.

CEPES CLASSE PRÉPARATOIRE médecine pharmacie

TGV. Gagnez Toulon d'un seul trait. Gagnez Toulon sans changement avec le TGV à partir du 3 juin. 2 aller-retour quotidiens facilitent vos déplacements et pour vous rendre à Hyères une correspondance rapide sur le train arrivant à Toulon à 15 h 50 simplifie votre acheminement. Pour aller sur la Côte d'Azur à bon prix, renseignez-vous dans les gares et agences de voyages sur les possibilités de réduction.

TGV. Gagnez encore du temps sur le temps. SNCF

# ASIE

## Chine

### Pékin juge « inutiles » les assurances demandées par Washington sur l'accord nucléaire sino-américain

Pékin. - Le gouvernement chinois a réagi, mercredi 20 juin, aux demandes américaines de nouvelles assurances concernant l'application de l'accord de coopération nucléaire, paraphé en avril, lors de la visite du président Reagan à Pékin (*le Monde* daté 17-18 juin). Tout en restant modérée dans le ton, la prise de position chinoise rejette clairement sur les Etats-Unis la responsabilité de tout retard dans la signature de cet accord.

Le même jour, un porte-parole du ministère des affaires étrangères s'est élevé contre la décision de Washington de vendre à Taiwan douze avions de transport militaires C-130. Ce nouveau contrat d'armement entre les Etats-Unis et le régime nationaliste de Taiwan, dont le Congrès américain a été saisi lundi, s'élève à un montant de 325 millions de dollars. Il comprend, en outre, la livraison d'équipements au sol, de pièces détachées et un programme de formation de personnel.

Dans sa déclaration, le ministre des affaires étrangères chinois relève que, dans la mesure où les Etats-Unis dans le passé n'avaient jamais vendu de C-130 à Taiwan, cette décision constitue une « violation évidente » du communiqué commun sino-américain du 17 août 1982. Cet accord stipule que les ventes d'armes américaines à Taiwan ne doivent pas excéder « en quantité ou en qualité » celles des dernières années.

Si cette polémique entre, pourrait-on dire, dans l'ordre normal des réactions que provoque à Pékin chaque annonce de vente de matériel militaire par les Etats-Unis à Taiwan, il pourrait en aller différemment de la querelle sur l'interprétation et l'exécution de l'accord de coopération nucléaire. Il apparaît, en effet, que, par crainte de voir l'accord rejeté par le Congrès, l'administration Reagan souhaiterait aujourd'hui obtenir de Pékin des ga-

De notre correspondant  
rantes plus contraignantes quant au respect des principes régissant la non-prolifération nucléaire.

Washington a donc changé d'attitude depuis le mois d'avril dernier. Un porte-parole du département d'Etat n'affirmait-il pas, début mai, au lendemain du parafé de l'accord, que « les Etats-Unis se fient à la parole solennelle donnée par les autorités chinoises », selon laquelle Pékin n'aidera pas d'autres pays à se doter de l'arme atomique - une telle suspicion vise notamment les relations sino-pakistanaïses - une fois entré en vigueur l'accord de coopération nucléaire sino-américain ? De telles assurances avaient été données publiquement par M. Zhao Ziyang, le premier ministre chinois, en janvier dernier, lors de son voyage aux Etats-Unis. M. Zhao les a réitérées dans son récent rapport d'activités devant l'Assemblée nationale populaire. Mais, à l'évidence, les oppositions à l'accord paraissent si fortes, aujourd'hui, au Congrès, que l'administration Reagan estime ne pouvoir se satisfaire de telles promesses verbales.

En agissant de la sorte, les Etats-Unis se mettent dans une position délicate vis-à-vis de Pékin. La Chine est, en effet, en droit d'estimer, comme l'a déclaré mercredi un porte-parole, que les problèmes soulevés maintenant par les Etats-Unis sont « inutiles » dans la mesure où « toutes les questions relatives à cette affaire ont été discutées et résolues » au cours des négociations préalables au parafé de l'accord.

Le refus par Pékin de fournir des éclaircissements rendrait quasiment impossible l'examen de l'accord par le Congrès avant les prochaines élections américaines. Le démarrage des conversations commerciales pour la vente de réacteurs nucléaires à la Chine par des sociétés américaines en serait retardée d'autant. Ces nou-

veaux obstacles sur la voie de la coopération nucléaire sino-américaine pourraient faire les affaires de la France, en amenant la Chine à accélérer les discussions en vue de concrétiser sur le plan technique et commercial l'accord de principe conclu en mai 1983, lors de la visite de M. Mitterrand, sur la vente de quatre réacteurs.

### Un ministre chinois se rend à Moscou

Mercredi également, Pékin a annoncé que M. Qian Qichen, vice-ministre des affaires étrangères chinois, se rendrait, à la fin de ce mois, en Bulgarie et en Tchécoslovaquie, ainsi qu'en URSS, à l'invitation de M. Kapitsa, vice-ministre soviétique des affaires étrangères. Cette décision confirme que l'annulation de dernière minute, le mois dernier, de la visite en Chine de M. Arkhipov, premier vice-président du conseil de l'URSS, n'a pas amené Pékin à remettre en cause le processus de contacts engagé avec Moscou à l'automne 1982.

Les prochains entretiens de M. Qian avec M. Kapitsa devraient notamment permettre de faire le point sur les différents dossiers - sécurité à la frontière, Afghanistan, Vietnam - qui sont au cœur du litige sino-soviétique. Lundi, la Chine avait rejeté les accusations portées contre elle par le numéro un soviétique, M. Tchernenko, à propos de la tension qui règne depuis deux mois à la frontière sino-vietnamienne. Recevant les deux plus hauts dirigeants vietnamiens, M. Tchernenko avait condamné « résolument » Pékin pour ses « actions hostiles » en Indochine. Il s'agissait de la première attaque directe contre la Chine à propos du Vietnam lancée par M. Tchernenko depuis son arrivée au pouvoir en février dernier.

MANUEL LUCBERT.

## Appel pour le soutien au peuple afghan et à sa résistance

Après quatre ans et demi de guerre, l'Union soviétique a déclenché une nouvelle escalade en Afghanistan :

- Offensive contre le Panshir mais aussi simultanément contre d'autres régions tenues par la Résistance ;
- Intensification des moyens employés et de la guerre contre les civils : intervention de bombardiers lourds à haute altitude et troupes d'élite aéro-portées, destruction de récoltes.

Cette situation nouvelle est lourde de conséquences tant en Afghanistan qu'aux plans régional et international.

### POUR UN SOUTIEN AU PEUPLE AFGHAN ET A SA RESISTANCE

Au moment où les résistants afghans progressent dans leur unité et leur organisation, au moment où la reconnaissance internationale de la Résistance s'affirme, il est urgent que les opinions publiques et les gouvernements d'Europe manifestent leur solidarité et leur soutien.

Nous devons faire pression sur l'URSS pour lui imposer le respect du droit des peuples. Il est nécessaire de refuser la « soumission au fait accompli », de prendre des « mesures qui dépassent le symbole » (François Mitterrand). C'est notre devoir vis-à-vis d'un peuple en lutte pour son indépendance. C'est notre intérêt pour faire reculer les facteurs de tension internationale.

### POUR UNE AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE

Aujourd'hui, face à l'escalade soviétique, la Résistance affronte de nouvelles difficultés pour subvenir aux besoins les plus urgents. La population est dénuée de tout et en particulier sur les plans alimentaire et sanitaire.

Donnons au peuple afghan les moyens de vivre et donc de poursuivre la lutte pour sa liberté et son indépendance.

Signez cet appel\* à votre tour aux côtés des organisations politiques, syndicales, humanitaires suivantes :

Parti Socialiste, PSU, CFTD, FO, Bureau International Afghanistan (BIA), Mouvement de soutien à la Résistance du Peuple Afghan (MSRA), Mouvement international des juristes catholiques, Solidarité Internationale, Association Internationale de Défense des Artistes (AIDA), et des premières personnalités suivantes :

Jacques BERQUE, Mme BRUHAT-MAUGIS, Gérard CHALLIAND, Jacques CHATAGNER, Jean CHESNEAUX, Alain CUNY, Jean-Claude DELARUE, Jean-Pierre DIGARD, Pierre EMMANUEL, Miguel Angel ESTRELLA, Suzanne FLON, Brigitte FOSSEY, François GEZE, Joris IVENS, Mr Daniel JACOBY, Henri LABORIT, Jean LACOUTURE, Simone LACOUTURE, Jacques LE GOFF, Arthur LONDON, Lisa LONDON, Marceline LORIDAN, André WÖFF, Etienne MANACH, Mr Léo MATARASSO, Paul MILLEZ, Alexandre MINKOWSKI, Frédéric MITTERRAND, Théodore MONOD, Francis PERRIN, Mr Edmond PETTITI, Frédéric POTTECHER, François RIGAUD, Henri ROUILLE D'ORFÈUIL, Delphine SEYRIG, Haroun TAZIEFF, Louis TERRENOIRE, Jean-Marc THIBAUT, Charles TILLOU, Raymond TILLOU, Pierre TOULAT, Paul-Emile VICTOR, Jean-Christophe VICTOR, Paul VIELLE, Antoine VITEZ.

Adressez vos dons au compte commun ouvert spécialement à cet effet :

3989/82 BNP Reuilly

avec la mention : « soutien peuple afghan »

Les fonds collectés seront consacrés à une aide mise à la disposition de la Résistance afghane

\* Appel à retourner signé au BIA : 24, rue de Chaligny 75012 Paris - Tél : (1) 307.15.67

# PROCHE-ORIENT

## Israël

### LONDRES ET ROME PROTESTENT CONTRE L'INTERPELATION DE LEUR ATTACHE MILITAIRE A TEL-AVIV

Les ambassades de Grande-Bretagne et d'Italie en Israël ont été, mercredi 20 juin, une protestation auprès des autorités à la suite d'un incident au cours duquel la police israélienne a retenu, mardi, durant deux heures et demi les attachés militaires britannique et italien à Réhovot, dans la banlieue de Tel-Aviv.

Selon la version de la presse israélienne, les deux diplomates auraient été surpris mardi dans une voiture en train de photographier les installations de la base aérienne de Tel-Neof, près de Tel-Aviv.

Le ministre des affaires étrangères a été contacté par des policiers israéliens selon des sources diplomatiques britanniques. Les deux attachés militaires sont restés durant deux heures et demi enfermés dans une voiture et ont refusé de voler leurs pellicules en ouvrant leurs appareils.

Les policiers israéliens ont refusé de tenir compte de leur carte d'identité diplomatique et les ont empêchés de contacter leur ambassade.

Ce n'est qu'après avoir été conduits dans les locaux du ministère israélien de la défense que les diplomates ont accepté d'ouvrir, à la fois comme geste de bonne volonté et comme signe de protestation, leurs appareils et de voler ainsi la pellicule.

A Rome, on souligne de source diplomatique qu'un rapide examen des appareils photos proposés par les deux diplomates a permis d'établir que les pellicules n'avaient pas été imprimées.

## LA GUERRE DU GOLFE

### L'Irak et l'Iran s'accusent mutuellement de violer la trêve des bombardements d'objectifs civils

L'Irak et l'Iran se sont mutuellement accusés, mercredi 20 juin, d'avoir violé la trêve des bombardements d'objectifs civils entrée en vigueur le 12 juin dernier. Radio-Téhéran a affirmé que l'artillerie irakienne avait piégé « les zones civiles d'Abadan et les villages » le long du Chant-el-Arab (sud du front), mercredi après-midi. Ce bombardement est « une violation de l'accord pour l'arrêt des attaques contre des objectifs civils », a ajouté Radio-Téhéran.

Selon un bilan provisoire établi par le correspondant de la radio iranienne à Abadan, deux adolescents ont été tués et plusieurs autres personnes blessées.

De son côté, l'Irak a accusé, mercredi soir, l'armée iranienne d'avoir violé la trêve en bombardant, mercredi matin, des zones civiles de la région de Bassorah (sud de l'Irak). Un porte-parole militaire irakien affirme que « trois obus ont été tirés sur des zones civiles entre 7 h 49 GMT et 8 heures GMT ». Le porte-parole n'a pas fait état de pertes en vies humaines ni de dégâts matériels. Selon lui, les forces irakiennes « se sont abstenues de riposter respectant ainsi leurs engagements » vis-à-vis de la trêve.

Ces accusations de violation de la trêve sont intervenues alors que l'équipe d'enquêteurs de l'ONU chargée de veiller, côté irakien, au respect de l'accord, devait arriver, mercredi dans la journée, à Bagdad.

Du côté iranien, un vice-ministre des affaires étrangères, M. Bacharati Djahromi, a affirmé, mercredi au journal *Kayhan*, que son pays n'avait pas fait connaître sa position quant à l'installation d'enquêteurs de l'ONU.

Les Nations unies ont annoncé, mercredi, la composition de l'équipe chargée de la supervision, côté irakien, et ont indiqué qu'un haut fonctionnaire de l'ONU, le général Timothy Dibuana, se rendrait la semaine prochaine à Téhéran pour discuter de son lieu de stationnement.

Le président Ali Khameneï a réaffirmé, mercredi, dans une allocution devant quatre mille combattants en partance pour le front, que la chute du régime irakien reste l'objectif prioritaire de Téhéran.

« Le régime qui oppresse actuellement le peuple musulman d'Irak ne durera pas. Il est certain que nos courageux combattants s'appuyant sur l'aide de la puissance éternelle de Dieu et grâce à l'esprit saint du mois de ramadan et de l'âme du saint Imam, Ali (O.E.L.), la troisième personnalité religieuse du chiisme dont l'anniversaire de la mort est célébré ce jour, pourront effacer de la carte de la région cette tache honteuse », a-t-il dit.

« Notre éminent est aujourd'hui plus faible que jamais. Les anciens chasseurs-croisés politiques prouvent que le régime d'Irak a perdu toute crédibilité, même aux yeux de ses protecteurs et qu'il ne peut pas durer », a-t-il affirmé.

Depuis son appel à la mobilisation le 8 juin, les départs de toutes les villes d'Irak de volontaires pour le front se multiplient. Ces derniers jours, selon la télévision, plusieurs dizaines de milliers de combattants sont partis vers la frontière avec l'Irak.

## A TRAVERS LE MONDE

### Albanie

UN FRANÇAIS ARRÊTÉ. - M. Jean-Marie Masella a été arrêté lundi 18 juin par des gardes-côtes albanais alors qu'il faisait de la pêche sous-marine à proximité des côtes albanaises. Les deux autres Français qui l'accompagnaient ont pu rejoindre leur canot et regagner Corfou, où les trois hommes séjournaient. L'agence officielle ATA a démenti, mercredi, l'arrestation d'un Français. Selon elle, les gardes-côtes auraient simplement tiré des coups de semonce contre le canot qui était entré à deux reprises dans les eaux territoriales. - (AFP.)

### Chine

LE PCC RENOUÉ AVEC LE PARTI SUISSE DU TRAVAIL. - Le Parti communiste chinois et le Parti suisse du travail ont décidé de renouer des relations après vingt ans d'interruption, ont annoncé, le mercredi 20 juin, à Pékin, les secrétaires généraux des deux partis, M. Hu Yaobang et Armad Mëgjin. Les relations entre les deux partis avaient été rompues au début des années 1960, par suite des divergences entre la Chine et l'Union soviétique. - (AFP.)

### Inde

PAS DE RETRAIT DE L'ARMÉE DU TEMPLE D'OR DANS L'IMMÉDIAT. - Le premier ministre, Mr Gandhi, a déclaré, mercredi 20 juin, un retrait des troupes indiennes du Temple d'Or à Amritsar, tant que toutes les armes pouvant s'y trouver n'auraient pas été découvertes ou rendues. Une personnalité officielle avait indiqué, mercredi, que les forces armées commencent à se retirer partiellement (le *Monde* du 21 juin). D'autre part, le trafic ferroviaire de marchandises, suspendu le 2 juin, au Pendjab, a repris, mercredi 20 juin. Environ le tiers des trois cents extrémités sèches présumées arrêtées lors des récents affrontements ont été transférées dans des prisons de haute sécurité à New-Delhi. - (AFP.)



## Varsovie

Tous les lundis, mardis, jeudis. Départ 13 h 30. Arrivée Orly-Sud 20 h 10 via Vienne. Choisissez la qualité ! En Première classe comme en classe Touriste, Austrian Airlines vous offre un service de haut niveau. Et le confort de ses DC9. AUSTRIAN AIRLINES, Orly-Sud. Réservations : 266.34.66

**225 000**  
Tel est le chiffre de tirage du numéro 324 (128 pages) actuellement en vente

**afrique asie**

Bimensuel d'expression française à vocation internationale

**afrique asie**

se place ainsi en tête de la presse périodique de l'ensemble des pays en développement d'Afrique, du monde arabe, d'Asie et d'Amérique latine.

**AU SOMMAIRE DE CE NUMERO**  
Un dossier Cameroun de 56 pages

Une interview exclusive de Yasser Arafat.

Les sept points d'accord entre Moscou et le Fatah.

Le retour d'Abdelkader Ismail au Togo du Sud.

Neuf ans de régime Ratsiraka à Madagascar.

Le reflux syndical au Mali. Blocages et grevonnages en Centrafrique.

Afrique australe : sport en noir et blanc. Festival de Cannes : le tiers monde oublié.

**afrique asie**

est en vente dans tous les kiosques en France ainsi que dans 64 pays du tiers monde.

Ecrivez au 13, rue d'Uzès, 75002 Paris pour recevoir un spécimen gratuit et abonnez-vous.

**DANEMARK**

vos vacances au Danemark à partir de 95 F par nuit avec les chèques-hôtels et auberges en 3 formules :

chèques-budget, chèques-auberges, DAN-chèques

avec le confort de ses DC9.

**DANEMARK**

à vous de tout cœur!

Coupon à retourner à DANEMARK 142, Champs-Élysées, 75008 Paris - Tél. 562.17.02 et vous serez tout prochainement, dans un pays à vos prochaines vacances au Danemark.

APRÈS LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Mauroy : respecter la démocratie ce n'est pas faire dire aux électeurs plus qu'ils n'ont exprimé...

Solidarités équivoques

Cela tient sans doute à sa foi militante qui lui a déjà permis, au cours de ces trois dernières années, d'écarter sans broncher bon nombre de coups. Toujours est-il que plus on l'examine, plus M. Pierre Mauroy veut montrer qu'il se porte bien. Ce n'est pas en premier ministre démissionnaire ou à démissionner que le maire de Lille a commenté, à l'Assemblée nationale, les résultats des élections européennes. Au contraire.

L'assurance du chef du gouvernement n'était pas feinte. L'incertitude qui régnait, lundi matin à l'hôtel Matignon, sur l'espérance de vie, à court échéance, du troisième gouvernement de M. Mauroy, et qui avait été amplifiée par la prestation de M. Jacques Delors, lundi soir sur Antenne 2, a été levée au cours des entretiens que le chef du gouvernement a eus, mardi à l'Élysée, avec le président de la République.

Carmes au la prévoyait, M. François Mitterrand a décidé de ne pas réagir à chaud. A l'hôtel Matignon on laisse entendre que le changement de gouvernement, si changement il doit y avoir, n'est pas pour tout de suite. Dans ses réponses aux députés, M. Mauroy a lui-même fait comprendre que son troisième gouvernement travaillera normalement, au moins jusqu'à épuisement de l'ordre du jour de la session parlementaire. Or ce programme est tellement chargé qu'une session extraordinaire sera vraisemblablement convoquée en juillet. En outre, le chef de l'État souhaite apparemment que l'équipe de M. Mauroy, malgré son usure, conduise jusqu'à leur terme les difficiles débats sur les deux projets de loi relatifs à l'enseignement privé et à la presse.

Assuré de cette « prolongation » - fut-elle de courte durée, - M. Mauroy a demandé de nouveau aux membres du gouvernement, mercredi, au cours des délibérations du conseil des ministres, de ne pas contribuer eux-mêmes aux difficultés du pouvoir. En ces temps difficiles, a-t-il expliqué en substance après avoir commenté les résultats du scrutin, il est bon que se manifeste une solidarité gouvernementale « effective ». Cette réflexion, empreinte d'ironie, selon l'entourage du chef du gouvernement, visait au premier chef le ministre de l'économie, des finances et du budget. Toutefois, le propos de M. Mauroy semble être tombé à plat si l'on en croit le nouveau porte-parole du gouvernement, M. Roland Dumas, selon lequel l'intervention du premier ministre n'a suscité aucune conclusion et pas de déclaration du président de la République.

Cela dit, que retient des arguments avancés par le premier ministre pour minimiser le grave échec enregistré par la gauche le 17 juin ? Souligner le taux d'abstention, constater la défection de l'électorat de gauche, prétendre que la majorité dispose de « réserves » ne relève-t-il pas uniquement de la pratique de l'exorcisme ? En revanche, la dénonciation par M. Mauroy de la parole de l'extrême droite et l'exploitation des thèmes monstrueux qui troublent parfois, hélas ! nos concitoyens les moins formés et plus vulnérables, auraient pu, un instant, faire l'unanimité du Parlement. Il n'en a rien été. Les principaux porte-parole de l'opposition ont préféré - c'est de bonne guerre - réclamer la dissolution de l'Assemblée nationale en soutenant des arguments dont ils contestaient naguère la valeur, au lendemain de leurs propres revers électoraux.

Cette joute a néanmoins été instructive puisqu'on a vu M. Jacques Chirac soutenir de ses applaudissements les « barons » de son mouvement montés au créneau pour exiger des élections anticipées, alors que au même moment dans les colonnes du Monde, le président du RPR expliquait qu'il n'était pas lui-même partisan de la dissolution de l'Assemblée nationale parce que le vote du 17 juin lui apparaissait sans conséquence sur les institutions. Ce qui démontre, à tout le moins, qu'en matière de solidarité la majorité n'a pas le monopole de l'équivoque...

ALAIN ROLLAT.

L'intérêt du mercredi, c'est de tomber trois jours après le dimanche. Le gouvernement d'imaginait sans doute pas que l'opposition laisserait passer, sans la saisir, la première occasion qui lui serait offerte de retourner le fer dans la plaie encore saignante ouverte au flanc de la gauche par les résultats des élections européennes du 17 juin. C'est chose faite grâce au rendez-vous hebdomadaire et obligé des ministres, et notamment du premier d'entre eux, avec les députés lors de la séance de questions d'actualité du mercredi à l'Assemblée nationale.

A chacun sa manière. L'UDF, ce 20 juin, ouvre les hostilités par la voix de M. Jean-Claude Gaudin, son président de groupe parlementaire. Le député marseillais, tempérant sa façon de méditerranéenne de quelques accents solennels, a expliqué que les Français, en votant comme ils l'ont fait le 17 juin, ont voulu signifier leur désignation au capitaine, le président de la République, à l'équipage, le gouvernement, et jusqu'aux moussaillons, les députés de gauche. M. Gaudin a même chiffré la montée en puissance de la vapeur dans la chaudière du mécontentement populaire : « En 1981, M. Mitterrand avait totalisé quinze millions de suffrages. Que cela vous plaise ou non, que vous le vouliez ou non, vous n'en avez retrouvé dimanche que sept millions. Encore un déficit ! Un déficit de huit millions de voix en mille jours cela fait huit mille voix par jour ! »

Plus sérieusement, M. Gaudin poursuivait : « Le président de la République et lui seul dispose du droit de dissolution. Mais nous savons bien qu'il ne l'utilisera pas avant d'avoir prévu une nouvelle loi électorale. Le respect du suffrage populaire vous impose, messieurs, de tenir compte de l'avertissement sérieux que le pays vient de vous donner. A travers la gauche, c'est le socialisme qui est condamné. Or, au moment précis où les Français disent qu'ils ne veulent plus du socialisme, il se trouve des voix dans vos rangs pour dire qu'il en faut toujours davantage ! Après le désaveu des cantonales de 1982, après le désaveu des municipales de 1983, vous n'avez pas compris le message du peuple. Le comprendrez-vous enfin aujourd'hui ? »

Les « barons au créneau »

Pour que ce soit bien clair, le RPR répète la question plusieurs fois, à sa manière, toute de tradition et de solennité. Les amis de M. Jacques Chirac font donner la vieille garde, les « barons » du gaullisme, les gardiens des « tablettes de la loi » de la V<sup>e</sup> République. M. Messmer d'abord, puis M. Olivier Guichard et, enfin, M. Michel Debré. Tous adjurent M. Pierre Mauroy de revenir devant le peuple pour tenter d'y retremper sa légitimité ou pour se résoudre à partir.

« Le général de Gaulle n'y a jamais manqué par divers moyens, entre lesquels vous pouvez choisir », laisse tomber, cinglant, M. Messmer, avant d'ajouter : « Ce choix, le feriez-vous ? Ce serait agir contre l'intérêt national donc, je le sais, vous avez le souci comme chacun de nous ici, que de creuser encore plus profondément pendant deux ans de plus le fossé qui sépare la nation de ceux qui la gouvernent. » M. Guichard, pour sa part, rappelle que le général de Gaulle « six fois, en onze ans » a fait le choix de la « clarté ».

Enfin M. Debré souligne : « Les institutions de la V<sup>e</sup> République (...) permettent certes de maintenir en place votre gouvernement ou d'en nommer un autre, mais pour quel faire ? La même politique ? Elle o

est condamnée. Pour modifier le mode de scrutin, rétablir la proportionnelle, augmenter le nombre de députés et faire ainsi réapparaître un onté parlementarisme que la V<sup>e</sup> République avait supprimé, ainsi que les gouvernements de coalition qui ont fait le malheur de la IV<sup>e</sup> République ? Quant à l'extrême droite votre politique lui a donné de la force, votre loi électorale lui donnera des députés. Le respect des institutions de la V<sup>e</sup> République implique que soit respectée la légitimité issue du suffrage universel ou qu'au moins soit opéré un changement profond de politique, mais rester faire la même politique (...), ce n'est avoir de respect ni pour le peuple ni pour la République, c'est méconnaître le bien de la patrie. »

« Une grande et forte place aux communistes »

Ce tir de barrage trouve un Pierre Mauroy combatif, aussi sûr qu'à l'habitude de tracer le bon sillon, qui martèle en conclusion de chacune de ses réponses : « L'Assemblée nationale est à sa tâche. Le gouvernement est à sa tâche. Dans un hémicycle tendu où fusent, des bancs de l'opposition, les cris de « démission ! », « dissolution ! », les interjections « alors, partez ! », le premier ministre, tout en développant les idées déjà exprimées dans ses colonnes (Le Monde du 21 juin), livre aux députés son analyse du scrutin du 17 juin, marqué selon lui par « un niveau d'abstention historique (...), une mobilisation très insuffisante de l'électorat de la gauche, un demi-succès de l'opposition et une percée de l'extrême droite ».

Il affirme, notamment, à propos du nouveau recul enregistré par le PCF : « Les communistes ont sans doute souffert, comme les socialistes, du poids que la crise et sa conséquence, la rigueur, font peser sur les Français, en particulier sur les plus vulnérables, c'est-à-dire sur les plus modestes d'entre eux. La politique de rigueur est une politique de raison et non une politique de cœur, et c'est la grandeur de la gauche et du gouvernement que de mener, quitte à en payer le prix, cette politique qui correspond à l'intérêt du pays. Les communistes ont aussi souffert (...) de ce que la clarification ne s'est pas faite. Un parti de gouvernement a des servitudes. Je comprends qu'elles soient rudes et même très rudes, mais je crois qu'il faut les partager, c'est vrai pour les communistes, c'est vrai aussi pour les socialistes, comme pour tous ceux qui leur sont associés dans cette majorité. C'est à cette condition que chacun aura sa place, et je tiens à déclarer devant la représentation nationale que, contrairement à ce que certains disent ici et là, si je souhaite qu'une grande et forte place soit faite aux socialistes, je souhaite également qu'une grande et forte place soit faite aux communistes. J'espère que les décisions qui seront prises permettront qu'il en soit ainsi. »

Enfin, M. Mauroy réplique aux « barons » gaullistes : « Vous n'êtes pas les gardiens de la Constitution et vous n'avez pas le pouvoir de dicter la loi à la représentation nationale. Quand vous perdrez les élections intermédiaires, remettez-vous l'Assemblée nationale en cause ? Et quand vous invoquez le niveau modeste des voix favorables

plus qu'ils n'ont exprimé, c'est respecter les échéances fixées par votre règle fondamentale, la Constitution. Les Français ont voté sur l'Europe, tel était le problème posé. (...) Mais, bien entendu, il y a toujours dans un scrutin des indications concernant la vie nationale : il appartient au président de la République, au gouvernement et à la représentation nationale d'en tenir compte. »

J.-L. A.

MAITRISE DE L'ENERGIE

Un dossier pour l'été VIVEZ EAU SOLAIRE. Sur la route des vacances... Invité du mois : Michel Pezet, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Vers une Europe de la maîtrise de l'énergie ? Le monopole du moulin à eau. chronique de Louis Puiseux. Dans « Le Monde » du samedi 23 juin daté 24-25 juin



VIVRE

31 57 24 42 3

NEVIAR

24

24

NEVIAR

Apple Expo Prenez un an d'avance en une journée.

Table with columns: Vendredi 22 juin, Samedi 23 juin, Dimanche 24 juin. Rows for 8, 9, 10, 11, 12, Déjeuner, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, Dîner.

Des cartes d'entrée demi-tarif pour Apple Expo sont à votre disposition chez tous les concessionnaires agréés Apple. Pour connaître la liste des concessionnaires agréés Apple, appelez gratuitement le 16.05.22.22.22.

Apple Expo 22/23/24 Juin 1984 Bâtiment 8, Parc des Expositions, Porte de Versailles. De 10h à 22h (dimanche 10h à 19h).



Advertisement for 'rafal' clothing. Text: TOUS LES VÊTEMENTS POUR LES HOMMES FORTS ET LES HOMMES GRANDS. rafal 15, PLACE DU HAVRE (FACE A LA GARE)



J.P. Min 1984

# LES MAIRES DE FRANCE UNIS CONTRE LE GÉNOCIDE SILENCIEUX DE LA FAIM

Avec eux, des centaines de personnalités politiques, scientifiques, religieuses, artistiques, culturelles...

## ...REJOIGNEZ-LES !

**A PARIS aura lieu un grand rassemblement le 23 Juin...**

**UN OBJECTIF IMMÉDIAT :** La survie de millions de personnes et leur développement.  
**UNE QUESTION :** Ce génocide constant et mathématique est tenu à l'écart des grands choix et des grands problèmes qui secouent le monde. Pourquoi ?

Cette question urgente et désespérée a été entendue par vos élus locaux. Ils sont plus de 7.000 maires de France, de toutes régions et de tous courants politiques à avoir déjà répondu.

LEUR APPEL sera remis au Président de la République.

# APPEL DU 23 JUIN

## 14 H PARIS SALLE WAGRAM

Avec eux, vous serez des milliers unis le 23 Juin dans ce dur combat pour la vie. Se sentir concerné, c'est prendre ses responsabilités et empêcher par tous les moyens une extermination. Agir pour faire vivre.

## ILS Y SERONT !

Premières personnalités ayant annoncé leur présence : Bernard ALANE, ANÉMONE, Emmanuel AUBERT, Raymond AUBRAC, Cécile AUBRY, Georges BARBE, Rido BAYONNE, Dominique BAUDIS, François BEBEY, Jean-Michel BELORGEY, Teher BEN JELLOUN, Jean BERANGER, Me BOUESSEL-DU-BOURG, Claude BOURDEY, Louis BROCHEN, Jean CABU, Jean CARDOINNEL, Alain CARIGNON, José CAVANNA, Jacques CHABAN-DELMAS, Pierre CHAFFOTTE, François CHAUMETTE, Jean CHÉRIROUX, Henri CLAREAU, François CLUZET, Claude COMFORTIS, COSTA-SARVAS, Jean-François DAURIC, Yann DAUTRE, Jean DELANNOY, Jean DELUMEAU, Gilbert DE GOLDSCHMIDT, Me DWYER, Pierre DOUBLAS, Paul DURAFLOU, Henri FAUDOU, Raymond FORNI, Georges FRECHE, FRESSOZ, Jean-Pierre GABARROU, François GAYET, Raymond GEROME, José GERSON, Me Patrick BERVAIS, Paul GIROD, Françoise GOMEZ, Gilles GRANGIER, M. GROSSULAS, Philippe GRUMBACH, Jacques GUYARD, Bronislaw HORDOWICZ, Roger KODR, Paul JARGOT, Maurice JANETTI, Thierry JEAMET, Jean-Pierre KAHANE, Henri LABORIT, Jean LABORDE, Jacques LACARRIÈRE, Gilbert LAFAILLE, Françoise LANDOWSKI-CALLEY, Me Henri LECLERC, Jean-Yves LE ORIAN, Maxime LE FORSTIER, Jacques LE BOFF, Louis LEFRONCE-RINQUIET, Pierre MAUGER, Pasteur Jacques MAURY, Albert MENMIL, Diane MOTTE-BOS, José-Robert NOUBET, Claude NEUSCHWANDER, Jean-Charles OPPENEAU, Père PELFRÈNE, Louis PERRIN, François PERROUX, Me Louis PETITTI, Claude PÉPLU, Marie-Jane PROUVOT, Jean RAYMOND, Sadi REBBOT, Père RETTENBACH, René REGNAULT, Catherine RIBERD, Père Claude ROBERT, Madeline ROBINSON, Jean ROCHE, Mona ROUBEREL, Georges SARRE, Michèle SARDE, Nicolas SCHOFFER, Robert SCHWINT, Paul SERAMY, Ench SPITZ, Bernard STASI, Pierre SUOREAU, Eric TABARY, Ekaboth TEISSIER, Jean-Marc THIBAUT, Père Jean TOULAT, Danièle VOLLE, Rita ZARAI, Jean ZIEGLER ainsi que les prix Nobel : Anor COURMAYON, Saan MAC BRIDE, Louis NEEL, Georges WALD, Maurice WILKINS.

Que l'on ne se trompe pas. Les "Assises de la Survie et du Développement" ne sont pas une initiative parmi tant d'autres. Il s'agit au contraire d'un de ces moments hors du commun dans la vie d'un pays, qui peuvent réellement contribuer à changer quelque chose. Face à l'extension du "génocide silencieux" que provoquent la faim et le sous-développement, un consensus national a pris corps. Il y a trois ans, 53 Prix Nobel (aujourd'hui 87) décidaient de parler d'une seule voix. Aujourd'hui, ce sont les maires de plus de 7.000 villes et villages de France qui, dépassant les clivages qui les séparent habituellement, ont décidé d'unir leurs voix pour agir et s'adresser, toutes opinions confondues, aux Pouvoirs Publics. Leur Appel se résume ainsi : "malgré les efforts déployés actuellement, des millions de gens qui pourraient vivre et contribuer au développement de leur société, vont mourir... à moins d'une action nouvelle et bien conçue. La France peut et doit l'entreprendre en se mobilisant à tous les échelons : depuis les communes jusqu'au gouvernement. Dès 1984." Il s'agit de tout mettre en œuvre - compétences, moyens, puissance politique - pour réduire tout de suite de plusieurs millions la statistique des victimes, en partant des zones du tiers-monde où la mortalité est la plus élevée. Cet objectif, qui devra être complété par d'autres mesures, est la clef essentielle pour que le développement soit une réalité et non un leurre permanent. Avec les maires, des centaines de personnalités, de nombreux évêques et des milliers de citoyens ont souscrit l'"Appel" qui sera remis au Président de la République. Ce n'est pas un appel de plus. C'est une prise de responsabilité - le début d'une nouvelle étape dont il donne le départ. Il ne s'agit pas de simples signatures, mais d'un engagement. Les maires de plusieurs villes significatives, représentant tous les principaux courants politiques ont voulu le montrer en convoquant la tenue d'"Assises nationales". Ainsi, pour la première fois, des maires - aussi bien parmi les plus prestigieux que des élus de petites communes rurales - que l'on ne voit jamais ensemble se réuniront pour discuter des mesures à prendre. Ils ne le feront pas en vase clos, mais avec tous ceux et celles qui ne sont pas résignés à contempler, impuissants, pendant des années encore, la tragédie qui frappe des populations entières. D'ores et déjà, des dizaines de personnalités du monde des arts, de la science, de la religion et de la culture ont annoncé qu'elles seront là également car l'enjeu est de taille. Elles feront savoir publiquement que tout ce qui vit, agit et crée dans ce pays est prêt à soutenir une action efficace d'envergure, quel qu'en soit le prix. Vous aussi, vous devez être là. Les "Assises" feront bien plus que rendre public un consensus inédit. Elles permettront de mettre au point une action spécifique des communes de France qui viendra renforcer et compléter l'effort nouveau que l'État peut entreprendre. Elle sont l'occasion pour tous et chacun de trouver les moyens d'amplifier le mouvement lancé. Vous êtes concernés, c'est l'affaire de chaque citoyen.

## VOUS AUSSI PARTICIPEZ AUX ASSISES DE LA SURVIE ET DU DÉVELOPPEMENT

23 Juin 14 h - Salle Wagram - 39, Av. de Wagram 75017 PARIS - Métro : Charles-de-Gaulle/Étoile

Agir, informer, mener une campagne efficace coûte. Écrivez-nous. Soutenez immédiatement cette action. Elle n'est financée que par les dons et contributions volontaires.

Adresser toute correspondance, contributions et dons à :  
Dons de soutien : chèques bancaires et postaux libellés à l'ordre de "SURVIE", à envoyer à :  
**Survie 84**  
12, rue Broca - 75005 Paris  
Renseignements : 222.29.79

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Je souhaite recevoir ..... formulaires de l'"Appel". Je joins un don de : .....



# POLITIQUE

## AU SÉNAT

- Rejet du projet sur le foncier agricole
- Adoption du texte sur l'initiative économique

Par 202 voix contre 107 (communistes, socialistes et radicaux de gauche), le Sénat a opposé, mercredi 20 juin, la question préalable - dont l'adoption équivaut à un rejet du texte - au projet de loi relatif au contrôle des structures des exploitations agricoles et au statut du fermage.

Il est apparu à la majorité sénatoriale inutile de continuer la délibération dès lors que, en seconde lecture, l'Assemblée nationale « n'avait pris en compte aucun des apports (selon elle) constructifs du Sénat », et qui, a souligné le rapporteur de la commission des affaires économiques, M. Michel Sordel (RI, Côte-d'Or), ne s'étaient pas tous vus opposer une fin de non-recevoir par M. Michel Rocard, ministre de l'Agriculture.

Même si elle a entendu prendre acte des « divergences de fond » entre les deux Assemblées (notamment sur le champ d'application et la procédure de contrôle des structures avec la possibilité de création de commissions capitales chargées d'étudier des dossiers de demande d'autorisation d'exploiter), la majorité sénatoriale s'est déclarée prête à reprendre le débat pour aboutir à un résultat positif en commission mixte paritaire, faisant ainsi écho à « l'espoir » d'accord sur un texte « essentiellement technique » exprimé par M. René Soucheon, secrétaire d'Etat à l'Agriculture et à la Forêt.

En revanche, c'est à l'unanimité qu'a été adopté, après avoir été modifié, le projet de loi sur le développement de l'initiative économique (Le Monde des 23 mars, 4 et 5 mai). Le texte, qui « prolonge l'effort de redressement par le ren-

forcement de l'esprit d'entreprise et des capacités de production », indique M. Jacques Delors, ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, manifeste selon M. Maurice Blin (Ua, cent., Ardennes), rapporteur de la commission des finances, la « redécouverte » par le gouvernement des « vertus de l'entreprise privée ». Tout comme M. Etienne Dailly (Ganche dém., Seine-et-Marne), rapporteur pour avis de la commission des lois, il retient que les dispositions proposées ont un intérêt certain même si elles ont une portée limitée.

Examinant les articles avec « un préjugé favorable », la Haute Assemblée a adopté plusieurs amendements du gouvernement, dont l'un vise à autoriser la cession des droits à prêt à titulaire d'un livret d'épargne-entreprise, à une personne physique, dans des conditions qui s'inspirent de celles adoptées en matière de plan épargne-logement. En revanche, n'ayant pu en discuter en commission, elle a repoussé celui destiné à faciliter la reprise d'une entreprise par ses salariés sous forme de SCOP (société coopérative ouvrière de production).

Sur proposition de M. Dailly, la déduction des intérêts souscrits pourra s'appliquer aussi aux sociétés exerçant une activité libérale (qui peut être créatrice d'emplois). D'autre part, le Sénat, examinant en deuxième lecture le projet relatif au statut de la SEITA, est revenu purement et simplement au texte que la majorité sénatoriale avait adopté en première lecture (Le Monde des 26 avril, 25 mai et 8 juin).

A. Ch.

## TEXTES EN NAVETTE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# Des écoles communes pour les fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales

L'Assemblée nationale a, le mercredi 20 juin, approuvé neuf textes divers :

● Elle a aussi définitivement adopté quatre projets de loi déjà votés par le Sénat approuvant des accords internationaux : l'un concerne la sécurité sociale des bananiers rhénans ; un autre la canalisation de la Moselle ; le troisième une convention de l'Organisation internationale du travail sur les travailleurs ruraux ; un dernier prorogeant l'accord international sur le blé de 1971.

● En deuxième lecture, elle a adopté le projet de loi organisant la révision des prix des contrats de

construction d'une maison individuelle ou de vente d'un immeuble à construire (Le Monde du 29 avril, daté 13-14 mai et du 15 juin). Le désaccord entre les députés et les sénateurs sur le pourcentage de l'indice maintenant retenu - le BI 01 - dont il pourra être tenu compte pour la révision des prix persiste.

● Toujours en deuxième lecture, elle a adopté le projet de loi sur le régime des eaux, qui modifie la composition des comités de bassin et des conseils d'administration des agences de bassin. Les députés ont maintenu leur position de première lecture (Le Monde du 18 mai), mal-

gré leur désaccord avec les sénateurs.

● Dans les mêmes conditions, elle a approuvé à l'unanimité le projet de loi sur l'usage vétérinaire de substances anabolisantes. Dernier point de désaccord avec le Sénat : le moment d'entrée en vigueur de ce texte ; les députés souhaitent qu'il soit immédiatement (Le Monde daté 13-14 mai).

● Toujours à l'unanimité, les députés ont approuvé une proposition de loi de M. Georges Colin (PS, Marne) modernisant - comme le souhaitent les organisations professionnelles - la réglementation sur l'appellation d'origine « champagne ». Il s'agit tout à la fois de l'assouplir et d'améliorer la garantie de qualité offerte aux consommateurs.

● En revanche, comme en première lecture, l'opposition a voté contre le texte adopté par la majorité en deuxième lecture sur la formation des fonctionnaires locaux. Malgré l'échec de la commission mixte paritaire, les députés ont retenu de nombreuses modifications apportées par les sénateurs sur la composition des conseils d'orientation créés auprès des centres de formation ou sur la création de trois de ceux-ci en Ile-de-France et, de deux dans la région Rhône-Alpes par exemple (Le Monde du 18 mai 1984).

Sur d'autres points, ils ont cherché des formules transactionnelles ; ainsi, contre l'opinion de M. Gaston Defferre, ils ont accepté qu'une commune de moins de deux mille habitants ne soit pas contrainte d'embaucher un fonctionnaire qui lui serait proposé par le centre de gestion du personnel dont elle dépend. Mais ils sont restés fermes, notamment sur le rôle des organisations syndicales représentatives (le ministre de l'Intérieur a fait toutefois admettre qu'une première élec-

tion aux commissions administratives paritaires ou aux comités techniques paritaires serait libre pour mesurer la représentativité des organisations de personnel), sur la portée de la représentation des régions et des départements dans les organes de formation et de gestion du personnel et sur la possibilité pour les exécutifs locaux de se doter de cabinets (Le Monde des 19 et 20 avril 1984). Ils ont aussi ajouté, sur l'initiative de M. Jean-Pierre Worms (PS, Saône-et-Loire), un article prévoyant que des futurs fonctionnaires des collectivités locales et de l'Etat pourraient être formés dans de mêmes écoles relevant soit de l'Etat, soit des collectivités territoriales, le choix entre l'une des deux fonctions publiques se faisant en cours de scolarité.

Th. B.

● Un conseiller municipal communiste inculpé pour fraude électorale. - M. Roger Lecour (PC), ancien maire adjoint de La Queue-en-Brie (Val-de-Marne), actuel conseiller municipal dans la minorité de gauche du conseil municipal, a été inculpé, jeudi 14 juin, pour fraude électorale à la suite d'une plainte de M. Roger Fontanille (RPR), maire de la commune. M. Lecour présidait le bureau de vote n° 5 au second tour des élections municipales de mars 1983. Il s'est avéré que les procès-verbaux de ce bureau avaient été falsifiés. Le Conseil d'Etat avait, le 14 septembre 1983, inversé les résultats du scrutin de mars, proclamant élue la liste d'opposition conduite par M. Fontanille, qui obtenait 22 sièges ; la liste d'union de la gauche conduite par M. Ronéo (PC) ne gardant que 7 sièges. - (Corresp.)

Lisez LE MONDE diplomatique

## Beurre contre margarine

L'Assemblée nationale, le mercredi 20 juin, a adopté en première lecture, par 320 voix (PS-PC) contre 153 (RPR, UDF), un projet de loi, déjà voté par le Sénat, qui modifie les conditions de vente de la margarine. Il s'agit d'annuler certaines dispositions d'une loi du 18 avril 1897 et particulièrement celle qui oblige la vente de la margarine dans un emballage cubique pour qu'elle soit clairement distinguée du beurre.

Comme l'a expliqué M<sup>me</sup> Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, la France est obligée de modifier sa législation car celle-ci a été estimée par la Commission des Communautés européennes contraire à la libre circulation des produits prévue par le traité de Rome. Mais, pour éviter de mettre à mal la consommation de beurre, le projet - surtout tel que le Sénat l'a amendé le 14 décembre 1983 - prévoit des dispositifs d'information du

consommateur pour éviter que puissent être confondus la margarine et le beurre. M. François Patriat (PS, Côte-d'Or), rapporteur de la commission de la production, bien que comprenant les inquiétudes des producteurs de lait, s'est rendu aux arguments du gouvernement et a fait approuver par la majorité de l'Assemblée le texte tel que le Sénat l'avait amendé, à l'exception de sa date d'entrée en vigueur que les députés souhaitent plus rapprochée que les sénateurs.

L'opposition, par les voix de M. Jean-Louis Gosseff (RPR, Finistère) et de M. Gilbert Mathieu (apparenté UDF, Côte-d'Or), a manifesté son opposition à ce projet, jugeant qu'il allait entraîner une réduction de la consommation de beurre et que cela était particulièrement mal venu au moment où l'on imposait aux éleveurs de réduire leur production de lait.

**TUBORG VERTE  
COMPAREZ-LA  
AVEC VOTRE BIÈRE  
PRÉFÉRÉE.**

La Tuborg verte. Son prix aussi va vous étonner.

DEVANT LE TRIBUNAL DE MARSEILLE

Où Zampa-le-redoutable devient un escroc en col blanc

Gaëtan Zampa, soupçonné d'être le « parrain » de Marseille et l'œil de la Mafia en France... a été condamné à la prison à perpétuité...

De notre correspondant

centre à l'heure de l'après-midi, ravalé au rang des escrocs en col blanc. Il est vrai, font remarquer certains, que c'est un grain de sable financier qui fit tomber l'empire d'Al Capone...

Marseille. - Un quartier en état de siège, des tépis à tous les carrefours, la fouille systématique de tous ceux qui prétendent pénétrer dans la salle d'audience...

Un procès-fléuve qui ne devrait s'achever - au terme d'une semaine de plaidoiries - que le 13 juillet. Un dossier volumineux qui a mobilisé deux juges d'instruction, MM. Yves Grangier et François Badie...

A côté d'eux, quatre-vingt-dix avocats pour les défendre, un réquisitoire de cent quarante pages passant au peigne fin le cas de chaque inculpé et des établissements de nuit dont la gestion est en cause...

Car c'est bien et c'est seulement d'une affaire financière qu'il s'agit. L'homme dont le nom est prononcé régulièrement et jusqu'à présent sans preuve dans toutes les grandes affaires criminelles de ces dernières années - le « casse » de Nice, la filière franco-italienne de la drogue, la tuerie du bar du Téléphone, l'assassinat du juge Michel ou les sanglantes péripéties de la guerre des gangs...

Voilà donc la terreur de Marseille, l'homme dont on dit la légende redoutable dans les bars de

double comptabilité et dissimulations multiples formant la base de gestion illicites. Les investigations permirent d'établir que plusieurs établissements de nuit de la région avaient été créés à l'aide de capitaux douteux ou repris à leurs propriétaires par le biais de violences.

Ce seront, tour à tour, neuf établissements de nuit, bars ou restaurants de Marseille, Aix-en-Provence, Cassis, Nice et Cannes qui seront « épinglés », et la plupart de leurs gérants ou prête-noms sont, depuis mercredi, dans le box aux côtés de Zampa. Six d'entre eux l'ont rejoint en prison. Parmi ces inculpés, Christiane Zampa, son épouse, et Philippe Duteil, avocat (suspendu) du barreau de Marseille, qui était le véritable « conseil financier » du gang...

Comme un débutant
A son entrée, toute la salle est debout, tous les regards braqués sur lui. Mais ceux qui ne l'ont jamais approché ignorent encore le timbre de sa voix, au moins pour une semaine. Il ne demeurera dans la salle d'audience que quelques minutes, car ce procès, ce n'est pas encore le sien. Pour l'instant, c'est celui de Gilbert Hoareau, assassiné le 6 octobre 1983, le corps criblé de balles en haut de la Canebière.

Hoareau, surnommé « le Libanais » (né à Beyrouth), était « en affaires » avec Zampa. La découverte d'une comptabilité falsifiée concernant les établissements de nuit soupçonnés de « blanchir » l'argent de profits frauduleux a permis aux policiers de la brigade financière de remonter jusqu'au « parrain ». Zampa-le-redoutable était d'ailleurs « en cavale » depuis plusieurs semaines quand il se fit « cueillir » comme un débutant dans une villa proche de Fos-sur-Mer où il se cachait avec un complice.

En enquêtant sur les activités d'Hoareau, les policiers de la brigade financière, découvrirent ce qu'ils nomment des filières. L'une était entre les mains du « Libanais », l'autre dirigée par Zampa. Dans un cas comme dans l'autre,

« Nous devons nous méfier des mots, ils rendent difficilement compte de la complexité des choses et des êtres. » Adressés aux juges et aux journalistes, cette mise en garde de M. Dominique Commarat, substitut du procureur de la République, résume l'atmosphère du curieux procès qui a eu lieu, le 20 juin, devant la dixième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Henri Maréchal. Curieux, en raison du désaccord entre son climat serein et ce qui s'avait précédé. M. Jean-Louis Baudet, trente-deux ans, que l'on jugeait aux côtés de sa compagne, M. Catherine Legagneur, vingt-cinq ans, avait en effet été condamné d'avance par une campagne de presse des deux côtés des Alpes.

Tristes « magouilles »
Dans les jours qui viennent seront examinés un par un les dossiers de chaque établissement, et ce n'est qu'à partir du 27 juin que l'on commencera vraiment à parler de Zampa et à lui poser des questions. Que faut-il en attendre ? Dans le dossier du Krypton, à Aix-en-Provence, par exemple, considéré comme l'un des plus importants établissements de nuit de la région, son nom n'apparaît même pas. Pas plus dans les documents officiels que dans d'éventuelles transactions.

On y relève, en revanche, les noms de membres de sa famille, ou d'amis. Le Krypton a été créé par deux de ses cousins. Les entrées d'argent se faisaient grâce à de fausses reconnaissances de dettes. Les « actionnaires » anonymes versaient de l'argent à des tiers. La société du Krypton leur « empruntait » la somme correspondante après qu'ils avaient signé un reçu de remboursement de dette. En sens inverse, l'argent perçu sur des machines à sous ou sur des consommations non enregistrées était dissimulé.

Mais que représentent ces tristes « magouilles » à peu près dignes d'un petit escroc en comparaison de ce que l'on suppose des véritables activités de Zampa ? C'est pour cela qu'on n'attend guère de ce procès qu'il sonne la fin de son empire. Pour l'instant, on en est aux « incidents de procédure » soulevés par la défense et qui prendront deux jours. Les choses plus sérieuses commenceront la semaine prochaine.

On prête à plusieurs représentants de la défense l'intention de profiter de l'absence pour « politiser » les débats. Certains défenseurs, proches de l'opposition, ne cachent guère leur intention d'utiliser le « haut-parleur » que constitue ce procès à grand spectacle qui a mobilisé la presse nationale pour lâcher quelques petites phrases qui pourraient échaousser les milieux politiques marseillais. Mais les plus pessimistes sont résignés : ils craignent que la montagne judiciaire n'accouche, en fin de compte, que d'une souris.

JEAN CONTRUCCI

L'AFFAIRE BAUDET

Terrorisme et rumeur

« Nous devons nous méfier des mots, ils rendent difficilement compte de la complexité des choses et des êtres. » Adressés aux juges et aux journalistes, cette mise en garde de M. Dominique Commarat, substitut du procureur de la République, résume l'atmosphère du curieux procès qui a eu lieu, le 20 juin, devant la dixième chambre correctionnelle de Paris...

La gravité des faits n'est pas contestée par la défense. Le 17 novembre 1983, sur la foi d'un renseignement, la police saisit dans les tiroirs du bureau de M. Baudet, au siège de la Documentation africaine qui emploie, des papiers d'identité italiens, allemands, français, vietnamiens, parfois falsifiés, des tampons administratifs et une liste de militants d'extrême droite avec photos. Au domicile parisien qu'il partage avec M. Legagneur, on saisit 1 pistolet-mitrailleur, 2 pistolets automatiques, 500 cartouches, 600 grammes d'explosif, des manuels d'utilisation d'armes et d'explosifs.

Un certain « Paul »
M. Baudet prend tout sur lui, et sa version est originale. Lors de ses interrogatoires, il se dit en effet « sympathisant du PS sans y être inscrit » et affirme avoir été mandaté par une « cellule informelle » créée entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1981, autour d'un futur conseiller de l'Élysée, afin de convaincre des militants d'extrême gauche de renoncer à l'action violente et de « laisser faire » l'expérience socialiste. Il ne dit aucun nom, affirme avoir rencontré au total et avoir reçu comme gage de bonne volonté de ses interlocuteurs, les armes découvertes. Sa compagne, le contredit quelque peu, se di-

sant, dans ses premières dépositions, sympathisant de l'OLP et des Brigades rouges. M. Baudet affirme, lui, n'avoir jamais voulu se servir des armes pour une action violente. De fait, les expertises n'ont rien révélé sur le passé de ses armes, de même que les papiers d'identité n'ont permis de remonter qu'à deux personnes amies de M. Baudet. Accablé devant les policiers, le témoignage de l'une d'elles, M. Christine Simon, part toute consistante à l'audience. C'est elle qui avait identifié M. Baudet comme un certain « Paul » dont les magistrats italiens, dit-il, avaient retrouvé le numéro de téléphone codé chez un dirigeant des Brigades rouges. Ses réponses et celles du prévenu donnent ainsi l'impression que le témoignage et l'adresse de M. Baudet circulaient. Sans plus.

M. Baudet a un casier judiciaire vierge. M. Commarat, s'en tenant au « risque de violence » que suppose « l'arsenal » découvert, requiert trois ans d'emprisonnement pour M. Baudet, et à un an et demi avec sursis pour M. Legagneur qui comparait libre. Un drôle de terrorisme, « pas très sérieux », note M. Henri Luchère, qui ajoute, s'adressant à la cour : « Je ne voudrais pas que, demain, Jean-Louis Baudet soit un Curlet ou un Goldman. » Jugement le 4 juillet. EDWY PLENEL

LA QUERELLE SCOLAIRE

M. Barre soutient la manifestation du 24 juin mais dénonce « les arguments outranciers »

L'approche de la manifestation du 24 juin pour l'école privée suscite de nouvelles prises de position et des soutiens. M. Raymond Barre, dans sa lettre mensuelle « Faits et arguments », estime que cette manifestation « exprime dans la force, l'ordre et la dignité, le refus par la grande majorité des Français d'une politique portant atteinte au pluralisme de l'enseignement qui est l'un des fondements de la société de libertés ». L'ancien premier ministre « souhaite que, dans les semaines qui viennent, rien ne soit fait qui puisse compromettre durablement et gravement l'avenir », et pense

qu'il « faut à tout prix éviter une coupure profonde » entre l'école publique et l'école privée. « La défense de l'enseignement privé », ajoute M. Barre, « n'est pas une affaire partisane : c'est une affaire nationale. L'exploitation politique de cette affaire, le recours à des arguments outranciers, la mise en cause, dans des termes inadmissibles, des évènements et des responsables de l'enseignement privé qui ont recherché des formules de conciliation compatibles avec le respect des principes qu'ils étaient attachés à maintenir, risquent de laisser des traces durables et de peser, au jour de l'alternance, sur la réalisation d'une politique de l'enseignement respectueuse du pluralisme. »

Un nouveau président pour la FNAPEEP. - Le congrès de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (FNAPEEP), réuni les 28 et 29 avril 1984 à Toulouse, a élu M. Hugues Devillat à sa présidence. La FNAPEEP obtient 0,5% des suffrages aux dernières élections de parents d'élèves.

Un cortège du Front national
Les groupes parlementaires UDF et RPR ont lancé un appel à leurs élus pour qu'ils défilent dans la capitale. Députés et sénateurs accompagneront les manifestants de leur région. Les élus de l'Île-de-France, toutefois, se regrouperont. M. Jacques Chirac a fait savoir qu'il sera présent. Les conseillers généraux ou régionaux, maires et maires adjoints de l'opposition ont été invités par M. Michel Giraud, président du

conseil régional de l'Île-de-France, à rejoindre à 10 h 30 le cortège au carrefour Strasbourg-Saint-Denis.

M. Le Pen, aussi manifestant. Le président du Front national a annoncé qu'il conduira un cortège, l'après-midi, de la gare Montparnasse à la Bastille. « J'invite tous nos amis, et à l'occasion du 20 juin à Paris, que l'on soit leur invité, à se joindre à notre cortège qui se fera sous notre responsabilité. » Le Front national, qui « ne tombera dans aucune provocation, tient à ne porter que sa casquette. Il ne portera pas la vitre des évènements ni le bonnet phrygien de M. Chirac ». D'autres organisations ou personnalités ont appelé à la manifestation : la Confédération des syndicats libres (CSL), l'Association protestante, laïque et libérale et M. François Guillaume, président de la FNSEA, qui participera « à titre privé ».

En revanche, le Syndicat national de l'enseignement privé FNEP ouvre ainsi que l'Union des enseignants des écoles juives (UNEJ) font savoir qu'ils ne se joindront pas à la manifestation.

LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
Documentation gratuite
ÉDITIONS DROLES BUCH
8, rue de Belfort - 75005 Paris

ASSUREZ-VOUS CONTRE LE VANDALISME ET LE CAMBRIOLAGE
Une bonne protection électronique c'est l'affaire de professionnels qualifiés
Etude et devis gratuits sur simple demande au 882-20-16
Protection et communication industrielles
181, rue Diderot, 94500 Champigny
Installations conformes aux normes des assurances - Financements personnalisés

590 F PAR MOIS PENDANT LES 12 PREMIERS MOIS JE CRAQUE!
Le Réseau PEUGEOT TALBOT vous propose une location avec promesse de vente et bien sûr le rachat immédiat de votre voiture actuelle\*. Le dépôt de garantie initial de 9716 F pour la 305 est égal à l'option d'achat final:
- 1<sup>re</sup> année: 12 loyers mensuels de 590 F;
- 2<sup>e</sup> année: 12 loyers mensuels de 928 F;
- 36 loyers mensuels de 1134 F, les 3 années suivantes.
Coût total d'acquisition: 68732 F TTC.
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 24 JUIN 1984, CHEZ TOUTS LES CONCESSIONNAIRES AFFICHANT L'OPÉRATION, SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION DU DOSSIER PAR LOCA-DIN.
Modèle présenté: PEUGEOT 305 - Année modèle 84. Prix au 15 mars 1984: 48 700 F - Sans Corse.
Pour tous les autres modèles 305, le montant des mensualités sera déterminé en fonction du prix du véhicule choisi.
\*aux conditions générales de l'Argus.



PEUGEOT 305

RÉSEAU PEUGEOT TALBOT

afp 21 00 152A

# L'innovation à la porte du collège

DEPUIS une vingtaine d'années, tous les jeunes Français entrent en sixième. Mais, qu'ils aient fréquenté le CES ou, depuis 1977, le collège, tous n'en sortent pas dans les mêmes conditions ni au même moment, bien que la scolarité soit obligatoire jusqu'à seize ans. Il n'a pas suffi en effet d'allonger le temps passé par chaque élève sur les bancs de l'école pour donner à tous plus de connaissances et de savoir-faire et en définitive plus de chances dans la vie. Le collège est au contraire devenu l'instrument d'une sélection par l'échec. Pas plus les filières imaginées par Christian Fouchet - séparant les élèves selon qu'ils étaient bons, moyens ou en difficulté - que le « collège unique » de M. Haby n'ont résolu le problème ni répondu à la volonté des gouvernements successifs de démocratiser l'enseignement. Les inégalités demeurent et se révèlent de façon particulièrement aiguë au collège.

Une nouvelle réforme est tentée qui commencera à prendre effet à la rentrée prochaine. Encore que le ministre de l'éducation nationale n'emploie jamais le mot « réforme », préférant parler de transformation, de rénovation. La méthode retenue n'implique pas un changement brutal, imposé en même temps à tous les établissements, mais au contraire prudent et progressif. Et toujours avec la participation réelle et volontaire des équipes pédagogiques. Mais les modalités de la transformation des collèges, inspirées du rapport Legrand et déjà expérimentées avec succès durant une dizaine d'années, ont beaucoup d'ad-

versaires précisément parmi ceux qui seront chargés de l'appliquer. Et de ce fait amener à changer leur pratique pédagogique, leurs relations avec leurs collègues, avec leurs élèves. Pourtant, au-delà des querelles sur les structures pédagogiques et le service des enseignants, la lutte contre l'échec scolaire - sans pour autant abaisser le niveau général - est un objectif ambitieux et nécessaire. Mais il n'est pas certain que le pari, où tant d'intérêts parfois contradictoires sont en jeu, soit gagné.

## UNE RÉNOVATION QUI DURE DEPUIS DOUZE ANS

### Libres enfants de Cloyes-sur-le-Loir

A U collège François-Rabelais de Cloyes-sur-le-Loir (Eure-et-Loir), on semait Legrand sans le savoir depuis douze ans. Douze années de décloisonnement, de concertation, de tutorat qui ont bouleversé la vie de ce paisible établissement rural bien avant que le rapport de M. Louis Legrand n'arrive sur les collèges de France à suivre la même voie. A la rentrée 1984, François-Rabelais s'intégrera tout naturellement dans la « rénovation des collèges » impulsée par le ministre de l'éducation nationale. Mais la communauté scolaire de Cloyes n'a pas attendu le signal du départ pour travailler autrement. Résultats : les élèves débordent de vie, les parents applaudissent et les professeurs sont tous ravis, tous... sauf ceux qui refusent les nouvelles règles du jeu.

principal du collège de Cloyes-sur-le-Loir, petit chef-lieu de canton aux confins de la Beauce et du Perche. Un tiers des pères d'élèves de l'établissement n'ont pas le certificat d'études et 83 % n'ont pas poursuivi l'école au-delà du CAP. La grande majorité des enfants habitent loin, très loin du collège, parfois dans des villages isolés, à une heure de car de Cloyes. Certains ont suivi leur scolarité élémentaire dans une école à classe unique. A partir de ces données peu favorables a priori, il fallait imaginer des solutions nouvelles pour compenser les difficultés socio-culturelles du milieu.

suppression des sonneries et la multiplication des sorties culturelles ou sportives ne révèlent que la partie visible d'un iceberg beaucoup plus imposant. La base, ce sont les groupements d'élèves, les savants découpages horaires et les structures de concertation. Le reste - cet air de liberté qui surprend l'étranger,

qu'un troisième tiers ne bouge pas. Le système permet d'allonger, le cas échéant, la durée d'un cours (cas d'une expérience de chimie par exemple) quitte à rattraper la matière pénalisée la semaine suivante. Deux professeurs peuvent aussi s'étendre pour regrouper leurs élèves pour un travail commun. Toutes les

ont lieu plusieurs fois par quinzaine simultanément pour tous les élèves d'un même niveau (classes de troisième par exemple), sous la conduite de tous leurs professeurs, qui peuvent aider chacun à assimiler devoirs et leçons.

Quant au tutorat, il a pris le nom de « séquence entretien » (deux fois par quinzaine) et se présente comme une libre discussion entre un petit groupe d'élèves et un professeur sur des sujets touchant la vie du collège, la préparation des sorties ou l'orientation scolaire. Un moment où, selon le principal, « la relation adultes-adolescents supprime les rapports professeurs-élèves ». Les problèmes plus personnels semblent être plus rarement abordés collectivement. Christie, élève de troisième, « aime bien » ces moments de libre discussion. Dans son groupe, les derniers entretiens ont surtout porté sur l'orientation mais on a aussi abordé la question des petits vols commis au collège. Mais elle reconnaît que certains collègues « n'ouvrent pas la bouche » lors de ces séquences.

Les parents d'élèves eux-mêmes approuvent la formule. M. Thierry d'Amécourt, représentant de la PEEP (Fédération Schéret), organisation généralement réservée à l'égard du tutorat, analyse les « séquences entretiens » comme des « moyens d'expression » et non des séances de confession. Enfin, les professeurs ont globalement plébiscité la nouvelle organisation du temps scolaire, « ajustée chaque année en fonction des suggestions de chaque équipe pédagogique ». Tous, sauf trois, ont accepté d'être « tuteurs » et reçoivent pour cela l'indemnité de « professeur principal ». Ils participent aussi activement, avec quelques parents parfois, aux nombreux ateliers qui jalonnent les quinzaines scolaires. Né d'une concertation intense, le consensus sur le style de vie du collège et ses objectifs - définis dans son projet d'établissement - parvient presque à gommer les différences catégorielles entre enseignants. Parmi eux, le principal distingue seulement trois tendances : les leaders, les suivistes et les attendistes.

PHILIPPE BERNARD.  
(Lire la suite page 15.)

## APRÈS LE DÉBAT SUR LE RAPPORT LEGRAND

### La première étape d'une réforme

LES collèges devraient se présenter, dès la prochaine rentrée scolaire, sous un jour nouveau. Du moins une partie d'entre eux, puisque la rénovation de ces établissements, qui accueillent tous les élèves de la sixième à la troisième, décidée par le ministre de l'éducation nationale en février 1983, concernera, dans une première étape et sur la base du volontariat, 10 à 15 % des collèges, dans lesquels elle a été préparée, voire expérimentée, au cours de cette année scolaire.

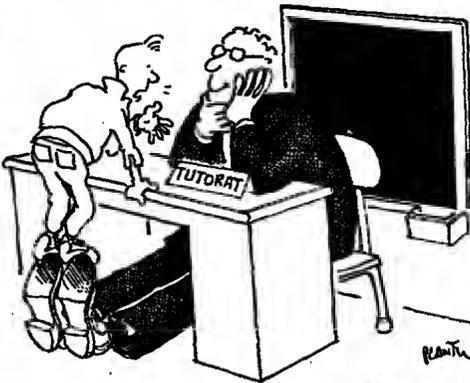
Prudence, telle est la règle que s'est fixée M. Alain Savary, tirant la leçon du passé et notamment de la quarantaine de réformes avortées ou ratées par ses prédécesseurs depuis la Libération. Avant de décider une nouvelle transformation, qui s'appliquera certes en douceur (il est prévu que la totalité des collèges soient renoués à la fin de la période d'exécution du IX<sup>e</sup> Plan, c'est-à-dire en 1988), le ministre avait pris le temps de la réflexion.

### L'effet d'une bombe

Il n'a pas fallu moins d'un an en effet à la commission d'étude qu'il a confiée à M. Louis Legrand, professeur de sciences de l'éducation à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg et ancien directeur de la recherche à l'Institut national de la recherche pédagogique, pour mener à bien sa mission. Publié en janvier 1983, le rapport Legrand, qui dérange bien des habitudes, a fait l'effet d'une bombe, notamment dans le milieu enseignant, qui a laissé exploser sa colère, y compris sous forme de grèves et de manifestations.

Si les décisions ministérielles ont désamorcé les principaux détonateurs, elles n'en ont pas moins conservé l'essentiel du dispositif préconisé par la commission Legrand. Le collège renoué, c'est d'abord une nouvelle organisation pédagogique.

CATHERINE ARDITTI.  
(Lire la suite page 14.)



Dessin de PLANTU.

### A partir de la réalité du terroir

Gaillon d'origine, Jean-Louis Laudignon avait choisi l'Eure-et-Loir, département déficitaire en enseignants dans les années 50, pour débiter sa carrière d'instituteur. Promu principal, il avait vu naître en 1939 le collège de Cloyes et appris à connaître son environnement. Il ne l'a pas quitté depuis. C'est à partir de la réalité du terroir que le principal a inventé « sa » rénovation, alors que le mot ne pesait pas encore les circulaires ministérielles. Pas de canevas à transposer, pas de recette à éprouver mais des réponses pédagogiques aux problèmes locaux. Pour lutter contre les inégalités, il démantèle les classes et constitue des groupes de niveau homogène; les groupes faibles seront moins nombreux que les forts et l'on pourra passer en cours d'année d'un niveau à un autre. Contre l'isolement, il multiplie les tables où les enfants, regroupés, font la cuisine, jouent de la guitare ou s'exercent à la vannerie sous la conduite des professeurs. Il réduit à quarante-cinq minutes (plus cinq minutes de battement) la sacro-sainte « heure de cours » et dégage ainsi du temps pour la concertation entre professeurs et les « séquences coopératives », qui préfigurent le tutorat. Le collège est officiellement « chargé d'expérimentation » en 1972, un statut qui peut être remis en cause chaque année et oblige son principal à négocier pour chaque rentrée les moyens propres à mettre en œuvre des méthodes pédagogiques et une organisation du temps scolaire sans cesse réadaptées. Cette petite révolution, discrète mais permanente, a empêché l'expérience de s'étioiler ou de sombrer dans la routine.

Douze ans après, François-Rabelais est moins que jamais un collège comme les autres. Symbole de l'état d'esprit qui y règne, la salle à manger où professeurs et élèves déjeunent aux mêmes tables. Les parents qui désiraient participer aux repas sont invités à le faire. Le matin à dix heures, un petit déjeuner facultatif est servi (certains élèves ont quitté leur domicile dès sept heures pour prendre le car de ramassage). Mais la cantine ouverte, la

ces portes qui s'ouvrent et ces enfants qui s'expriment sans appréhension - ne fait sans doute que découvrir de l'adhésion à un projet éducatif commun.

### Évolutions

Dans le bureau de M<sup>me</sup> Jeanine Dorange, principale adjointe, est accroché un tableau abstrait, une mosaïque multicolore dont elle seule connaît tous les secrets. L'emploi du temps des quatre cents élèves du collège est conçu par période de quinze jours afin de briser la monotonie des semaines et de faciliter le décloisonnement horizontal (pour les matières) et vertical (entre les groupes d'élèves). La succession des heures appelées « séquences », assez complexe, est entièrement conçue en fonction de ces objectifs. Ainsi, par exemple, tous les élèves de cinquième choisissent un cours de français simultanément avec quatre professeurs différents, puis cours de langues dans les mêmes conditions. Les élèves peuvent donc être répartis en groupes de niveaux et passer éventuellement de l'un à l'autre sans bouleverser leur emploi du temps. Dans les matières où existent ces groupes - français, maths et langues - les évolutions ne sont pas rares. Un tiers des collégiens en moyenne passe dans le groupe supérieur en cours d'année, un même nombre suit l'évolution inverse alors

### Les parents approuvent

Le choix des séquences de cinquante minutes, opéré en fonction des capacités d'attention des enfants, a aussi permis, en capitalisant les dix minutes gagnées sur chaque heure, de décaler du temps pour le tutorat, la concertation, les ateliers et les études guidées. Ces dernières

**HÔTESSE TUNON**  
UN VISA POUR TOUTES LES PROFESSIONS DE L'ACCUEIL  
Possibilités de stages rémunérés à l'Épave Center et Disney World (Orlando, FLORIDE)  
23 Ecoles TUNON dans le monde.  
Ecole Internationale d'Hôtesse TUNON  
12008 PARIS  
ISA (AAN) rue du St-Sébastien (1) 288 81 00  
NOUVEAU! Ouverture section Hôtes d'Accueil

(Publicité)  
**C.N.A.M.**  
Cycle d'enseignement 1984-1985  
**SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ**  
(S.T.S.)  
Horaire ouvrable (après 18 heures).  
- Technologie et société.  
- Gestion de la recherche - Développement. Prévision technologique.  
- Aspects socio-économiques des techniques spatiales.  
- Méthodes de préparation des décisions.  
- Politiques de l'environnement.  
- Prospective et stratégie industrielles.  
- Économie du changement technique.  
Enseignants : R. BARRE, M. GODET, A. LEBEAU, R. SAINT-PAUL, J.-J. SALOMON, G. SCHMIEDER, P.-F. TENIERE-BUCHOT.  
Le Centre S.T.S. organise la préparation au D.E.A. et au doctorat « SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ », délivrés conjointement par le C.N.A.M. et l'UNIVERSITÉ PARIS-1.  
Renseignements : CENTRE S.T.S. - C.N.A.M.  
2, rue de Condé, 75003 PARIS - Tél. : 271-24-14, poste 531

**Cours privé** 15, boulevard Poissonnière Tél. : 261.51.27  
75002 Paris  
**CARPENTIER Métro : Rue Montmartre**  
- De la Seconde au BACCALAUREAT A-B-C-D  
- Préparation spéciale : HEC - ESSEC - ESCP - ESCAE  
Section générale - Section économique  
JEUNES GENS JEUNES FILLES DEMI-PENSION

**Ecole d'Administration et Direction des affaires**  
L'a.d. propose un enseignement portant sur tous les problèmes d'administration et direction des entreprises.  
Six options professionnelles en troisième année :  
● Finances  
● Gestion du Personnel  
● Marketing  
● Publicité et Relations publiques  
● Commerce International  
● Informatique  
Trois ans d'études après le baccalauréat.  
Admissions directes :  
● en deuxième année : DEUG ou équivalent en troisième année  
● Licence ou Maîtrise  
● sur dossier : B.T.S./D.U.T.  
Stages et nombreux travaux en collaboration étroite avec les entreprises  
U.S.A. : M.B.A. en un an après l'a.d. Programmes d'état et stages.  
Service de placement  
E.A.D. - 15, rue Soufflot, 75240 PARIS Cedex 05 - 329-97-60  
Enseignement supérieur privé. Demandez notre documentation.  
Nom \_\_\_\_\_  
Prénoms \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Niveau d'études \_\_\_\_\_

**UN TREMPLIN pour votre avenir**  
**Ecole des Secrétares de Direction**  
(enseignement privé)  
15, rue Soufflot.  
75240 PARIS Cedex 05  
Tél. 325.44.40  
● BTSS bilingue, trilingue (2 ans après le bac)  
● Certificat ESJ d'assistant de direction.  
● Examen de qualification à la sténographie de conférence.  
● Chambres de commerce étrangères.  
Formation concrète adaptée aux nouvelles exigences des entreprises (travaux dirigés et « libre-service » en laboratoire d'informatique).  
**STAGE EN ENTREPRISE SERVICE de PLACEMENT**

**vous avez le bac A ou B**  
**HEC**  
Prép. H.E.C.I., classes préparatoires au Haut Enseignement Commercial International, vous prépare aux Grandes Écoles de Commerce et de Gestion à vocation internationale  
6 rue Picot, 75116 Paris. Tél. : (1) 727.18.25  
Établissement Privé d'Enseignement Supérieur.

RET  
fumeur  
Festation du 24  
Jeunes Adultes  
PEUGEOT TALIS



J.P. Minisso

A LA PORTE DU COLLÈGE

Les voies du changement sont semées d'embûches

A la tribune, les hommes qui ont donné leurs noms à des rapports sur le système éducatif...

L'expression d'un participant, « savoir se garder de tous côtés »...

L'Assemblée n'a pas apporté de réponse. Les difficultés auxquelles se heurtent ceux qui veulent changer le fonctionnement du système éducatif...

machine administrative faite pour gérer et pour encadrer, « ce n'est pas une administration de mission qui soit conçue pour dynamiser tout un secteur »...

Des expérimentations entreprises depuis 1981. On parle simplement, évoquant leurs réussites mais aussi leurs échecs...

« Au début nous avons accepté que quelques enseignants de seconde passent plus de temps au lycée »...

Ces incursions, ces démissions parfois. MM. Louis Legrand et Antoine Prost, auteurs de rapports sur les collèges et les lycées...

M. Prost se déclare « relativement pessimiste », mais il fait quand même la différence entre le présent et le passé...

M. Gabriel Colin-Bendit, pionnier du lycée autogéré de Saint-Nazaire, explique que « le changement dans les méthodes pédagogiques ne pouvait être imposé à ceux qui le refusaient »...

« On ne sait même pas qui est certifié et qui ne l'est pas », assure M<sup>me</sup> Françoise Léahem, professeur certifiée d'histoire-géographie syndiquée au SNES...

Déception semblable de la part de M. Prost, qui évoque « l'incapacité du ministère à impulser le changement »...

Des propos peu stimulants pour des enseignants, isolés dans leur collège ou dans leur lycée...

SERGE BOLLOCH.

Libres enfants de Cloyes-sur-le-Loir

(Lire la suite page 13.)

A l'inégalité statutaire des temps de service dus par chaque catégorie répond à Cloyes une quasi-uniformité des horaires des cours en sens strict...

que. Cette année, seuls deux professeurs sur vingt-huit ont demandé leur mutation...

telle situation, le principal s'est pris pas ombre outre mesure. Il ne met pas en cause la qualité d'enseignement des irréductibles de la SES...

Les opposants ? Il faut pousser la porte d'une des salles réservées à la section d'éducation spécialisée (SES) pour les rencontrer...

La dissidence de deux enseignants de la SES s'est plus aujourd'hui un sujet de mobilisation pour leurs collègues « légitimistes » du collège...

PHILIPPE BERNARD.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. STAGES INTENSIFS ANGLAIS-ALLEMAND ESPAGNOL. CENTRE MALESHERBES 106, bd Malesherbes 75017 PARIS tél. 766-61-34

NADAUD 18/24, rue Tiphaine 75015 PARIS tél. 579.82.37 et 337.71.16 + Métro La Motte Picquet Grenelle. centre de formation pédagogique. PREPARATION SPECIALE AU CONCOURS D'ENTRÉE AUX ECOLES NORMALES D'INSTITUTEURS cours le mercredi après-midi

AVEC ou SANS LE BAC... ESM EST. ENSEIGNEMENT PRIVE 222.51.40. BTS TOURISME • ACTION COMMERCIALE • COMMERCE INTERNATIONAL. SECRETARIAT • INFORMATIQUE • SECRETARIAT TRILINGUE. ESM - 141 rue de Rennes 75006 PARIS - EST 195 bd St-Germain 75007 PARIS

FORMATION SUPERIEURE DE PROTHESISTES DENTAIRES « IFOSUPD ». Etablissements MIXTES assurant une formation de PROTHESISTE DENTAIRE de haut niveau. Cycle normal d'étude de 3 ans. Cycle complémentaire de spécialisation d'un an (préparation BP-BM). Niveau d'entrée 1<sup>er</sup> sans limite supérieure. 2 ÉTABLISSEMENTS: IFOSUPD-PARIS 7, PASSAGE DELSSERT 75010 PARIS - Tél. (1) 245-77-47. IFOSUPD-AIX 3, RUE A.-LEFÈVRE 13100 AIX - Tél. (42) 23-85-21

INSTITUT D'ÉTUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES (I.L.E.R.I.) Etablissement privé d'enseignement supérieur. 12, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS. Tél. : 296.61.48. Fondé en 1948, l'Institut donne une formation de caractère juridique, économique et commercial aux étudiants et aux jeunes cadres désireux de se préparer aux CARRIÈRES INTERNATIONALES. L'enseignement est assuré par des professeurs d'Université, des hauts fonctionnaires et des praticiens du commerce international. Le diplôme est admis en dispense de la deuxième partie de l'examen de quatrième année de droit (arrêté ministériel du 16 février 1967) et donne accès aux doctorats. Baccalauréat exigé - Recrutement sur titres - Statut étudiant. Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

sans bac! 9 grands chapitres correspondant à 9 bouées de sauvetage. Spécial Sans Bac! LAPRES-BAC. NOUVEAU CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX. Pour vous ouvrir les grandes carrières de l'hôtellerie et de la restauration de haut niveau à l'échelon international. INSTITUT INTERNATIONAL MAXIM'S DE PARIS. formation supérieure aux techniques de management, de gestion et d'accueil dans l'hôtellerie, le tourisme et la restauration de prestige. Stages en entreprises dès la première année et séminaires spécialisés selon option. Pratique intensive des langues. (admission : niveau bac ou terminales). MAXIM'S célèbre dans le monde entier. DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE. votre nom, votre adresse, code postal, téléphone. INSTITUT INTERNATIONAL MAXIM'S DE PARIS école privée du groupe IPSA 71, Fg St-Honoré, 75008 PARIS/tél. : 266.40.70

SERVATOIRE FRANÇAIS. réalisateur monteuse.



JP M... 1984

Le Monde

# LIVRES

## Michel Foucault, les plaisirs et la morale

Quand l'histoire de la sexualité nous conduit chez les Grecs et les Latins.



Dessin de BÉRENICE CLEEVE

QUEL étrange destin que celui de cette Histoire de la sexualité, entreprise gigantesque dont les bifurcations insolites sont le reflet d'une pensée toujours en mouvement, conquérante et instable.

En 1976, Michel Foucault en publie le premier tome, la Volonté de savoir, qui se présente comme l'introduction théorique, volontairement rapide et tranchée, d'un ensemble de six volumes. Il annonce la couleur, présentant, avec une sorte de jubilation fiévreuse et magistrale, une thèse dont il se réserve de polir les détails et les démonstrations dans les ouvrages ultérieurs. Il n'est pas vrai, dit-il, que le sexe soit l'objet d'interdits et de répression dans la société contemporaine (c'est-à-dire celle qui s'est construite depuis le dix-huitième siècle). Celle-ci, tout au contraire, en a fait son souverain. La « sexualité » est une invention moderne qui, par la religion, l'éducation, la morale, la psychologie, la médecine, la justice, la politique familiale, la biologie... nous gouverne tous. C'est le secret le moins bien gardé qui soit et nous ne cessons de l'interroger pour qu'il nous dise la vérité sur nous-mêmes.

N'a-t-il pas dû renoncer à développer une idée dont il a reconnu la fausseté ? L'entreprise n'était-elle pas démesurée ou absurde ?

En fait, seuls les fidèles qui suivaient ses cours au Collège de France savaient qu'il n'en était rien. Et que ce long silence était simplement dû au fait que, changeant soudain d'orientation, Foucault était en train d'apprendre un nouveau métier : celui d'historien de l'Antiquité. « Que voudrait l'acharnement du savoir, dit-il, sinon l'acquisition des connaissances, et non pas, d'une

certaine façon et autant que faire se peut, l'égarement de celui qui connaît ? Il y a des moments dans la vie où la question de savoir si on peut penser autrement qu'on ne pense et percevoir autrement qu'on ne voit est indispensable pour continuer à regarder ou à réfléchir. »

Ainsi Foucault, préférant le plaisir de l'aventure à la sécurité des sentiers balisés (fit-ce par lui-même), se livrait aux délices de l'égarement, alors que le public l'attendait bêtement là où il avait dit qu'il passerait.

Le tome II, intitulé l'Usage des plaisirs, nous conduit chez les Grecs

du quatrième siècle avant Jésus-Christ ; le tome III le Sauc de soi, chez les Latins du deuxième siècle après J.-C. Un quatrième (et dernier) volume est prévu pour l'an prochain : les Avez de la chair, sur la patriarcat chrétien.

Foucault s'explique, dans l'introduction de l'Usage des plaisirs, sur les raisons de son changement de cap.

Son propos, nous dit-il, n'était pas de faire une histoire des idées ou des mentalités, mais l'analyse d'une expérience particulière : celle par laquelle « les individus ont eu à se reconnaître comme sujets d'une sexualité ». Or, cette notion-là de la sexualité et du désir n'est pas une donnée intemporelle, un invariant. Elle est historiquement située. C'est une invention moderne, issue de l'expérience chrétienne de la chair et du péché. D'où l'idée d'aller voir en deçà, de remonter le temps pour analyser la façon dont s'est constitué « l'homme de désir ».

Le projet de Foucault est maintenant d'analyser les pratiques par lesquelles les individus ont été amenés à porter attention à eux-mêmes, à se déchiffrer, à se reconnaître et à s'avouer comme sujets de désir. Bref, l'histoire de la sexualité devait se transformer en une « histoire de l'homme de désir ».

La principale découverte qu'a faite Foucault par cette exploration dans la « généalogie » du désir a été de pouvoir observer la constitution de la morale. La question en suspens était en effet la suivante : comment, dans une société qui ne comporte pas d'interdit majeur, l'homme en est-il arrivé à se façonner une pratique sexuelle ? Par quels mécanismes, à partir de quelles expériences, le comportement sexuel est-il devenu « un objet d'inquiétude, de débat et de réflexion » ?

FREDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 20.)

### le feuilleton

#### « LES TROIS ARBRES DE PALZEM », de Giono

### Aller l'amble

CE livre de Giono n'est pas un roman inédit retrouvé derrière une solive de Manosque ; hélas ! non. Ce n'est qu'un recueil de chroniques, à placer du côté des Terrasses de l'île d'Elbe, qui réunissent en 1976 d'autres articles éparés dans la presse. Ces textes-ci ont paru entre 1951 et 1965. Les dates importent peu. L'événement, Giono s'en détourne plus qu'il n'y colle, comme on dit vulgairement dans les journaux. L'actualité ne lui sert qu'à vérifier sa méfiance envers le monde tel qu'il va. C'est le présent repoussé des passés.

J'ai écrit : « ce n'est qu'un recueil ». Je savais que j'aurais à me corriger aussitôt. La chronique n'est pas un genre mineur, dès lors qu'un créateur tient la plume, et qu'elle se glisse entre les pages d'une œuvre capitale, comme c'est le cas. L'écrivain va l'ambler (se dit d'un cheval qui en prend à son aise avec les règles du trot et se laisse distraire). Il n'est pas tenu par le carcan du récit à mener. L'observation moraliste, son outil de base, musardé. On

par Bertrand Poirot-Delpech

pense à Picasso griffonnant sur une nappé de bistrot, aux gammes avec lesquelles l'orchestre s'accorde avant d'attaquer le morceau promis. Le plaisir y est déjà.

Chaque lecteur retient de la ballade ce qui lui chante. J'ai appris que Reveillac, pour tuer Henri IV, avait touché un sou. Vous saviez ? Plus connu : le bonheur n'est pas un instinct aimable ; rien à voir avec ce qu'en montrent les scènes champêtres des toiles de Jouy. Il rend féroce. Il veut des chassés autant que de chasses. Y mêler morale et contrat social, c'est peine perdue ; et dupé.

EN France, on aime les écrivains avec racines. Cela fournit une étiquette de plus. Giono égale cigales. Faux. Du train qui l'emmène à Bordeaux, il est capable de parler des paysans de Languedoc comme Mauriac soi-même. Affaire de haine pour la ville ? Il y a de cela. L'architecte, le génie militaire, l'ingénieur qui construit Piémont ou les autos, les metteurs en rangs, en files, en échecs, Giono ne les porte pas dans son cœur. On dirait que certains ustensiles modernes envahissent nos existences pour la seule raison qu'ils ont été « inventés ». Si vous récusez cette logique, on vous fait grief de bouder votre époque ; dans la vie.

Giono, boudier la vie ? Il l'aime tant, au contraire, que le risque de suicide collectif le hante. Vous connaissez l'histoire des « bobacs » ? Sans raison, ces marmottes des steppes font 3 000 kilomètres, elles qui ne sont pas douées pour la marche, elles passent des fleuves, procèdent gaiement en route, repoussent les attaques des renards, tout ce tintouin pour, quatre mois après, se jeter météoriquement dans l'océan Glacé Arctique, dont pas une ne réchappe ! Si cet élan absurde les prenait depuis la nuit des temps, on se rassurerait ; mais à data de... 1875 ! Certains lemmings de Scandinavie déploieraient la même énergie à se noyer en mer du Nord depuis... 1920 ! Et si cette rage prenait les humains ?

A certains signes, Giono soupçonne qu'ella nous a déjà pris, qu'elle gègne. Il se souvient d'un temps où les paysans donnaient leurs fruits — du verbe : donner, offrir sans contre-partie, — pour le plaisir du « goûter-moi ça ! ». Un jour, un Parisien a planté quatre cents pêchers d'un coup. La terre renâclait. La chimie s'y est mise. Où est le progrès ?

La retour à la terre, avis à ceux qui y songent, ne s'improvise pas. Depuis le Corradour, Giono a reçu des milliers de lettres de citoyens : l'arrive écrire par chez vous, ou faire de la céramique (très couru, le céramique !), trouvez-moi un troupeau à garder ! Comme si, berger, c'était un boulot d'amateur !

Voilà bien l'annuel de l'imaginaire à domicile. Le monde nous tombe tout cuit dans l'assiette, et le seul ou père Martin, juste à côté, devient un fantôme. La lecture, c'est autre chose. Elle oblige à faire tout le travail, ou presque. On la transporte avec soi. Elle rend joyeux. Ce n'est pas comme le cinéma : evez-vous vu, à la sortie des salles, ces regards de chouettes dans les phares ?

(Lire la suite page 20.)

## Lars Gustafsson, le tennis et le Texas

Un romancier suédois dans une université américaine.

La publication, l'an dernier, du Journal d'un agriculteur de Suède de Lars Gustafsson — premier titre de l'excellente collection de « Romans étrangers » que dirige Tony Cartano aux Presses de la Renaissance — avait été une réelle découverte (1). Celle d'un romancier passionné de philosophie et de musique, auteur d'une thèse de doctorat sur « Langage et mensonge. Essai sur les théories extrêmes dans la philosophie du langage au dix-neuvième siècle », qui publie depuis l'âge de vingt ans. Celle d'un moraliste pessimiste, mais plein d'un humour caustique, qui explore avec circonspection l'absurde contemporain. On ne sait encore ce qui sortira de la dernière expérience — philosophique ? métaphysique ? — de ce Nordique paradoxal qui n'est, il y a peu, converti au judaïsme.

Strindberg et l'ordinateur, le court « roman » dit sous le titre « Fenêtre », ou « série » — qui vient de paraître, date de 1977, et précède d'un an la Mort d'un agriculteur. Son titre original — les Joueurs de tennis — le définissait avec infiniment plus de justesse. Car le tennis mental tient une grande place dans cette confessionnaliste, datée — automne 1974, — d'un Européen invité comme professeur de littérature scandinave dans une université américaine — à Austin, Texas — et qui se trouve confronté à l'american way of life ou plutôt à la manière de penser des Américains.

Pour lui, le tennis devient partie intégrante de son activité intellectuelle (pour d'autres, ce pourrait être le base-ball, ou le frisco), au même titre que son cours sur Strindberg. D'abord, il se sent bien dans sa peau. Lui qui avait l'habitude de se comparer à un gnome barbu, il se trouve « nerveux et bronzé comme un jeune dieu » et, sifflant Wagner en dévalant les côtes sur son vélo à dix vitesses, il se prend pour

Siegfried rejoignant une fille du Kluge pour siffler un coke au snack de l'université.

« Oui, j'ai été heureux à cette époque. Plus le temps passe, et plus je me rends compte que j'ai été heureux. » Ce refrain ponctue la petite chanson du livre qui le ramène à son point de départ, dans le nord de la Suède. Là-bas, il a été le professeur le plus populaire de l'université... avec un honneur, professeur de sagesse ! Il s'était fabriqué un personnage — un peu burlesque dans son fanatisme sportif, mais dans l'ensemble assez séduisant — face à ces étudiants en jeans et chapeaux à larges bords, cow-boys modernes avec une miniculatrice à la ceinture, à qui il doit expliquer Nietzsche.

« Essayez voir d'expliquer cela à des écrivains américains ! — L'Uber — ne peut être raisonnablement se traduire en anglais que par « Superman », et Superman n'est rien d'autre que ce héros dont nous avons tous lu les aventures quand nous étions gosses, une espèce de policier fasciste qui change de fringues dans les cabines téléphoni-

ques et participe à toutes les alertes sérielles.

Même pour le lecteur français, il faut une bonne connaissance de la vie de Strindberg pour savourer l'expérience de l'ordinateur. Gustafsson nous explique patiemment, en professeur, le sujet d'Inferno : la terrible crise morale et spirituelle traversée par le poète suédois entre 1895 et 1897, lors de la séparation d'avec sa femme et de son installation à l'hôtel Orfila à Paris, où il se livre à ses recherches occultistes et alchimiques : il cherchait à prouver, entre autres, que le soufre était un corps composé et il espérait découvrir la méthode pour fabriquer de l'or. Il devient alors victime d'une véritable folie de la persécution de la part de mystérieux personnages dans l'appartement du dessus.

Un étudiant d'Austin a découvert un livre, les mémoires d'un chimiste polonais dans lesquelles cet inconnu expliquait comment il s'était installé au-dessus de la chambre de Strindberg et avait essayé de le chloroformer pour lui voler ses méthodes de traitement du soufre... et lutter pour l'indépendance de la Pologne ! Seul un ordinateur pourra mettre efficacement en rapport les deux ouvrages pour vérifier les relations entre les deux récits. Celui du PC des Forces aériennes d'intervention de Fort Worth fera l'affaire, puisque Chris, un ancien étudiant gauchiste des années 60, y a accès. Mais gare à la surcharge d'informations qui pourrait détraquer la machine !

Il aurait pu être tué par le feu qui, cette année-là, avait massacré treize personnes sur le campus d'Austin, il aurait pu tomber amoureux d'une Texane qui ressemblait à Lou Anderson Salomé ; il aurait pu déchiffrer la troisième guerre mondiale... Mieux vaut encore échanger des balles, perfectionner son service, pratiquer la philosophie des cours, se dit Lars, le héros. Comme le lui conseille Abel — qui s'est fait battre, une fois, par Connors à Forest Hill.

« Ne remâche jamais une balle déjà partie, lui enseigne ce sage du court de Lamar Boulevard. Elle est partie, bonne ou mauvaise, elle n'est plus là. Il n'existe jamais d'autre balle que celle qui vient après. »

Il existe d'autres livres que celui qui vient après. Celui-ci nous a bien fait rire. A quand le prochain ?

NICOLE ZAND.

\* STRINDBERG ET L'ORDINATEUR, de Lars Gustafsson, traduit du suédois par Marc de Convensalim. Presses de la Renaissance, 132 p., 69 F.

(1) Voir « Le Monde des livres » du 11 février 1983.

### billet

#### Jacques Perret au Jardin des Plantes

DÉJÀ, en feuilletant le livre, on avait été séduit par les illustrations empruntées à deux ouvrages du dix-neuvième siècle sur le Jardin des Plantes. Dès le premier paragraphe, on a envie de se laisser aller au rythme de l'écriture de Jacques Perret, celui de son propre plaisir de badiner, d'habitué du Jardin, de vieil habitant du quartier. Quel meilleur guide qu'un vieux monsieur au style irréprochable, d'une grande culture, pour parcourir ce Jardin des Plantes, son histoire, son quotidien, et découvrir son existence ?

Mais on ne tarde pas à devenir la supercherie. Le Jardin où l'on s'attarde devant l'éléphant de mer ou les volatiles n'est qu'un prétexte à des considérations dans le ton est donné dès la page 12 : « Nous remarquons ici la densité singulière de la clientèle exotique, mais ni plus ni moins il est vrai que dans les rues, les gens, les facultés (...), où elle s'étale sans vagues ni rémous. (...) Soit dit en passant, il m'est arrivé, jadis, dans un wagon de métro bien tassé, nous fussions trois ou quatre voyageurs apparemment francodites à

croiser nos regards pour évaluer notre pedigree de né nati. »

Dès lors, dans la description du jardin comme dans celle du quartier, aucun lieu commun ne sera épargné au lecteur : ni les « chômeurs irresponsables », ni les jeunes, ni les infiltrations de la pédérastie dorée de Saint-Germain-des-Près, ni « le pittoresque stratégique de restaurants chinois et vietnams », ni l'« imprégnation exotique où se contortent le royaume ».

Que Jacques Perret ne soit pas un homme de gauche n'est certes pas une découverte. Mais on pouvait attendre de ses « réflexions morales » plus de hautes marques primaires et secondaires telles que ce « kiosque à journaux très prospère, car la jeunesse depuis peu est politisée par devoir. A côté, c'est une marchande de marrons, peut-être un archange, mais assistée d'un protecteur assurément arabe ».

On aurait aimé voir Perret s'abstenir de morceaux de bravoure racistes et antidémocratiques, comme celui-ci : « La République, hélas ! n'est pas en moyens ni en devoir de protéger des coccyx d'Ichtyosaures quand

il faut loger les rois nègres en palais de marbre, assurer le couvert du terrorisme international et pratiquer la dilapidation promotionnelle des derniers publics à tous les niveaux de la conscience démocratique. » (p. 32.)

Il ne suffit pas de dire « le jugement téméraire est mon péché mignon » pour se permettre de décrire, quelques lignes plus loin, « un échantillonnage complet de la diaspora juvénile. Toutes les variétés africaines, asiatiques et européennes du petit juif à l'âge ingrat ».

En ces temps où l'extrême droite se croit une force d'avenir, soutenue par ce que la société compte de plus frileux, égoïste et étroit, nul doute que ces facilités, ces humeurs, cette rigueur — enveloppées de Jardin des Plantes et de beau style — ne trouvent des lecteurs rejoints, confortés dans leur incapacité à réfléchir et à imaginer. Pour les autres, la qualité de l'écriture ne saurait faire oublier la nausée. Et la lecture, au fil des pages, devient franchement désagréable, l'irritation faisant place au malaise.

JOSYANE SAVIGNEAU.  
\* LE JARDIN DES PLANTES, de Jacques Perret. Julliard, 260 pages, 80 F.

PETER BROWN & STEVEN GAINES

# Yesterday

## LES BEATLES

Voyage intime dans une légende

Le témoignage le plus complet et le plus honnête jamais écrit sur eux.

ROBERT LAFFONT

Collection Islam d'hier et d'aujourd'hui dirigée par A.M. TURKI

Joseph SCHACHT

# INTRODUCTION AU DROIT MUSULMAN

Histoire et doctrine 256 pages : 120 F

Chez tous les bons libraires et chez l'éditeur  
MAISONNEUVE ET LAROSE  
15, rue Victor Cousin - 75005 Paris - Tél. : 364.32.70

"Tout ce qu'il fallait faire pour tendre à fonctionnariser une activité à vocation d'élite fut fait". LE PHYNN n'est pas tendre pour les journalistes, dans...

LE PHYNN

MISSION SUR LA PLANÈTE FOL

Jugements d'un autre monde...

éditée

EN LIBRAIRIE

EDIFREE, B.P. 106, 77305 Fontainebleau Cédex - Tél. (6) 422.53.21

Paul Morelle

# UN NOUVEAU CADAVRE

# ARAGON

"Il y a longtemps que n'était pas paru en France un pamphlet aussi méchant, acide et vengeur." Bernard Pivot/Lire

ÉDITIONS DE LA TABLE RONDE ZK

## PRIX D'HISTOIRE de l'Académie française

Philippe ANDRÉ-VINCENT  
BARTOLOMÉ DE LAS CASAS  
Pierre AUBE  
LES EMPIRES NORMANDS D'ORIENT  
Emmanuel BOURASSIN  
PHILIPPE LE BON  
Maurice BOUVIER-AJAM  
ATTILA  
Yves JACOB  
MANDRIN  
R. JOFFROY et A. THÉNOT  
INITIATION A L'ARCHÉOLOGIE DE LA FRANCE  
Jean-Robert PITTE  
HISTOIRE DU PAYSAGE FRANÇAIS  
Gérard SIVERY  
SAINT-LOUIS ET SON SIÈCLE  
parus chez  
TALLANDIER

## la vie littéraire

### Le livre ancien se porte bien

C'est sous le patronage de Diderot, en cette année du bicentenaire, que le Syndicat national de la librairie ancienne et moderne à Paris a placé ses premiers Foires internationales du livre ancien, qui vient de se tenir les 15, 16 et 17 juin sous les voûtes gothiques de la Courcaille. Elle lui joignait une exposition des œuvres du philosophe des Lumières, dont on trouve maintes répliques, à vendre elle-même, en quelques-uns des soixante-dix stands. Des libraires venus de dix pays, avec leurs trésors, côtoyaient leurs confrères de Paris et de la province. Les cotés se portent bien. Ainsi, parmi une dizaine de titres, le quasi introuvable prospectus annonçant l'Encyclopédie (1751) était catalogué 38 000 F, les trente-cinq volumes de cette gigantesque entreprise 130 000 F, la Lettre sur les aveugles (Londres, 1749) et le File naturel (Amsterdam, 1757), 2 000 F chacun.

D'autres raretés regroupaient tous les thèmes traités par des siècles d'écriture : sciences exactes et sciences naturelles - flores ou bestiaires accompagnés d'admirables planches coloriées, - théologie, histoire, Mémoires et littérature, bien entendu. La vogue des récents est largement confirmée : la haute-Égypte visitée par Frédéric Caillaud (1826-1827), 20 000 F, la Grèce décrite par le comte de Choiseul-Gouffier (1782-1822), 45 000 F, le Japon commenté par John Hay, 12 000 F. Pas de prix connu pour le voyage en Tartarie de Jean de Carpin (Venise, 1537) ou l'itinéraire en Égypte et en Arabie de Ludovico de Varthema (Milan, 1523). En revanche, on demandait 65 000 F pour le manuscrit arabe de Rumi (826) et 12 000 F pour les écrits du théologien rabbin G.P. Alcazar (Arvieux, 1801). Notons encore au hasard 25 000 F pour un traité didactique, illustré à cet effet, d'Albert Dürer (Nuremberg, 1534) ; 12 000 F pour un incunable d'Albert le Grand (Strasbourg, 1489) ; 85 000 F pour l'Ancien Testament traduit en allemand par Martin Luther (Strasbourg, 1524) ; 5 000 F pour un Montaigne de 1725 ; 12 000 F pour un Rabalais de 1586 et 7 000 F pour une très belle édition du même auteur, du dix-septième siècle, enrichie de notes ; 20 000 F pour la première édition collective de Joachim du Bellay (1562) et 4 000 F pour les Regrets et autres poèmes (1569) ; 11 000 shillings pour l'originale, en trois tomes in-quarto, des Oraison funèbres de Bossuet...

On était tenté par l'année 1855 de la revue des Deux Mondes, dont le numéro du 1<sup>er</sup> juin contient en prérogatives dix-huit pièces des Fleurs du mal, et par l'originale du Salon de 1845 de Baudelaire. En ce qui concerne les revues françaises, citons les trois premiers numéros de l'Assommoir au bureau (1901-1906), 15 000 F, et la collection complète de la Revue surréaliste (moins sept pages arrachées).

### 190 000 francs pour un manuscrit de Céline

Un manuscrit du roman de Louis-Ferdinand Céline, *Féerie pour une autre fois*, N. - Normandie a été vendu 190 000 francs à un amateur parisien à l'Hôtel Drouot, mardi 19 juin. Ce manuscrit de 3 882 feuillets in folio était réparti en quatre dossiers, correspondant à des états successifs du roman.

Écrit durant l'exil de Céline à Kleckovgaard, au Danemark, Normandie évoque un bombardement de Paris par la RAF. Se comparant à Pline le Jeune, témoin de l'éruption du Vésuve qui explosait Pompéi, Céline parle des locataires de son immeuble et du gros Normand, de sa femme Lucette (L.R.), de son chat Bébert, de son chien Pizam. Ce roman avait été publié pour la première fois par Gallimard en 1954.

### La philosophie en voyage

"Voyager, semble-t-il, n'est pas une activité étrangère à la philosophie, c'est même généralement par là que ça commence". Il faut s'en aller, « fuir le bas », quitter un lieu pour en chercher un autre, se déplacer, écrit Bertrand Ogilvie pour ouvrir le numéro 3 de la revue *Qui la philosophie*, consacrée au « Voyage ». « Aussi, quand Nietzsche écrit découvrir qu'on ne pense pas les mêmes choses, ni de la même façon assis à sa table ou cheminant sur les sentiers alpins, cette idée lui semble révolutionnaire ».

Au sommaire de cette revue trimestrielle réaffectant antipositivisme qui a refusé aussi bien la prétention scientifique que la tentation de l'importance, animée par une équipe de jeunes philosophes, signalons : « Les routes des Lumières ou la naissance de la République des lettres », par Marcel Hénaff ; « Le Palais des glaces par Sophie Jankélévitch » ; « Le retour (notes vagues) », par François Ribes ; « Wittgenstein explorateur et cartographe », par Eric Spitz ; « La philosophie à sa frontière », par Gilles A. Théron ; « La source du pôle Venco ou le voyage des idéologues », par Jean-François Braunstein, etc.

La prochaine livraison, qui paraîtra en septembre traitera d'un thème inépuisable : « Les périodes des philosophes ».

\* QUI LA PHILOSOPHIE, n° 3, juin-juillet. Éditions Bruno Hattemer, 15/17, rue Casagrande, 75014 Paris. Abonnement pour un an : 140 F.

### en bref

À L'OCCASION DE L'EXPOSITION « LE SIÈCLE DE KAFKA », le Centre Georges Pompidou et le Festival international de la culture jeune présentent au Centre de France de Marie Perle et Alexis Nouss d'après Kafka (dir. de la Mission de Céline, *Préface* de 1923 à la 2<sup>e</sup> édition, le *Journal* du jeudi 21 juin à 21 heures, dimanche 24 heures à 15 heures et à 19 heures, les 3, 5 et 6 septembre à 21 heures. (Petite salle. Réservation : 274-42-19. Prix des places : 17 et 23 F.)

LE GROUPE DÉTENDU SAKITIENNES organise ses journées musicales de travail, le samedi 23 juin : « Questions scolaires » J. Colomel, J.-E. Fontaine (de 18 à 13 h) et « Financement dans l'œuvre de Sartre », M. Costat, G. Lét. R. Mirakli, F. Verstraeten (de 15 h 30 à 18 h 30) ; et le dimanche 24 : « Étude des *Caractères de la vie de guerre* », J. Dupuy, G. Lét. (de 10 h 30 à 12 h 30) et S. Terzi-Mezzele, S. Sparoli, Ph. Lajoie. Ecole normale supérieure (salle de la Rotonde), 45, rue d'Ulm, 75005 Paris. Réservations : 596-36-23.

LES SEPTIÈMES « CAHIERS SAINT-JOHN PERSE » viennent de sortir avec une traduction d'Amos en arabe par Mustapha El Kassi et des études sur l'œuvre de ce poète par Albert Henry, Charles Dubois, Diane Nairac, Stefano Agosti, etc. (Gallimard, 150 p., 65 F.)

LES ÉDITIONS HATIER, à l'occasion de la centième de leur célèbre collection « Comp de plus », ont créé le prix France ouverte, qui vient d'être attribué pour la première fois. Le lauréat est Adrien Bobbio pour son roman *Ag rest der heures* (Hatier, « Comp de plus »). Cette collection se donne maintenant pour but de promouvoir les engagements écrivains. Le jury du prix France ouverte était composé de Michel Arrivé, Marc Bataillon, président de l'Alliance française ; Édouard Glissant, rédacteur en chef du *Courrier de l'Université*, et de Marie-Louise Bismont, prix Fémina 1976 ; Pierre-Jack Hérold ; Raymond-Jean, Claude Klotz et Antoine Maillet.

LES JOURNÉES CLAUDE-LENNES qui se dérouleront au château de Bragues les 21 et 22 juillet prochain auront pour thème : « Le goût de la poésie ». L'ouverture de la soirée sera le montage poétique de Michel Mabeau, « Le Chant fou », et le dimanche 22 juillet, à 19 heures, à un concert Debussy et Ravel donné par les solistes de l'Ensemble instrumental de Grenoble. (Rassemblement et Association des amis du château de Bragues, 13, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris.)

UN HOMMAGE À HENRI BARBUSSE sera lieu à l'ancienne résidence de l'écrivain, dans l'ancien hôtel de la rue de la Gravelle, le samedi 23 juin, à 11 heures, avec Pierre Fassin, président de l'Association des Amis d'Henri Barbusse. Jack Rollin, secrétaire d'État à l'Équipement, prononcera une allocution.

LE SIXIÈME STYLO D'OR qui récompense le meilleur roman de langue française, a été attribué à *Maryline Delbourg Delphie*, qui a publié notamment *Le Mède pour la vie* (Ed. Autrement) et *Le Sillage des défunts*. (Ed. J.-C. Lattes.)

LE PRIX DE L'ESSAI ANDRÉE-GAUTIER, décerné par le club littéraire La Terrasse (36, rue Jacob, 75005 Paris) a été décerné à Louis Dumont pour ses *Essais sur Platonisme* (Le Seuil).

### en poche

## La traversée de Paris

AVEC les *Grandes Largeurs*, d'Henri Calet, (1951) on se promène dans Paris, du quatorzième au dix-septième siècle, du sud à l'ouest. Sur la plate-forme de l'autobus, le « 92 » ou le « 28 », le long de la Seine, en bateau-mouche, entre l'avenue Daumesnil et la place des Terres, on ramène aussi dans le temps. Calet recrée au passage des « souvenirs personnels, en poèmes, en grains, des fragments d'histoire de France, des fraises des bois... ».

C'est vrai que Paris a changé et, sous nos yeux, n'arrête pas de se transformer. Le Paris de Calet s'efface ; ses peintures s'écaillent et ses rues ont de nouveaux noms. *Magic City*, le *Bon Génie*, *Paris-Kermesse*, l'Expo, la *Pâtisserie de l'Obus des Terres*, le *Rotondome*, c'est loin tout ça ! Les « *Horloges de la mort* », des colporteurs qui rongent le bois, ont dévoré, métaphoriquement, les lieux et les visages.

« D'une large baie du quai d'Orsay, j'ai regardé couler la Seine, avec Jean Giraudoux, autrefois. » Amours, impressions d'enfance, promenades à Chailot, logis de la rue des Académies et de la rue Serpente, Calet en parle avec des larmes dans la voix. Il n'est pas gai. « Les odeurs sont plus durables que les pins. » Contre l'oubli, il a quand même réussi l'un de ses meilleurs livres.

RAPHAËL SORIN

\* LES GRANDES LARGEURS, d'Henri Calet. Gallimard, collection « L'Imaginaire », 100 p., 26 F.

éditions LSA

CHRONIQUE

au fil des lectures

Témoignage

Jules Roy dans les ruines de Beyrouth

Il y a bien des façons de faire aujourd'hui, car de nous en poche, le voyage du Liban. On peut essayer de décrire l'échec de dix ans de guerre, d'identifier les responsables de la hémorragie, d'en définir l'enjeu international. On peut même - mais oui ! - s'évader en esbètant la poésie des ruines et le charme indétruite qui survit au désastre. Jules Roy, lui, ne peut que souffrir et hurler, crier d'horreur et de tristesse, car « il faut être un peu saoul pour parler de Liban ».

Ce compte rendu de voyage s'était pourtant fixé un objectif : « J'appartenais à la chrétienté d'Occident et, même si être de bourgeois, j'allais au Liban rencontrer la chrétienté dans ses épreuves... » Bourricot ? Sans cesse, l'ancien officier recrue de guerres se place sous ce totem : l'âne, l'animal de la douceur et du mépris, qui porta le Christ à Jérusalem au milieu des palmes, et en garde, dit la légende, une croix à jamais tracée sur l'échine.

Jules Roy rencontre les « Héritiers béniéux », les fanatiques de l'islam, les massacres imbeciles, la grande déresse des innocents qui lui rappelle la Kabylie et le Tonkin des années moroses. Il en est sûr : « Le Liban qu'on a connu est mort et le nouveau Liban chéris sera arabe. » Il y cherche avec angoisse une place pour ses frères de foi et de pèché, semblant parfois oublier qu'ils sont chez eux et que le parallèle avec ses colons d'Algérie est abusif. Quel Liban serait concevable demain, sans ceux qui ont fait le Liban de tous les jours ?

Étrange lecture d'amour, apocalyptique et confuse ! « Faut-il être idiot pour se mettre dans des états pareils ? » soupire l'auteur, rentré dans sa chambre d'hôtel et se regardant sans indulgence au miroir. Sa culpabilité diffuse d'ancien massacreur aidé de civils allemands pour la bonne cause, son horreur de la guerre, vieille maîtresse délicate, affleure dans ce texte furibond et douloureux.

Parti pour comprendre, Jules Roy a senti. Le péril des chrétiens l'avait lancé dans cette enquête. Le meilleur de tous les Libanais, la vanité de leurs justifications et de leurs haines, l'ont fait vaciller de ruine en ruine, épuisé de l'espérance. Et c'est « Beyrouth, vers la mort... ». Après avoir enfin vu l'immonde cri du général fasciné à l'ordre de la guerre d'Israël, le vint « bourgeois de la chrétienté » se redresser, soulagé, sur ses pattes flageolantes. Son petit livre, c'est un peu de la culture et de la pitié de Dieu.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI

\* BEYROUTH, VIVA LA MUERTE, de Jules Roy, Grasset, 285 p., 59 F.

Poésie

Le refuge de Charles Juliet

« L'écrivain tire profit de tout, fût-ce de ce qui en lui repousse l'écriture », écrit Charles Juliet, qui avait déjà noté dans son Journal (1) comment une œuvre se nourrit du désastre d'un homme.

On retrouve dans trois petits livres qui paraissent simultanément cette écriture intranquillante où toute complaisance semble banale, comme par enchantement.

« Brèves pour un double et l'indécidable » - Trop ardents sont un rigol par la concision de la forme et de la pensée. Les poèmes sonnent comme des sentences : « Le naufrage première porte de la connaissance... »

Dans Retour, une courte nouvelle, Charles Juliet nous entraîne sur les traces d'un homme qui, à l'occasion d'un rapide voyage dans le village de son enfance, doit affronter son passé pendant quelques heures.

Toutes les rencontres du narrateur démentent ou troublent sa mémoire, et le voyageur se laisse porter par les petits riens dans lesquels les vies s'émoussent.

Charles Juliet, qui refuse les frontières, car il se sent déplacé partout, a fait de l'écriture son refuge contre les cyclones qui l'habitent.

PIERRE DRACHLINE.

\* BRIBES POUR UN DOUBLE, de Charles Juliet, Arfuyen, 40 p., 40 F.

\* L'INEXORABLE - TROP ARDENTE, du même auteur. Fata Morgana, 80 p.

\* RETOUR, du même auteur. L'instant perpétuel (S. rue Guillaume-le-Cogégnant, 76000 Rouen), 30 p., 60 F.

(1) Trois volumes publiés chez Hachette dans la collection « POL ».

Les tempêtes intérieures de Jean-François Mathé

« Toutes les voix dont on se fit un ciel sous ce jour d'été perdus, pour-mises par la peine rétrograde », écrit Jean-François Mathé, qui, dans Navigation plus difficile, son cinquième recueil (1), nous guide entre des récits amers.

Ce poète refuse de savoir pour qui et pourquoi il continue de témoigner, alors que seule l'indifférence répond, jusqu'à aujourd'hui, à ses tempêtes intérieures.

Jean-François Mathé se laisse porter par les images et les sentences qui l'imposent à sa plume. Pris de lui, son suicide, sans cesse ajourné, repose calmement tel un chien fidèle.

« Pâles et tremblants, confie-t-il encore, nous devenons les petites bleues de la nuit, ses étoiles d'en bas... » Il est possible qu'un joueur se cache habilement derrière ces écrits qui jouent si bien avec les phrases gracieuses.

Capitaine de ses sarcasmes, ce navigateur solitaire nous donne rendez-vous dans des lies au sein desquelles « chaque souvenir de carresse est une flamme et le froid a trahi les lois ».

P. Dra.

\* NAVIGATION PLUS DIFFICILE, de Jean-François Mathé, Rougerie, 40 p., 24 F.

(1) L'auteur a déjà publié l'Instant (1972), Instant d'événement (1976). Ou bien c'est une absence (1978), Mais encore (1981).

science-fiction

A travers temps

« MILLENIUM, le dernier roman de John Varley, est un récit original et passionnant sur le thème des voyages temporels. C'est aussi un hommage appuyé à quelques-uns de ses prédécesseurs dans le domaine : les titres de leurs œuvres joliment l'itinéraire des héros. En outre, John Varley excelle dans cet art, typiquement anglo-saxon, du récit-catastrophe. Un accident d'avion, à notre époque, fournit le point de départ : c'est, nous dit-on, la plus grande catastrophe de l'histoire de l'aviation. Mais, au fin fond de l'avenir, il existe des voyageurs du temps qui enlèvent in extremis les gens promis dans le passé à une mort certaine. Elle, Louise, dirige le commando des kidnappeurs. Lui, Bill, mène l'enquête sur l'accident, au vingt et unième siècle. Un John Varley sardonique et un peu satanique conduit le bal de l'étrange, organisant le défilé avec un soin minutieux. (Millennium, de John Varley, traduit de l'américain par Jean Bonnefoy, Denoël, 320 p., 39,80 F.)

« JACQUES SADOUL voit dans son récit La Mort du héros un « itinéraire magique ». C'est aussi une belle cavalcade littéraire, sous prétexte d'une légende de la nuit des temps. L'auteur se glisse avec tant de naturel dans le fabuleux Nibelungen qu'il s'air de l'avoir inventé. Il fait mieux : il la recrée, en situant dans un « monde des rêves » clairement venu de la science-fiction, le mythe des « nains au trésor » cher au folklore germanique. La nymphe Mylène explique à Sigurd, le héros : « Notre univers a été façonné par les rêves des hommes du monde de la réalité, les Hautes Terras par les songes des enfants... »

Rien n'est plus difficile à écrire qu'un récit moderne sur un thème légendaire. Jacques Sadoul y réussit, grâce à la qualité de son style, fluide et pur, incisif et dépouillé, qui n'est pas sans évoquer celui d'Albert Vidalin. La Mort du héros est un bijou du clair de lune. (La Mort du héros, de Jacques Sadoul, Denoël, 256 p., 88 F.)

« PAMELA SARGENT consacre par une édition française de grand luxe, dans la collection du « Livre d'anticipation », que dirige Daniel Weidner, chez Opta : c'est mérité. Après le Règne des immortels, voici réunis en un seul volume Copies conformes et l'Etoile blanche, ses premiers romans. Cette jeune New-Yorkaise était surtout connue jusqu'ici pour ses autobiographies Des Femmes et des Merveilles (le Le livre d'or de Presses Pocket). Elle s'affirme aussi dans la science-fiction réaliste, puisant son inspiration aux sources de la biologie et de la médecine. Copies conformes est sans doute la meilleure histoire de clones jamais écrite, et l'Etoile blanche la meilleur récit sur la médecine aux prises avec des maladies nouvelles et une éthique monstrueuse. Deux œuvres passionnantes et graves. (Copies conformes et l'Etoile blanche, de Pamela Sargent, traduit de l'américain par Françoise Maillet, Opta, 540 p., 180 F.)

« CARTHAGE SERA DÉTRUITE... enfin peut-être. Car nous sommes en pleine utopie dans ce livre de Pierre Barbet. Et Jupiter soit quelles transformations l'enquêteur temporel Setri - dont c'est la deuxième aventure - va encore faire subir à notre histoire. Grâce à lui, Hannibal a conquis Rome... mais il est conquis à son tour par une princesse libre. L'aventure est contée avec allégresse et juste ce qu'il faut de précision dans le décor historique pour rendre le récit arasant et crédible. Pierre Barbet est d'ailleurs un spécialiste du genre, et son plus célèbre roman, l'Empire du Baphomet, mêle extraterrestres et templiers. Cet écrivain, seul auteur français de science-fiction régulièrement traduit aux États-Unis, poursuit sans bruit une œuvre modeste mais solide. Il est temps de la rendre justice. (Carthage sera détruite, de Pierre Barbet, Fleuve noir, 192 p., 16,50 F.)

MICHEL JEURY.

Les mille et une nuits de notre temps, le cycle de Majipoor. PAR ROBERT SILVERBERG LE CHATEAU DE LORD VALENTIN CHRONIQUES DE MAJIPOOR Du même auteur: LES MONADES URBAINES Collection "AILLEURS ET DEMAIN" ROBERT LAFFONT

PIERRE DAIX La porte du temps ROMAN AUX EDITIONS DU SEUIL 89 F. L'intelligence de la vie. Colette Seghers / L'Espresso Ce livre fort et bouleversant est tout empreint de passion et de sensualité. Michelle Gautheyrou / Le Figaro Une vérité XXe siècle... l'enivrant et obsédant roman de Pierre Daix. Claude Gayman / L'Unité SEUIL

JEAN-PAUL BERTAUD LES AMIS DU ROI Journaux et journalistes royalistes en France de 1789 à 1792 "Vous lirez Jean-Paul Bertaud d'un seul trait. Son livre est vif, intelligent, mesuré, généreux, sympathique. Jean-Paul Bertaud est un historien confirmé." PIERRE CHAUNU, de l'Institut "LE FIGARO" pour l'Histoire PERRIN

Jean-Noël SCHIFANO Chroniques napolitaines Texte magnifique, d'une beauté plastique et d'une sensualité comme il est rare que la littérature de chez nous nous en offre. Françoise Nénalitz / Le Matin "Le roman historique, avec cet auteur, prend une grandeur, une dimension théâtrale et érotique stupéfiantes." Jacques-Pierre Amette / Le Point GALLIMARD nrf

JOSÉ FRÈCHES LE COÛT D'ÉTAT PERMANENT APRES LE COUP, LE COÛT. ÉDITIONS DE LA TABLE RONDE

philosophie

Michel Foucault, les plaisirs et la morale

(Suite de la page 17.)

La réponse à cette interrogation, Foucault est allé la chercher dans les textes (discours, ouvrages philosophiques, traités médicaux, préceptes pédagogiques, correspondances, interprétation des songes...)

C'est pourquoi ces deux livres de Foucault ne se présentent pas comme des ouvrages délibérément spéculatifs, à la façon des précédents, mais, plus modestement, comme un long commentaire de textes, un voyage dans une bibliothèque close où se trouve rassemblé tout ce qui reste du discours qu'une société a produit sur elle-même.

Ce qui ressort de cette lecture attentive, explique Michel Foucault, est que la morale sexuelle s'est établie dans l'Antiquité, à partir d'une recherche constante de la maîtrise

de soi, de l'élimination des passions, d'un art de vivre assuré - la souveraineté de soi sur soi. Dans cette perspective, les aphrodisiaques - c'est-à-dire les «plaisirs de l'amour» - apparaissent comme un élément dans un ensemble de conduites qui englobent la diététique, la médecine, le gouvernement de la maison et de la cité, et qui convergent vers un objectif unique : donner à l'homme libre - le seul dont le statut fasse l'objet d'une réflexion morale et philosophique - la pleine maîtrise de son être, la capacité de se conduire et de conduire les affaires de la cité, l'aptitude à être un modèle pour les autres. Ce qui compte par-dessus tout c'est le style de vie, la modération du comportement, l'équilibre personnel.

C'est pourquoi ce qui fait problème en matière sexuelle n'est pas l'existence d'une dualité du désir, selon qu'il se porte sur les hommes ou sur les femmes, mais la nécessité de se comporter envers tous les objets de l'amour - les jeunes filles, les femmes et les garçons - avec la même dignité. La sexualité ne se divise pas en homo et hétéro sexualité, mais entre comportements

actifs (réservés aux mâles adultes) et passifs. Le devoir de l'homme est de montrer en toute occasion sa supériorité virile et son sens de l'honneur (en n'exerçant aucune violence ni injustice envers l'objet de son amour, en particulier son épouse).

Cette conception de la morale explique, selon Michel Foucault, que ce dont il est surtout question dans les textes, ce n'est pas l'amour avec les femmes, qui répond à des règles claires, mais celui avec les garçons, qui se heurte à une difficulté de taille : comment administrer un jeune homme puisse être l'objet d'amour - et donc avoir un rôle passif, - alors que son destin est d'être un homme libre, c'est-à-dire actif et dominant. Ce qui fait difficulté n'est nullement la possibilité d'avoir des relations homosexuelles - ressentir de l'amour pour un être jeune et beau est considéré comme parfaitement légitime - mais le fait qu'un homme puisse, à un moment de son existence, être dans une relation qui l'assimile aux femmes et aux esclaves.

Les philosophes n'ont pas manqué d'arguments pour tenter de résoudre cette contradiction, en faisant valoir que l'amour pour un garçon était plus vertueux, plus pur que celui qu'on pouvait éprouver pour une fille. Qu'il conduisait à l'amitié, stade supérieur de la relation sexuelle entre adultes mâles. N'empêche qu'il y avait là un sujet de trouble insurmontable.

La tendance à l'abstinence

Le résultat en est que, contrairement à l'image que nous avons souvent d'une société antique s'abandonnant à un libertinage pédérastique, la tendance a plutôt été à l'abstinence et à l'ascétisme. Evolution que Michel Foucault voit pratiquement triompher avec les stoïciens du deuxième siècle, parallèlement à un renforcement des liens conjugaux et une méfiance de plus en plus prononcée pour l'acte sexuel, considéré comme une source de perturbation et une perte d'énergie. Cette tendance à l'abstinence n'est pas due à une malédiction de la chair, comme ce sera le cas avec le christianisme, mais au désir poussé à l'extrême de préserver l'individu de toute dépense inutile, de lui permettre de se consacrer à la connaissance de soi, de ne se préoccuper que de sa propre jouissance.

Ainsi Michel Foucault établit une longue continuité entre la sexualité des Grecs de l'époque classique et celle des Latins du deuxième siècle, reposant sur une maturation de cette morale de l'autonomie individuelle. Pour lui, cette éthique s'oppose à celle qui se construira avec le christianisme et qui se fonde sur la soumission à des règles transcendantes énoncées et imposées par des instances de domination.

De là à supposer que Michel Foucault veut nous en dire plus et qu'à travers les Grecs c'est de nous qu'il nous parle, il n'y a qu'un pas qu'il est tentant de franchir. Ce n'est pas la première fois, dans la pensée occidentale, que le détournement par les Grecs apparaît comme un passage obligé pour qui projette de fonder une nouvelle morale. Certes son propos n'est pas aussi explicite. Son pessimisme est trop grand, son scepticisme trop radical pour qu'il puisse s'autoriser à proposer un programme. Mais, procédant par allusion, il décrit une situation qui a ses yeux ne manque pas d'analogie avec la nôtre. Celle d'un monde sans lois transcendantes et sans idéologies triomphantes, où l'individu pourrait enfin rentrer en lui-même, s'investir entièrement dans ses relations aux autres, aux plaisirs, à la beauté, à l'art.

Faire de sa vie une œuvre d'art, construire son individualité indépendamment des structures sociales, économiques ou politiques... ce programme implicite, Foucault ne veut pas nous dire qu'il faut aller le chercher chez les Grecs, car il appartient à chaque époque de définir ses rapports avec le vrai, le social, le technique... Mais il nous décrit un monde qui pourrait ressembler à celui vers lequel nous nous acheminons et auquel lui-même manifestement aspire.

Et comment ne pas voir que cette réflexion, sobre et sereine, est aussi une incursion volontaire dans une société ignorant les tabous sexuels et où - pour ceux du moins qui en sont citoyens à part entière - la vie privée n'est soumise à d'autres règles que le respect de soi et des autres. Les Grecs étaient des gens pudiques et tolérants. Deux vertus, nous dit Foucault, sur lesquelles nos contemporains feraient bien de méditer...

FREDERIC GAUSSEN. \* HISTOIRE DE LA SEXUALITE, de Michel Foucault; II - L'USAGE DES PLAISIRS; III - LE SOUCI DE SOI. Gallimard. « Bibliothèque des histoires », 285 p. et 284 p., 55 F. chaque volume.

histoire littéraire

Un malentendu nommé Péguy

Le Théâtre de l'Odéon présente, en ce moment, Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc, une œuvre de Charles Péguy. A cette occasion, Jean Bastaire s'est fait l'avocat d'un écrivain « bâillonné ».

VOILA soixante-dix ans qu'il est mort. Un tel laps de temps aurait dû permettre d'y voir clair avec lui. Il n'en est rien. Curieusement, la destinée posthume de Péguy ressemble à sa pauvre et courte vie : une croissance obscure, un bref et éclatant succès dû aux pires ambiguïtés, et la retombe dans l'ombre, avec pour consolation la fidélité d'une cohorte d'amis.

Il est terrible de n'être connu que par méprise ou sur une base trop étroite. Que ce soit en 1910 et 1911, lors de la parution du Mystère de la charité de Jeanne d'Arc, ou entre 1940 et 1944, durant le régime de Vichy, Péguy a été victime de l'utilisation que l'on faisait de son œuvre, et dont le résultat fut de le précipiter dans un oubli plus profond.

Aujourd'hui, le rejet continue. Une ignorance crasse se nourrit de deux contre-vérités insaisissables qui expriment assez bien les couples Péguy-Maurras et Péguy-Pétain. Comme en 1910, on imagine que l'ancien croyant socialiste s'est converti au christianisme d'Action française. Comme en 1940, on fait du disciple de Jeanne d'Arc un dévot du Maréchal.

Maurras, au moins, ne s'y est pas trompé, qui affirmait à Henri Massis : « Dans la mesure où cet illustre peut être lu, il est très dangereux, car sa tête est révolutionnaire. » La vraie, pas celle de l'ordre moral et de la paix des champs.

Au début du siècle, Péguy avait déjà été excommunié par Lucien Herr et les socialistes de l'époque : « Vous êtes un anarchiste. Nous menaçons contre vous de toutes ses forces. » Il s'agissait alors de faire l'union entre cinq partis d'extrême gauche, et Péguy ne voulait pas d'une inféodation aux gauchistes, ces ancêtres du stalinisme.

Voilà une chose qu'aucune Histoire du socialisme français ne raconte. Et pour cause : Péguy y brille par son absence. Celui qui fut, avec les deux cent vingt-neuf volumes et fascicules des Cahiers de la quinzaine, le François Maspéro des années 1900, n'est même pas mentionné dans l'album de famille.

L'hommage de Léon Blum

A la Libération, on parla de porter au Panthéon trois gloires nationales ou à la Résistance voyait une illustration de la France : Romain Rolland, Bergson et Péguy. Nul n'y trouva à redire, car nul ne se méprenait alors sur l'annexion de Péguy par Vichy. Pourquoi n'en est-il plus ainsi ?

En 1946, dans une lettre à Auguste Martin, fondateur de l'Amitié Charles Péguy, Léon Blum écrivait : « Je ne peux penser à Péguy qu'avec affection et admiration. » Hommage d'autant plus notable que Blum faisait partie, en 1900, du tribunal socialiste qui condamnait l'anarchiste.

Celui-ci est devenu chrétien, objectera-t-on, et chrétien « réac », comme le pense de nos jours un haut responsable des théâtres nationaux. Nombre de chrétiens dans le vent pensent de même etissent les murs lorsqu'on les aborde en compagnie de Péguy. Ils se souviennent du poète de l'enfant qui s'endort et du pèlerin de Chartres : « Non merci. Plus tôt Sade que Notre-Dame. » En fondant l'Esprit dans la ligne de Péguy, Emmanuel Mounier ne pro-

naît pas le gérant des Cahiers pour une fréquentation naïve. L'actuel directeur d'Esprit, Paul Thibaud, n'a pas d'autres sentiments. En 1973, Maurice Clavel prophétisait : « Vous verrez comme il envahit l'avenir. »

Le christianisme de Péguy est celui de Lech Walesa : un christianisme-peuple, qui demande à la Vierge et aux saints de dynamiser le totalitarisme et toutes les formes d'aliénation de l'homme par l'homme, pour restaurer, au nom de Dieu, les droits de l'homme.

C'est aussi le christianisme de Dostoevski : une foi ayant grandi dans l'atopie millénariste du socialisme, qui en a vécu les rêves et les dangers, et qui a reconnu que la vraie dignité de l'homme n'était pas dans la sécurité d'Etat, aux deux sens du mot, mais dans l'inquiétude.

Cet Eldorado de mots

Reste l'écrivain Péguy, encore plus dédaigné peut-être que le socialiste et le chrétien. Un vaseur, estimait Paul Reboux qui le parodiait dans les Litanies de sainte Barbe. De Barres à Guillemin, les hommes d'esprit s'effrayent de la naïveté lorsqu'ils s'aventurent sur cet océan de répétitions. Un instant conquis, Gide capitule. Mauriac persifle, avant un tardif repentir.

L'étrange est que les plus hardis explorateurs de l'écriture, les analystes de Pronst, de Joyce et de Céline, laissent inexploités cet Eldorado de mots, ce cosmos de signes dont la dérive apparente est réglée par un magnétisme humain. La monotonie du phénonème n'intrigue pas nos critiques. Ils prennent pour un bégaînement le lent déplacement d'une parole géante, totalement nouvelle. Que son énoncé ait un côté nébuleux, on ne le soupçonne pas.

Ainsi Michel Poizat, lors d'une émission « Droit de réponse » prend-il pour du Queneau un passage de l'Esprit de système. Personne ne s'interroge sur le paradoxe d'une Thèse écrite en vers libres, comme le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc, et traitant « de la situation faite à l'histoire dans la philosophie générale du monde moderne ».

« Il existe aujourd'hui, en plein Paris, une très discrète confrérie des admirateurs de Péguy, qui savent que c'est un des écrivains les plus pertinents de notre langue. La composition de cette société est gardée secrète, car ses membres ne tiennent pas à faire connaître d'où ils tirent leur verve et le meilleur de leur inspiration. Je pourrais citer des noms qui étonneraient. Mais chat ! », écrit Jacques Julliard dans le Nouvel Observateur, du 27 février 1982.

Tous les admirateurs de Péguy ne sont pas aussi discrets et, tels Roger Dadoun, Gérard Gégan ou André Glucksmann, n'ont pas honte d'avouer leur goût. Peut-on espérer que Péguy ait un auteur intellectuel ? Péguy est un auteur essentiel que l'opinion bâillonnée et dont une élémentaire justice réclame la libération.

JEAN BASTAIRE.

N. B. - Une autre société existe qui, à l'instar de celle évoquée par Jacques Julliard, souhaite être connue. Elle rassemble tous les amis de l'écrivain et passe chaque trimestre une revue d'informations et de recherches (L'Amitié Charles Péguy, chez M<sup>me</sup> Françoise Gerbold, 35, rue de Mont-Valérien, 92210 Saint-Cloud).

Après la représentation du Mystère de la charité de Jeanne d'Arc, une « table ronde », organisée par l'Amitié Charles Péguy, se déroula dans la grande salle de l'Odéon, le samedi 25 juin à partir de 22 h 30. Elle aura pour thème : « Péguy homme de la liberté ».

Des milliers d'études

DEPUIS un quart de siècle, à l'université, les péguistes possèdent une recherche novatrice que les milieux culturels ignorent, bien qu'elle fasse chaque année l'objet d'un congrès.

Péguy entre l'ordre et la révolution, de Gérard Lory (1) devrait pourtant faire sensation. On y découvre, méthodiquement inventoriés, une réalité trop souvent occultée : le socialisme de Péguy. Nullement sentimental ou franciscain, ce socialisme s'inscrit dans la grande tradition libertaire. Pendant dix ans, Péguy s'est opposé au socialisme parlementaire de Jaurès et de Guusde.

Gérard Lory reconstruit admirablement cette lutte, il le fait sans polémique, s'efforçant de dédramatiser le débat en le situant dans son contexte. Sa sympathie pour Péguy avouée si peu cet auteur qu'il regrette un relâchement du socialisme péguyste après 1906, indéniable dans le domaine politique. Mais sur le plan philosophique et religieux, Lory ne voit peut-être pas assez combien des ouvrages comme la Thèse, «Véronique», et la Note conjointe portent le critique du capitalisme jusqu'aux racines de l'être.

Autre aspect méconnu de Péguy : les Cahiers de la quinzaine, qui lancèrent des auteurs comme Rolland, Tharaud, Barde, mais aussi des brèves sur Nietzsche, Rosen, Dostoevski, Shakespeare, sans oublier les Cahiers rouges de communard Maxime Vuillaume.

Sous la direction de Simone Fraisse, le second volume de la série « Charles Péguy », chez Minard, entreprend l'exploration de ce continent (2). Plusieurs études tracent la place que tiennent dans les Cahiers le débat sur les intellectuels, les questions religieuses, les problèmes de l'enseignement. La plus originale contribution est fournie par Péguy lui-même dont sont reproduites les lettres qu'il envoyait à ses collaborateurs et abonnés.

Arrive enfin d'Italie - car l'Université française n'a pas assez d'argent pour financer ce genre de travail - une monumentale bibliographie critique, qui rassemble en onze cents pages plus de cinq mille entrées (3). Grâce à Pia Vergine, nous apprenons que, loin de décroître, la vague d'articles et d'études sur Péguy s'amplifie : neuf cents jusqu'en 1939, mille huit cents entre 1939 et 1958, deux mille trois cents entre 1959 et 1978. Qui l'a dit cru ?

J. B.

(1) PEGUY ENTRE L'ORDRE ET LA REVOLUTION, de Gérard Lory. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 294 p., 90 F.

(2) LES CAHIERS DE LA QUINZAINE, « Charles Péguy 2 », sous la direction de Simone Fraisse. Editions Minard, 166 p., 70 F.

(3) STUDI SU CHARLES PEGUY - BIBLIOGRAFIA CRITICA ED ANALITICA (1893-1978), de Pia Vergine. Università di Lecce. Edizioni Miliola, Diffusion Minard, 2 vol., 1.109 p.

le feuilleton

Aller l'amble

(Suite de la page 17.)

L'ÉCONOMISME abîme tout, même les pommes sur leurs cimes. Il pousse à manger les pourries d'abord, et pendant ce temps-là, les saines se gâtent. Chez les Giono, où pourtant la gêne régnait, on consommait les bons fruits en premier. C'était le temps où on n'attachait pas les chiens dans les bois pour partir en vacances ; où on traitait des mythes des comètes et de l'irrompu, non des équations ; où la recherche du bien-vivre primait celle du profit et du vrai, ces illusions.

Se promener avec un écrivain, c'est se promener dans les mots, dont la petite histoire traverse la grande. Giono a raison d'aimer le passage de Sodome où Brichot nous étourdît d'étymologies. Saviez-vous que le Madrid du bois de Boulogne ne vient pas d'Espagne, mais de madiacus (abondant en bois, qui a donné, je suppose, madrier). La Bruit, le Brûlat, ces lieux-dits, ne nous parlent pas de son ou de feu mais du mot brolium, la germe, apporté de Constantinople par les Lombards, formant Broglie, au passage.

Un jour, dans la forêt des Maures, un olivier envoie des voitures par centaines vers un feu, au lieu de les en dégoûter ; par bêtise crasse. Giono décrit la colonne de fumée qui plombe la mer. Sait-il que l'image de pin parasol qui lui vient, Flina l'avait eue déjà ?

À lecture ménagée des rencontres amies. La nature les favorise. Que Phidre rêve de l'ombre des forêts », de s'y « associer », et sa rhétorique nous devient familière, proche son amour ! De l'irruption de la nature chez les classiques, Guyotat parle bien, dans un entretien de la revue Roman. Bertrand Tavernier aussi, le cinéaste, renouvelle, dans la même revue, la tartarà-la-crème des rapports roman-film. Bien sûr, certains livres sont trop clos sur eux-mêmes pour être adaptés - le Voyage au bout de la nuit, Ulysse ; mais le texte et la voix off ont leur place au cinéma ; ils ne combient pas une insuffisance de l'image.

Giono dirait qu'ils redonnent au spectateur le rôle coopératif que la lecture lui confie plus largement. On s'aperçoit un jour que si le monde paraît perdre la boule sous les flots d'informations et de mémoires, c'est que le public n'est plus convié à passer par les signes de l'écriture, donc à inventer du sens.

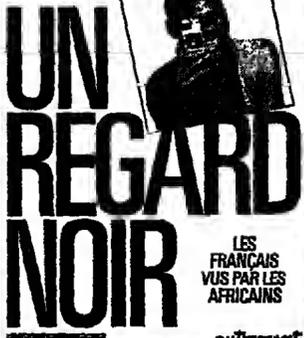
BERTRAND PORROT-DELPECH.

\* LES TROIS ARBRES DE PALZEM, de Jean Giono, Gallimard, 192 p., 72 F.

\* ROMAN, n° 7, Presses de la Résistance, 168 p., 50 F.

APOSTROPHES LE 22 JUIN

BLAISE N'DJEUHOYA - MASSAËR DIALLO



LES ROMANS DE L'ACTUALITÉ autrement CIEL NOUVERT

Une maîtrise absolue dans le domaine psychologique. Du frisson au sourire, de l'ironie noire à la tendresse mordante.



« Un monde différent de celui que nous croyons connaître. C'est un poète de l'angoisse plus que de la peur. »

GRAHAM GREENE CALMANN-LEVY

Handwritten text in a box at the bottom of the page.

Journal

histoire littéraire

Quand G. R.-D. se délivrait de G. R.-D.

« Qu'est-ce que c'est moi ? Connais pas... », écrivait le dadaïste Ribemont-Dessaignes, qui vint au monde il y a cent ans.

FILS d'un « accoucheur » célèbre en son temps, Georges Ribemont-Dessaignes naquit à Montpellier le 19 juin 1884.

D'une enfance aisée passée à Nèzilly il conserva - premier paradoxe - le goût des jardins alpins et des fleurs sauvages, ainsi qu'une indifférence affirmée à l'égard de toutes les valeurs bourgeoises, fades caritatives, dont le jeune homme entreprit très vite de se débarrasser.

L'exemple de Marcel Duchamp lui apprit ce que l'on ne dit pas dans les académies : que l'art est un libre jeu où l'esprit et le corps s'engagent jusqu'à l'euphorie d'une totale déraison. Comme Dada, son véritable père, G. R.-D., qui sut ne pas devenir un artiste célèbre, préféra rire de toute la pesanteur qui nous entoure. Rira à sa manière, en tout cas.

Mobilisé en 1915 et envoyé dans les bâtiments de l'École militaire, où il était chargé de répondre aux familles des disparus, Georges Ribemont-Dessaignes écrit les brouillons de l'Empereur de Chine, début d'une production théâtrale qui mériterait sans aucun doute une attention plus grande que celle qui lui a été accordée jusqu'ici.

Et puis Dada vint s'installer à Paris, avec ce parfum étranger que dénonçaient les buns patriotes. « Dada », proclamait Ribemont-Dessaignes, « est pas Français. Mais il n'est pas allemand, il n'est d'aucun pays. C'est une maladie vengeresse, un fléau ? Soit. »

Deux années durant, le groupe Dada parisien, qui comprendra de multiples présidents - plus particu-

lièrement Tristan Tzara, Francis Picabia, G. R.-D., André Breton et quelques autres, - multiplie les provocations publiques. « Avant de descendre parmi vous afin d'arracher vos dents gâtées, vos oreilles gourmeuses, votre langue pleine de chancre. Avant de briser vos os pourris... » scandie Ribemont-Dessaignes dans son premier manifeste, dédié Au public, devant une salle que l'annonce de la venue de Charlie Chaplin « en chair et en os » a remplie à craquer...

Dada s'amusait bien

Après ce coup d'envoi, les manifestations se succèdent : six en deux mois, sans compter les expositions ! Au cours de la soirée donnée le 27 mars 1920, au Théâtre de l'Œuvre, ce même public put écouter un exemple à peu près unique de musique dada : le Pas de la chicorée frite. « À la sixième mesure, écrivait un journaliste présent, on se sentait devenir enragé. L'auteur, un des dadaïstes des plus initiés et des plus notoire, qui vint exprimer sur scène de sublimes pensées », était, bien sûr, Georges Ribemont-Dessaignes.

Dada s'amusait bien. Son but était tout simple : détruire. Point de divergence avec les surréalistes, qui entendaient aussi découvrir le chemin qui mène à une autre réalité et marcher vers ce que Ribemont-Dessaignes appelle ironiquement la « terre promise ». Prenant son envol au-dessus de déserts imaginaires qui ne sont que le reflet du vide que nous portons en nous - l'Oiseau Non de l'Autriche aux yeux clos n'appelle à aucune autre révélation que cette évidence : non égale oui, égale rien.

Se méfiant de tout système et estimant qu'entre Dieu et Diable il est inutile de choisir, G. R.-D. vécut les débuts du surréalisme comme une forme de trahison et, sans refuser aux tentatives d'André Breton l'estime qu'elles lui semblaient mériter à l'écart, comme lorsqu'on se trouve face à « un objet magique qui n'est pas de votre intimité ».

Les attaques assez mesquines dont G. R.-D. fut l'objet pour ses travaux alimentaires (sa situation personnelle devenait de plus en plus difficile) ne parurent que le conforter dans cette attitude. Sa sympathie allait plutôt aux membres du Grand Jeu - René Daumel, Gilbert-Lecomte et Josef Sina surtout - dont il prit la défense lors de la réunion organisée par André Breton rue du Château, le 11 mars 1929. Le thème retenu, « L'examen critique du sort fait récemment à Léon Trotsky », cachait mal sa volonté de juger des membres dissidents.

« Les hommes se regardent dans la solitude »

Cette même année 1929 correspond aussi à la création de Bifur. Aidé de Nino Frank, Ribemont-Dessaignes en assure la direction littéraire. Tout au long de ses huit numéros qui accueillent de nombreux écrivains étrangers, et non des moindres ! Bifur témoigne de cette sensibilité aux choses, de ce goût de la vie et du refus de toute doctrine qui furent les guides de G. R.-D. Sa ferme d'anarchisme personnel. L'infécondité progressive du directeur-proprétaire au diktat du parti communiste ainsi que de nouveaux problèmes dans la vie privée de G. R.-D. hâtèrent la fin de cette aventure.

En 1934, un lendemain de la parution de Monsieur Jean, auquel devait être attribué le prix des Deux-Magots, Georges Ribemont-Dessaignes quittait brusquement Paris. « Les hommes, écrivait-il, pen de temps auparavant, se regardent dans la solitude, seules les femmes sont dans l'amour. »

Ensuite, viendront des années de silence dans une petite bourgade de montagne, Villar-d'Arène. Le « dadaïste des plus initiés », le « fils unique de Dada », y tient une pension de famille et prépare des plats à sa façon pour quelques habitués.

La guerre - une autre guerre - réveille le poète, qui, sans doute, n'e

fait que sommeiller sous ses habits d'ermite. Un long texte de lui est diffusé sur les ondes de la France libre ; collaborateur de Fontaine (« Une nuit sans trêve », « La liberté ou le bourreau ») et de Poésie, puis à nouveau des Cahiers du Sud, Ribemont-Dessaignes trouve dans cette fraternité, d'autant plus nécessaire qu'elle est durement compromise, d'autres accents - un lyrisme instinctif qui se percevait déjà derrière les imprécations des premiers poèmes.

Ariane la « beauté de cire »

En 1945, peu après que G. R.-D. se fut remarié, parut Ecco Homo, recueil de poèmes que domine la présence d'Ariane, « beauté de cire », sortie de l'enfer et des sables du désert - Ariane « dans sa cage de verre » vers laquelle s'avancent, multiples, ses amoureux. Marche hésitante qui maintient le poète au bord des abîmes. Récitatifs et duos alternent, scandant la non-compréhension de l'homme qui s'interroge pour savoir quelle est sa place, s'il en est une, dans l'univers.

L'année suivante Georges Ribemont-Dessaignes s'installe non loin de Juan-les-Pins pour y cultiver des cactes, ou des anémones. Près de lui, l'activité artistique et mondaine qui sévit sur la Côte bat son plein.

Pour vivre, il dut sans cesse avoir recours à de nouveaux subterfuges. La radio, des ouvrages à présenter ou à traduire, lui en fournissent quelques-uns. En même temps ces travaux sont l'occasion d'exprimer, en clair, certains choix. A ce point de vue, la traduction des poèmes de Nietzsche, ou la présentation des œuvres de Rimbaud pour le Club français du livre sont révélatrices de cet état de révolte que les années auront été impuissantes à ternir.

Sur la table de G. R.-D. s'accumulent des poèmes et des dessins où le noir de l'encre et le blanc du papier se heurtent et se blessent comme les créatures de ses romans. De sa terrasse il aperçoit la mer et les détails de collines avec le défilé de leurs résidences secondaires. D'un œil amusé, Georges Ribemont-Dessaignes regarde cet univers où toutes les choses tendent à se confondre. Un peu perdu, lorsque quelque témoignage d'admiration parvient jusqu'à lui, comme par magie. L'âme en paix, l'Empereur de Chine pourra gagner l'ombre du rocher qu'il a choisi (1).

JEAN-PIERRE BEGOT.

(1) Georges Ribemont-Dessaignes est mort à Saint-Jeannet, dans les Alpes-Maritimes, le 9 juillet 1974.

Elsa MORANTE Aracoeli roman traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano GALLIMARD urf

Gilles Pudlowski Le devoir de français Apostrophes: 22 juin.

« Intelligent, drôle, naïf, malin, Gilles Pudlowski nous redonne à lire et à voir tout ce que l'on ne savait plus savoir. » Françoise Xenakis - Le Matin de Paris. « Ce livre est un chant d'amour. Ils se font rares. » Jacques Duquesne - Le Point. « Une réussite singulière, inclassable, et c'est une indiscutable entrée en littérature. » François Nourissier - Le Figaro Magazine. « Un envoûtement. L'élève est doué. Il ira loin. » Jules Roy - Le Nouvel Observateur. Flammarion

VERCORS CENT ANS D'HISTOIRE DE FRANCE \*\*\* Les nouveaux jours Briand l'oublié 1942-1962 Esquisse d'une Europe Plon

éditions galilée 9 rue Linné 75005 Paris. Tel : 331.23.84. Collection Débats dirigée par Michel Delorme. Max Gallo Les idées décident de tout. Jean-François Lyotard Tombeau de l'intellectuel et autres papiers. Edgar Morin Le rose et le noir.

Bibliographie - L'Empereur de Chine, le Serain muet et le Bourreau du Pérou, Le Sans Pareil, 1921 et 1929 ; réédité sous le titre Théâtre, chez Gallimard, 1968. - L'Autriche aux yeux clos. Le Sans Pareil, 1924. - Ariane. Le Sagittaire, 1925 ; réédité par les éditions J.-M. Place, 1977. - Céléste Ugoïn. Le Sagittaire, 1926. - Le Bar du lendemain. Emile Paul, 1927 ; réédité chez Gallimard, 1972. - Clara des jours. Les Cahiers du Sud, 1927. - Frontières humaines. Ed. du Carrefour, 1929 ; réédité aux éd. Plasma, 1979. - Adolescence. Emile Paul, 1930. - Elsa. Grasset, 1931. - Faust. Imp. Paillard, 1931. - Monsieur Jean ou l'Amour absolu. Grasset, 1934. - Ombres (poèmes). René Debresse, 1942. - Ecco Homo (poèmes). Gallimard, 1945. - Smetarling. Corrès, 1945. - Le Temps des catastrophes. Calmann-Lévy, 1947. - Tien-Tien (livre pour enfants). Gallimard, 1952. - Dadaïdes, ou Du mouvement Dada à l'espace abstrait. Julliard, 1958 ; réédité sans les documents, coll. « 10/18 », 1973. - La Nuit, la Faim (poèmes avec des gravures de Georges Braque). Maeght, 1960. - Le Sang, la Séve, l'Eau et les Larmes (poèmes). J. Gornaldy, 1968. - Cryptogrammes, n° 1 (20 lithographies et 20 poèmes). Pierre Cheva, 1968. - La Ballade du soldat (poèmes illustrés de 34 lithographies de Max Ernst). Pierre Cheva, 1972. - Le Règne végétal (poèmes avec des collages de Max Papart et des photographies d'André Villard). Ed. de l'université d'Ortawa, 1972. - Dada I et Dada II (recueils de textes de la période Dada, certains restés inédits). Champ libre, 1974 et 1978. Présentations et traductions d'ouvrages - Man Ray. Gallimard, 1930. - Ulysse dans la cité, d'Illarie Voronca. Le Sagittaire, 1933. - Peines perdues, de Jacques Baron. Corrès, 1933. - Les Troubadours (textes choisis et traduits). Egloff, 1948. - Utrill ou l'Enchantement des rues. Sina, 1948. - Poésies complètes, de Nietzsche (traduction). Le Seuil, 1948 ; réédité par les éd. Plasma, 1982, et par les éd. Champ libre, 1984. - La Chartreuse de Perme, de Stendhal. Guide du livre, 1954. - La Religieuse et les Bijoux indécents, de Diderot. Club français du livre, 1958. - Œuvres, de Savinien Cyrano de Bergerac. Club français du livre, 1957. - Sonnets, de Michel Ange (traduction). Club français du livre, 1961. - Le Neveu de Rameau, de Diderot. Club français du livre, 1962. - Romans et contes, de Voltaire. Club français du livre, 1963. - Œuvres, d'Arthur Rimbaud (avec des documents iconographiques). Club français du livre, 1965. Pour ce qui concerne la partie graphique de l'œuvre de Georges Ribemont-Dessaignes, il faut signaler le catalogue édité par Pierre Cheva en 1976.



CALMAN-LÉVY

lettres étrangères

Cette étonnante famille Powys

Les onze enfants de Charles Powys constituent une des familles littéraires les plus extraordinaires de notre temps.

DANS une lettre adressée à son cadet, Littleton, Llewelyn Powys évoquait la « tête blanche et mélancolique » de leur frère Theodore.

Un personnage vraiment énigmatique, ce T.F. Powys. Entre 1900 (il est alors âgé de vingt-cinq ans) et 1953, date de sa mort, il ne quittera presque jamais le petit village du Dorset où il s'était établi en compagnie de sa femme, Violet.

Cette œuvre a été partiellement traduite en français. Entre 1950 et 1962, les éditions Gallimard ont publié trois ouvrages de T.F. Powys : un recueil de nouvelles, Le Capitaine Patch, et deux romans, De vie à trépas et Le Bon Vin de Mr. Weston.

M. Bugby fait peur aux oiseaux, roman que publient les éditions Jean-Cyrille Goddefroy.

Pour parfaitement accessibles qu'ils soient, les récits de T.F. Powys n'en demeurent pas moins teintés d'une coloration particulière. Dans sa préface au Bon Vin de Mr. Weston, Henri Fluchère présentait ainsi l'écrivain britannique : « Il est surprenant, mais sans doute explicable, que T.F. Powys n'ait pas acquis entre les deux guerres la réputation que tant d'autres écrivains ont usurpée. (...) On ne savait pas s'il fallait le situer chez les réalistes ou, au contraire, le ranger parmi les écrivains d'imagination. On ne savait pas si ce poète était chrétien ou si, derrière son christianisme, se cachait un fond irréductible de paganisme décourageant ».

Un avis partagé par Patrick Renaux, qui note dans son avant-propos à M. Bugby : « Entre l'œuvre de Theodore et l'œuvre de Dieu, il y a une filiation qui donne le vertige, car on ne sait plus très bien qui est le père de l'autre ».

La mort cette « petite ironie de la vie »

Ce n'est pas pour autant qu'il convient de ranger T.F. Powys dans la catégorie des mystiques. Il y a chez lui une dimension trop humaine et pragmatique. Le décor de la plupart de ses récits consiste en un village où s'agitent les hommes et leurs passions. M. Bugby ne fait pas exception à la règle. Nous découvrons ainsi, à travers la vie quotidienne d'une petite cité, une galerie de personnages tous aussi pittoresques les uns que les autres.

solite M. Bugby, qui ne pense qu'à courir après les « Innocents zoziaux ».

Ces modestes créatures semblent tout droit sorties de l'univers d'une farce ou d'une satire. Peu à peu, pourtant, cet allégre tableau de mœurs s'assombrit. Une ombre plane au-dessus du village, une sorte de menace. Thomas Hardy aurait invoqué ici le destin. T.F. Powys évoque quant à lui cette « petite ironie de la vie » qu'est la mort. Rien de très tragique dans tout cela. Au contraire : à cause même de l'humour dont il fait preuve et du décor qu'il brosse (ce village semble un cocon, une matrice), l'auteur finit par faire passer au second plan cet aspect de l'infécondité. L'allégorie poétique l'emporte et avec elle ce curieux, et bien agréable, sentiment que l'on éprouve de se trouver transporté en un monde lunaire. Comment échapper à la force de ce gentleman visionnaire ?

De Theodore, il est bien entendu question dans l'ouvrage qu'a consacré Richard Perceval Graves aux frères Powys. Cependant, vue la rareté des matériaux biographiques le concernant, on peut avoir l'impression qu'il s'est volontairement privé de vie, pour reprendre une expression de P. Renaux. En revanche, pour ce qui est de John, et surtout de Llewelyn (auteur de plusieurs essais dont aucun n'a été traduit en français), R.P. Graves ne nous épargne aucun détail.

John, l'aîné d'une lignée de onze enfants, apparaît véritablement comme la poule maîtresse d'un clan où rien ne paraît simple : ni la vie ni les amours. C'est John qui règle tous les problèmes. Malgré ses nombreux voyages, ses séjours prolongés aux Etats-Unis (où il gagna longtemps sa vie comme conférencier), il trouve le moyen d'épauler ses frères, au premier rang desquels, bien évidemment, se trouve Theodore, toujours coincé entre ses « déprimés » et ses dramatiques problèmes matrimoniaux.

On peut d'ailleurs se demander (mais là-dessus R.P. Graves ne donne aucune indication) comment John Cowper Powys a pu dans le même temps se préserver et bâtir son œuvre. Entre 1891 et 1963, il publiera une dizaine de recueils de poèmes, une trentaine d'essais et une quinzaine de romans. A cela viennent s'ajouter des correspondances et un journal, inédit à ce jour, d'environ quinze mille pages manuscrites. Si une bonne partie de l'œuvre romanesque de J.C. Powys est accessible en français (voir notre encadré), ses essais ont connu ici un sort moins favorable. Des éditeurs paraissent enfin s'y intéresser. Coup sur coup les éditions de la Différence et l'Age d'homme publient respectivement Une philosophie de la solitude et L'Art du bonheur.

Il n'est de vraie vie qu'intérieure

Pour qui n'a jamais sondé les arcanes du monde de J.C. Powys, ces deux ouvrages sont précieux en ce qu'ils éclairent l'univers de sa création romanesque. On a écrit beaucoup de sorties concernant cet aspect. J.C. Powys était systématiquement accommodé aux sautes mystiques du moment, passant d'un bouddhisme de bazar à un céleste d'illuminés. La vérité est plus simple. Qu'il parle de philosophie ou de littérature (il a écrit quantité d'essais sur ses contemporains et sur les classiques, notamment Khabalov), l'auteur de Givre et Sang sort toujours des sentiers battus.

« Chaque être humain, écrit-il dans son Autobiographie, doit en



Les frères Powys vus par CAGNAT : Llewelyn, John Cowper et Theodore Francis (au centre, en bas).

somme inventer son propre destin en partant du chaos. » Solitude et bonheur vont pour lui de pair : chacun doit créer sa propre morale. Le salut ne saurait venir des autres, encore moins d'une société dont les signes extérieurs traduisent la détresse et l'égoïsme. Ainsi, dans sa Philosophie de la solitude, J.C. Powys

note : « Ceux qui fuient la vie sur les quatre roues de leurs automobiles n'ont aucune expression de grande joie. La vitesse de leur véhicule est l'égale de leur misérable distraction. Ils fuient à ce pas insensé le démon de l'ennui. »

Conséquence logique, le bonheur au sein de ce monde ne saurait être un état. On le trouve seulement dans des instants qu'on a soi-même suscités. C'est une leçon que J.C. Powys tire de sa propre expérience. Pour lui, il n'est de véritable vie qu'intérieure. D'ailleurs, dit-il quelque part, ce n'est pas ce que nous faisons qui est important, c'est ce que nous pensons. Sans doute le seul dogme que Powys acceptera jamais. Voilà pourquoi il convient de le lire pour ce qu'il est : un prodigieux brasseur de vent. De ce vent qui porte sur ses ailes la poussière des étoiles, les embruns d'un océan infini, les larmes amères de nos désespoirs étouffés.

BERNARD GENÈS.

EXTRAITS

« S'échapper, s'échapper, s'échapper... »

« La psychanalyse a montré qu'elle était l'arme infernale de la conscience grégaire, un véritable engin de destruction de la dignité et de l'intimité de l'individu. (...) Ce que fait la psychanalyse, particulièrement entre les mains de ses adeptes, c'est de dépersonnaliser l'âme et de la réduire à un ensemble d'émotions produites à la chaîne, si grossières et ternes que nous devenons semblables à autant de marionnettes d'un Guignol érotique. »

« Quand notre solitude est envahie et que le silence tragique qui tout aspiré à la déesse de vivre est rompu par la foule, il y a une merveilleuse consolation à nous dévouer, non seulement de notre vêtement mais de notre chair et de notre sang, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien à tourmenter en nous qu'un squelette aux bras et aux jambes écartés et un crâne qui pourra être tenu dans des mains humaines à mille ans d'ici. »

(Une philosophie de la solitude)

« Quelle pitié que ces ménages où l'instinct artiste de la femme a été tué à petit feu à cause de l'entêtement de l'homme, ce balourd qui veut se mêler de tout ! Pour être heureuse dans la création de ce chef-d'œuvre atmosphérique (...) la femme devra être assez perspicace pour reconnaître le fait qu'homme et femme ont une perception des sens totalement différente. Elle devra toutefois être assez courageuse, et libérée de scrupules pour continuer son entreprise sans que son homme le sache ou sans qu'il comprime. »

« S'échapper ! S'échapper ! S'échapper ! Voilà ce à quoi devrait aspirer toute femme ! S'échapper de son homme, de ses enfants, de ses amis et, avant tout, de l'emprise de sa famille. »

« Si j'osais livrer un de mes secrets, je citerais ce vers de Wordsworth : « Le plaisir qu'il y a dans la vie même », qui a été d'une aide incomparable dans mes moments de détresse. »

« Je me demande si vraiment les femmes réalisent la part que joue dans la conscience d'un homme la peur de la vie. »

(L'Art du bonheur) JOHN COWPER POWYS.

roman

Les morts ludiques de Virgil Tanase

Un faux thriller où la mort danse le tango.

MALGRÉ ses origines, rien ne destinait Virgil Tanase, venu d'une Roumanie qui semble sortir d'un délire de Jarry, à écrire ces textes aérés et grignants où la mort s'amuse avec des héros panmés et désabusés. Admirateur de Valéry, disciple de Barthes, professeur d'art dramatique, esthète raffiné, ce romancier aurait été certainement plus à l'aise dans la composition de livres bercés par la nostalgie des ports du Danube. La réalité terrifiante de nos temps, la traque et l'œil en ont décidé autrement.

Héros malgré lui d'un fait divers qui a nui à son renom d'honnête homme et d'honnête écrivain, Tanase a failli bel et bien mourir innocent, victime de sombres règlements de compte entre services secrets ennemis ou rivaux.

Roman gendarme, tel est le sous-titre de son dernier livre. Ce texte fera les délices de ceux qui aiment

les romans policiers. L'identité de la victime, une superbe jeune femme assassinée dans le train pour Vespaie, est vite dévoilée ainsi que le mobile de ce crime nullement crapuleux. Est-elle vraiment morte, et, si oui, qui l'a tuée ? L'action s'articule autour d'un mystérieux S., agent double chargé d'attenter à la vie d'un grand homme d'Etat avant d'être à son tour liquidé par ceux qui le commandent. Lagunes croussantes, paysages tropicaux, immeubles égarés à Paris, lugubres parkings, autant d'images qui se détachent dans ce faux thriller où la mort enjouée danse le tango avec des personnages à la consistance molle, inquiétante, du papier mâché. De ce jeu d'écriture, de ces jeux de miroir demeure un mal de vivre, une angoisse essentielle rendus sensibles par l'humour de Tanase, cet humour si étrange qui témoigne d'un authentique désespoir.

EDGAR REICHMANN. \* CETTE MORT QUI VA ET VIENT ET REVIENT. ROMAN GENDARME, de Virgil Tanase. Hachette, 370 p., 78 F.

- \* M. BUGBY FAIT PEUR AUX OISEAUX, de Theodore Francis Powys, traduit et (très bien) traité de l'anglais par Patrick Renaux. Ed. Jean-Cyrille Goddefroy, 252 p., 69 F.
\* THE BROTHERS POWYS, de Richard Perceval Graves (en anglais). Ed. Routledge et Kegan Paul (Londres), 372 p., £ 4.95.
\* UNE PHILOSOPHIE DE LA SOLITUDE, de John Cowper Powys, traduit de l'anglais par Michel Waldberg. Ed. La Différence, 136 p., 65 F.
\* L'ART DU BONHEUR, de John Cowper Powys, traduit de l'anglais par Marie-Odile Masek. Ed. L'Age d'Homme, 176 p., 79 F.

Livres disponibles en français

- JOHN COWPER POWYS (1872-1963).
Romans
- Les Sables de la mer, Christian Bourgois.
- Camp retranché, Grasset.
- Wolf Solent, Gallimard.
- Givre et Sang, Le Seuil.
- La Fosse aux chiens, Le Seuil.
- Morwyn, Veyrier.
- Les Enchantements de Glastonbury, 4 volumes, Gallimard.
Essais
- Poèmes, essais et lettres, Grasset.
- Apologie des sens, le Livre de poche.
- L'Art du bonheur, l'Age d'homme.
- Une philosophie de la solitude, la Différence.
- Autobiographie, Gallimard.
THEODORE FRANCIS POWYS (1875-1953).
Romans
- De vie à trépas, Gallimard.
- Le Bon Vin de Mr. Weston, Gallimard. Ce roman a été publié pour la première fois dans la NRF en décembre 1935 et avril 1936 par les soins de Jean Paulhan.
- M. Bugby fait peur aux oiseaux, J.-C. Goddefroy.
Nouvelles
- Le Capitaine Patch, Gallimard.

40 NOUVELLES TOME III. Voici surgir des univers étranges où la réalité se déchire brusquement et devient cocasse, fantasmagorique ou angoissante... des textes merveilleux de Maurice Pons, Georges Sédir, Peter Seeberg... Revenus de l'enfance ou d'un lointain passé, voici des personnages insolites qui revivent sous la plume magique de l'Israélien Samuel-Joseph Agnon, du Français d'origine tunisienne Albert Boccard, du Grec Philippos Dracodaidis... Si quelques auteurs figuraient déjà dans les sélections précédentes, la plupart sont de nouveaux venus. Ils témoignent, par la diversité de leurs origines, de la vitalité d'un art en pleine renaissance. 40 NOUVELLES, 40 ROMANS D'UNE LECTURE INTENSE ET BRÈVE, IDÉALE POUR LES VACANCES. Chez votre marchand de journaux 27 F et au Monde

BON DE COMMANDE « 40 NOUVELLES, TOME III »
NOM ..... PRÉNOM .....
ADRESSE .....
CODE POSTAL ..... VILLE .....
NOMBRE D'EXEMPLAIRE (S) ..... x 29 F (frais d'expédition inclus) ..... F
COMMANDE A FAIRE PARVENIR AVEC VOTRE RÉGLEMENT AU MONDE SERVICE DES VENTES AU NUMÉRO, 5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09

Après le 15.80

FOOTBALL : LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS 1984

Le Portugal et l'Espagne au bout du suspense

Comme dans le célèbre feuilleton télévisé, l'intrigue du groupe de qualification n° 2 pour les demi-finales du championnat d'Europe des nations ne s'est dénouée que dans les cinq dernières minutes. Les plus fins limiers du ballon rond avaient même envisagé un moment, mercredi soir 20 juin, de recourir au tirage au sort pour désigner les adversaires respectifs de la France et du Danemark.

mettait à égalité parfaite son équipe et la RFA. Au Parc des Princes, il ne restait que huit minutes de jeu dans le match Espagne-RFA, l'entraîneur ibérique, Michel Muñoz, faisait tout à coup signe à ses joueurs de se lever sur le cadre, en première période. Une minute avant le coup de sifflet final, un coup de tête de Maceda terrassait ainsi les champions sortants.

Le coup de tête de la dernière minute

A force de battre de l'aile, l'aigle allemand a fini par chuter au Parc des Princes. Abattu par un coup de tête de dernière minute d'Antonio Maceda, le défenseur libre de l'équipe d'Espagne, Jupp Derwall, le sélectionneur ouest-allemand, pouvait regretter ce « manque de concentration » de ses joueurs, au moment où la qualification de la RFA, pour les demi-finales, semblait acquise. Il n'ignore pas, après cet échec, que ses vacances pourraient se prolonger par une pré retraite.

public comprend mal que, parmi plus de quatre millions de licenciés, Jupp Derwall ne trouve plus onze joueurs capables de faire honneur au maillot national. La place de finiste de la dernière Coupe du monde n'avait pas fait oublier la défaite initiale contre l'Algérie, le comportement indigné contre l'Autriche ou l'affaire Schumacher.

Magath, de revenir en sélection pour le Championnat d'Europe. Au moment de défendre le titre conquis quatre ans plus tôt à Rome, la seule bonne surprise pour Derwall avait été la visite du chancelier Helmut Kohl, venu spécialement de Bonn à Saint-Germain-en-Laye pour « montrer la solidarité de l'Etat avec une équipe talentueuse mais attaquée tous azimuts par la presse germanique ».

Nantes. - Manuel, ressortissant portugais, la quarantaine, encore brune et bouclée, a tremblé pour les siens jusqu'au but de la délivrance, marqué à huit minutes de la fin du match par Néné et qualifiant, aux dépens de la Roumanie, l'équipe lusitanienne pour les demi-finales du Championnat d'Europe des nations, mercredi soir 20 juin, au stade de la Beaujoire, à Nantes.

De notre envoyé spécial tugal ont obtenu leur place ce dimanche que le football latin n'est pas en déclin. C'est parce que celui de l'Allemagne traverse une crise et que la Roumanie n'a jamais été un téor international.

Et puis, le stade de la Beaujoire est tout le contraire d'un temple du football, comme l'est devenu, par exemple, le stade de la Meinau à Strasbourg, rénové à l'anglaise. Impossible, tant les encouragements se dispersent au vent, de communiquer avec son équipe favorite. Lorsque les deux groupes folkloriques portugais de Nantes se sont produits sur la pelouse avant le match de mercredi, on a eu la nette sensation que le nouveau stade se prêtait beaucoup mieux à ce genre de spectacle.

Depuis la dernière Coupe du monde, la presse ouest-allemande ne manque pas une occasion d'instruire son procès, même si elle lui reconnaît quelques circonstances atténuantes. Ainsi ne peut-il être tenu pour seul responsable de la crise. Pour la première fois depuis la création de la Bundesliga (première division professionnelle) en 1963, aucun club n'a pu se qualifier, cette saison, pour les quarts de finale des coupes européennes.

La personnalité et les compétences du sélectionneur sont aussi très discutées. On lui reproche son manque d'autorité, l'absence de toute continuité dans le choix des joueurs et ses hésitations dans le domaine tactique. Depuis la retraite de Beckenbauer en 1977, il a ainsi fait appel à quinze joueurs pour le poste de défenseur libre, avant de le confier pour le championnat d'Europe à Uli Stielke, qui joue milieu de terrain au Real de Madrid.

Conducteur de métier à tisser à l'usine locale de Dim, Manuel avait demandé un jour de congé, parce qu'il travaillait de nuit et que le match avait lieu à 20 h 30. Il en a profité ensuite pour aller fêter la qualification de ses favoris au café Le Lisbon, sur le port, rendez-vous traditionnel des joueurs et des supporters de l'équipe corporative portugaise de Nantes.

Une joie partagée par les quelques cinq mille membres qui composent cette communauté dans l'ensemble de l'agglomération nantaise. Mais, à vrai dire, les Portugais étaient les seuls à se réjouir, car ce fut une soirée ratée. Une première mi-temps sporadique, jouée, surtout par les Roumains, à petits pas, et l'on a pu se demander parfois si l'on n'assistait à un match amical. La seconde période fut plus animée sans être ni combative ni emballante. Il a fallu, côté portugais, appeler à la rescousse le vétéran Néné, trente-quatre ans, ancienne gloire de Benfica, pour que soit inscrit le seul but de la rencontre. C'est assez dire la pauvreté de la relève lusitanienne, et ce n'est pas, paradoxalement peut-être, parce que l'Espagne et le Por-

Une soirée qui n'a même pas été rachetée par le décor. Certes, comme dit la publicité, l'architecture futuriste du nouveau stade de la Beaujoire « flatte l'œil », mais la nouvelle enceinte sportive nantaise

Et puis, le stade de la Beaujoire est tout le contraire d'un temple du football, comme l'est devenu, par exemple, le stade de la Meinau à Strasbourg, rénové à l'anglaise. Impossible, tant les encouragements se dispersent au vent, de communiquer avec son équipe favorite. Lorsque les deux groupes folkloriques portugais de Nantes se sont produits sur la pelouse avant le match de mercredi, on a eu la nette sensation que le nouveau stade se prêtait beaucoup mieux à ce genre de spectacle.

Mauvais climat

Périodiquement, la presse fait état de ses divergences avec Karl Heinz Rummenigge, le capitaine de la sélection, pour le choix de la tactique défensive. Si l'entraîneur reste fidèle à son schéma individuel, le joueur préconise plutôt la ligne pratiquée dans leurs clubs respectifs par les défenseurs du Bayern de Munich et de Hambourg.

Ce mauvais climat entretenu autour de l'équipe nationale a amené plusieurs joueurs à renoncer temporairement ou définitivement à la sélection. Privé, pour blessure, de son meneur de jeu Bernd Schuster, Derwall n'a pas pu convaincre les deux meilleurs Allemands à ce poste, Hansi Müller et Felix

Néné crève l'ennui

Curieusement, chez les Allemands, l'un des rares Allemands à s'être montré à son avantage devant le public français aura été Harald Schumacher. Malgré les sifflets qui accompagnent chacune de ses interventions, le gardien de but de Cologne a su rester suffisamment cococtré pour détourner, juste avant la mi-temps, un penalty tiré par Carrasco.

GÉRARD ALBOUY.

MICHEL CASTANG.

Le Monde RÉALISÉ CHAQUE SEMAINE UNE ÉDITION INTERNATIONALE spécialement destinée à ses lecteurs résidents à l'étranger Exempleur spécimen sur demande

Vente au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 5 JUILLET 1984 à 14 h APARTEMENT en DUPLEX à PARIS (20°) 14, r. de la Dhuis MISE à PRIX : 50 000 F S'adr. à M. Bernard de SARLE, avocat, 70, av. Marceau-Paris (8°), tél. : 720-82-38.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de Paris le Jeudi 28 juin 1984 à 14 heures - En deux lots A PARIS 18° 1° lot - DEUX PIÈCES AU 7° ET. Bâtiment A dans un immeuble rue des Martyrs numéro 82 MISE A PRIX : 80 000 FRANCS 2° lot - LOGEMENT 3 PIÈCES prix au 4° et 5° ét. de l'im. 58, bd de la Chapelle et 2, rue de Claurtes GRENIER au 2° étage même bâtiment MISE A PRIX : 50 000 FRANCS S'adr. à M. Léopold Cousturier av. 14, rue d'Anjou - M. Philippe syndic (Et. de feu M. Regnard - M. Pernet et Herissay administrateurs) 169, rue Saint-Jacques - Ts av. pr. TGI de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre. Sur les lieux pour visiter.

Vente s/ saisie au Pal. de Just. Pontoise (95), le 5 juillet 1984 à 14 heures BIENS ET DROITS IMMOBILIERS dépendants d'un ensemble immobilier 2 bis, rue du à PERSAN (95) Douce-Fey consist. en APPART. 3 pces ppales MISE à prix : 30 000 F - Consign. 25 000 F (ch. cert. bque) RENS. M° BUISSON, avocat. T. 032-31-62 29, rue P.-Butin à Pontoise (95)

Vente aux enchères après liquidation de biens au Tribunal de Grande Instance de Paris - le jeudi 5 juillet 1984 à 14 heures UN LOCAL COMMERCIAL (6 bureaux avec dépendances) 90-96, avenue d'Ivry A PARIS 13° MISE A PRIX : 200 000 FRANCS S'adres. pr. rend. : M° Welfer avocat à Neuilly-sur-Seine (92200) 7, avenue de Madrid - Et pr. visiter le 2 juillet 1984 de 15 h à 16 h / place (entrée au 90).

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Bobigny, le MARDI 3 JUILLET 1984 à 13 h 30 UNE PROPRIÉTÉ A LIVRY-GARGAN (93) 43, bd Marx-Dormoy et 2, rue de Terrasson compr. une maison élevée sur cave - r.-de-ch. de 2 p. et w.-c. - 1° ét. de 2 p., cuis., ter. - construct. contiguës à usage atel., débar. - garage - sur terrain de 2 à 3 ca. MISE à prix : 50 000 F S'adresser à la société civile professionnelle d'avocats Étienne, Dore, Waret-Étienne, Fenart, Alement, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 Rosny-sous-Bois - Tél. : 854-90-87

Vente sur enchère au Palais de Justice d'Ivry (91) rue des Mazères le MARDI 3 JUILLET 1984 à 14 h PAVILLON EN COURS DE CONSTRUCTION en Résidence des Mazères lot n° 5 à VAUGRINEUSE (91) MISE A PRIX : 390 500 FRANCS Consignation préalable pr. enchère : M° TRUXILLO & AKOUN, av. as. à EVRY, tél. : 079-39-43 - M° ELLIÉ - GRIMAL - NOUVILLON ROUZES, av. à EVRY, tél. : 077-96-10 - M° HUMBERT, av. à RIS-ORANGIS, tél. : 943-19-61.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Nanterre (Hts-de-Seine), le mercredi 4 juillet 1984 à 14 h - En un seul lot PROPRIÉTÉ A NEUILLY-SUR-SEINE (Hauts-de-Seine) 1, rue Delaborde élév. s/cave comp. de : Au rez-de-chaussée vestibule, hall, salon, salle à manger et cuisine, au 1° étage, 4 ch. av. s. de bain et de toilette - au 2° étage salon, 2 ch. cuis. et salle de bain - Jardin - Coûtées 311,29 m² MISE A PRIX : 1 000 000 de francs S'adr. pr. rend. au C. Schmidt - David av. à Paris 17°, 76, av. de Wagram. Tél. : 766.16.69 du lundi au vendredi entre 10 heures et 12 heures. Sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice de Paris, le jeudi 12 juillet 1984, à 14 heures LOGEMENT PARIS 14° 31, Bd ST-JACQUES Bat. A. 4° étage, entrée, cabinet de toilette, débarras, Salle de séjour, W.-C., cuisine, une chambre et une cave MISE A PRIX 200000 F s'adr. M° BOISSEL Avocat à Paris, 14 rue Sainte-Anne - Tél. 261-01-09

Vente au Palais de Justice de Meaux (77) - en six lots le jeudi 28 juin 1984 à 10 heures 1° UNE PROPRIÉTÉ comprenant plusieurs bâtiments 72 ares 88 centiares - sis 16 et 18 Grande Rue à NANTOUILLET (77) Mise à prix : 400 000 Francs 2° ENS. DE BATIMENTS 18 ares 58 centiares - sis 14 et 12 Grande Rue à NANTOUILLET (77) Mise à prix : 150 000 Francs 3° UN CHATEAU d'époque Renaissance classé 11 hectares 87 ares 23 centiares sis à NANTOUILLET (77) Mise à prix : 1 000 000 Francs 4° MAISON D'HABITATION & Ens. de bât. et terres de 122 hectares 1 are 5 centiares - sis à NANTOUILLET (77) MONTGE-EN-GOËLE VINANTES (77) Mise à prix : 2 000 000 Francs 5° PETIT CORPS FERME 38 ares 60 centiares - sis à NANTOUILLET (77) Mise à prix : 150 000 Francs 6° UN CORPS DE FERME et divers bâtiments et terres de 208 hectares 63 ares 52 centiares sis à NANTOUILLET (77) THEUX - COMPANS (77) Mise à prix : 3 500 000 Francs LOUÉS A USAGE AGRICOLE S'adresser pour tous renseignements à la SCP F. & L. PRUNET Société d'avocats à Meaux (Seine-et-Marne) 2, rue de Choisy - Tél. : 434.14.07

Vente sur liquidation, au Palais de Justice de NANTERRE le MERCREDI 27 JUIN 1984, à 14 h. UNE PROPRIÉTÉ à BOIS-COLOMBES (92) 18, rue Jean-Brunet compr. UN PAVILLON élevé s/cave, rez-de-ch. vestibule, W.-C., salon, S. à mang. cuis. Jardin - 1° ét. palier, 2 ch. S. de Bns, dressing terrasse - 2° ét. lambrissé, palier, 2 ch. Cab. de toil. W.-C. - S/sol aménag. cuis. Salle de jeu, chaufferie. MISE A PRIX : 600.000 FRANCS S'adr. M° P. FOOS, avocat, 6, avenue Raymond-Poincaré, PARIS (16°) Tél. : 727-50-50 - M° HILSUM, avocat, 72, av. de Wagram, PARIS (17°) Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY, le MARDI 3 JUILLET 1984 à 13 h 30 UN PAVILLON à DRANCY (93) 61, rue de la Liberté, édifié sur sous-sol divisé en une pièce aménagée et salle de bains, d'un rez-de-chaussée divisé en entrée, cuisine, une ptecc. w.-c. avec grenier perdu ou-dessus avec une chambre aménagée sur un TERRAIN de 323 m² MISE A PRIX : 110 000 F S'adresser à la Société civile professionnelle d'avocats ETIENNE, DORE, WARET-ETIENNE, FENART, ALEMENT, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 Rosny-sous-Bois - Tél. : 854-90-87.

Vente sur liquidation, au Palais de Justice de PARIS le LUNDI 2 JUILLET 1984, à 14 h. - EN UN LOT UNE MAISON au KREMLIN-BICETRE (94) 12, rue Marcel-Sembat de 3 P. Princ. garage devant, jolis. terrain SUP. TOT. 156 m² MISE A PRIX : 150.000 FRANCS S'adr. M° GUY VASSORD, avocat, 15, avenue d'Italie, PARIS (13°) - Tél. : 331-93-29 - M° BRANDON, avocat, 17, rue Galvès à Villiers-en-Marne - Tél. : 304-27-31 - Au Greffe des Crétes de T.G.I. Paris. - Sur les lieux pour visiter avec permis de visite.

Vente après acceptation bénéficiaire, Palais de Justice à PARIS le LUNDI 9 JUILLET 1984, à 14 h. - EN UN LOT UNE PROPRIÉTÉ à RAMATUELLE (VAR) Quartier de la Quessière Sud compr. : UNE MAISON D'HABITATION composée d'un 1° niveau à rez-de-jard. avec 6 P. PRINC., 5 salles de Bns, cuis. TERRASSE couverte et 1 niveau bas aménagé en logt de gardien avec Séjour, S. de Bns, cuis. - GARAGE en s/sol - PARC avec PISCINE - Le tout d'une cont. de 50 A., cadast. sect. A.N. n° 240 M. à P. : 3.000.000 de FRANCS T.V.A. incluse LIBRE de LOCATION et d'OCCUPATION S'adr. M° Guy GONDINET, avocat, anc. avoué, à PARIS (9°) 18, rue Blanche - Tél. : 874-64-79 - 874-60-97

Vente sur folle enchère, au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 5 JUILLET 1984, à 14 h. - EN UN LOT UN APPARTEMENT de 6 P. PRINC. au 2° étage, avec CHAMBRE de SERVICE et CAVE 64, RUE DE ROME - PARIS (8°) MISE A PRIX : 400.000 FRANCS S'adr. M° GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés à PARIS (17°), 29, rue des Pyramides - Tél. : 260-46-79 - M° J.-F. et M.-J. BOIRON, avocats à PARIS (16°) - 41, avenue Edouard, Ts avocats pr. Trib. Gde. Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour visiter

Le Monde

culture

DANSE

« CARMINA BURANA », par le Théâtre du silence au TMP

Mouvement perpétuel

Pour beaucoup de musiciens, de mélomanes et même de musicologues, Carl Orff, le compositeur bavarois, est l'auteur de pensées redoutables. Avant de mourir, il y a quelques jours, obtint professeur de composition au Conservatoire de Munich. Carl Orff avait réussi cette performance inouïe d'avoir traversé toute la période du III<sup>e</sup> Reich sans jamais être inquiété, ni être prononcé comme artiste officiel, ce qui n'aurait été pas moins étonnant.

La notoriété qui reste attachée à sa personne en Allemagne lui vient de représentations scéniques d'une longueur démesurée où d'innombrables répétitions mêlant le latin classique et le dialecte bas-allemand en des cantates primitives exécutées bruyamment par des orchestres de percussions. Ayant été inspiré à ses débuts par la rythmique Jacques Dakarose, le compositeur n'en avait pas moins gardé un goût marqué pour les expressions plastiques de la danse.

Carmina Burana, écrites en 1937 et conçues en utilisant les langues mortes, devaient paradoxalement s'ouvrir à l'audience moderne. Le climat obsessionnel, la dynamique digne du Stravinsky de Rostropovitch, les danses de Peter Stein, du 13 au 16 octobre au Théâtre de la Ville, où se tiendra une exposition sur le théâtre allemand. Sur la grande route, de Tchekhov, dans la mise en scène de Klaus Grüber, dans un lieu consacré du 18 au 22 octobre. D'autre part, Bernard Sobel met en scène à Gennevilliers deux auteurs de l'Est, Philoktet de Heiner Müller - 25 septembre au 2 novembre, - Entre chien et loup, de Christopher YOUNG - du 13 novembre au 16 décembre. Avec les Spectacles Lombroso, le Festival d'automne reprend au Châtelet l'extraordinaire spectacle de tango, réalisé par Claudio Segovia et Hector Orezzoli, qui font venir également le Puro Pienasco des artistes andalous, du 21 novembre au 9 décembre au Théâtre de Paris.

THÉÂTRE

L'avant-programme du Festival d'automne

Allemagne, Italie, Argentine, Espagne... L'Allemagne d'abord, avec la Schaubühne de Berlin, les Nippen de Jean Genet, dans la mise en scène de Peter Stein, du 13 au 16 octobre au Théâtre de la Ville, où se tiendra une exposition sur le théâtre allemand. Sur la grande route, de Tchekhov, dans la mise en scène de Klaus Grüber, dans un lieu consacré du 18 au 22 octobre. D'autre part, Bernard Sobel met en scène à Gennevilliers deux auteurs de l'Est, Philoktet de Heiner Müller - 25 septembre au 2 novembre, - Entre chien et loup, de Christopher YOUNG - du 13 novembre au 16 décembre. Avec les Spectacles Lombroso, le Festival d'automne reprend au Châtelet l'extraordinaire spectacle de tango, réalisé par Claudio Segovia et Hector Orezzoli, qui font venir également le Puro Pienasco des artistes andalous, du 21 novembre au 9 décembre au Théâtre de Paris.

Italie : la compagnie Peppo e Barra erce au Théâtre de Paris Senca mani, senza piedi, du 9 au 21 octobre, et reprend, du 23 octobre au 4 novembre, son spectacle de l'an dernier, avec, à 18 heures, dans le foyer, un divertissement : Zeca. Pour la première fois en France vient la compagnie des Maggio, toujours au Théâtre de Paris, avec Una sera con l'Maggio - du 13 au 18 novembre. Et les marionnettes de Milan seront au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, du 4 au 31 décembre avec Aida et les Derniers Jours de Pompéi.

Au Centre Georges-Pompidou, Giovanni Martini chante des échantillons inédits de Beethoven, du 8 octobre et Gionnono Fiori présente Amado mio, (29 octobre-4 novembre) ; le Collectif de Parme, Uccellacci Ucellini, 5 au 11 novembre, d'après le roman de Pasolini, dont Laura Betti jouera Orgie, dans la mise en scène de Misirilli, avec le

Stabile de Gene, (21 au 26 novembre). L'intégrale des œuvres de Pachelbel sera projetée à la Maison des cultures du monde en décembre, une exposition présentera ses dessins, peintures, costumes, éléments de décor et la manifestation sera complétée par des débats et rencontres.

En appartement, le Festival présente Roberta de Klossowski (20 septembre-13 octobre), par Silvio Benedetto et Aida Giardina, Gilles Aillaud, Jean Jourdeuil et Jean-François Peyret Spinoza, (6 novembre-2 décembre), à la Bastille ; Jean-Marie Patis, Une pièce d'amour à Chaillet, (22 novembre-22 décembre), et en décembre le Festival en collaboration avec la Comédie-Française espère la Bérénice de Racine, dans la mise en scène de Klaus Grüber.

Memphis, Ligeti, portraits des deux compositeurs, à travers plusieurs concerts où ils seront mis en parallèle.

Au Châtelet, deux opéras contemporains, Passaggio, de Berio, du 9 au 13 octobre, et Médée, de Bob Wilson et Gavin Bryars, qui sera été créé à l'Opéra de Lyon et sera repris au Théâtre des Champs-Élysées les 22, 24, 27, 30 novembre et 2 décembre.

Pierre Boulez, Répens dans une nouvelle version, du 13 au 19 octobre. Ornette Coleman au Châtelet, le 1<sup>er</sup> octobre.

Les Femmes Inuit, terme qui désigne les femmes esquimautes du Nouveau-Québec, à Chaillet - pour la première fois en Europe, du 9 au 14 octobre.

Richard Teitelbaum, l'ordinateur au service du piano, du 13 et 14 octobre.

Richard Teitelbaum, l'ordinateur au service du piano, du 13 et 14 octobre.

Sous réserve : Brian Eno, à l'Arc. Renseignements : 156, rue de Rivoli, 75001. Tél. : (1) 236-12-27.

MUSIQUE

Un entretien avec M. Maurice Fleuret

(Suite de la première page.)

« Les besoins sont immenses : songez qu'en France, un jeune sur deux, de quinze à dix-neuf ans, pratique la musique de façon régulière (pour la moitié, la guitare), mais qu'à force d'en écarter, il y a besoin d'en faire lui-même. Les candidats se pressent aux portes des conservatoires régionaux qui ne devraient concevoir que les professionnels. Et cependant, l'enseignement de base reste déficient. »

« Contrairement à ce que l'on pense parfois, ce qui nous manque, c'est moins l'argent que les hommes. Nous n'avons pas assez de professeurs, l'enseignement reste trop routinier, la pratique musicale, qui devrait être le cœur de la pédagogie, trop rare. Il faudrait des années pour atteindre une situation satisfaisante. »

« En attendant, nous luttons partout pour combler le déficit en heures d'éducation musicale dans les lycées et collèges, où souvent à des raisons financières. Et pour aider les instituteurs, nous mettons à leur disposition des professionnels de la musique qui sont associés aux équipes des maîtres. Nous avons ouvert en 1983 trois centres de formation (à Lille, Aix-en-Provence, Toulouse) pour les musiciens appelés dans les écoles élémentaires ; il y en aura cinq autres à la rentrée prochaine. »

« Comme le ministre de la culture vient de l'annoncer, le souci d'épauler l'éducation nationale, qui a amené à la création de l'Institut, sera d'abord un centre de documentation internationale, mais il aura pour but de coordonner la formation initiale et permanente des enseignants, de produire des outils pédagogiques nouveaux et de mener une recherche fondamentale en ces matières. »

« Il était aussi nécessaire de mettre un peu d'ordre dans l'enseignement privé où n'importe qui peut s'intituler professeur de musique sans la moindre garantie pour les utilisateurs. A partir de 1985, il sera créé un diplôme de niveau moyen qui permettra aux familles et aux collectivités de choisir les professeurs en connaissance de leur capacité. »

« Un effort considérable est fait actuellement dans les études supérieures. Nous manquons de professeurs pour nos écoles, de chanteurs d'instrumentistes, mais aussi de chefs de chœur, de pianistes-chefs de chant ou accompagnateurs de danse, et même de directeurs de conservatoires en province. La réforme entreprise dans les deux conservatoires nationaux de Paris et de Lyon, avec leurs nouveaux directeurs, MM. Marc Bleuze et Gilbert Amy, doit permettre une préparation de musiciens professionnels plus nombreux et mieux adaptés à la demande. C'est l'objet entre autres des mesures prises pour l'enseignement du chant que M. Jack Lang vient de rendre publiques. »

« Pour accélérer la formation spécifique des musiciens d'orchestre, dont nous avons un urgent besoin, nous avons créé l'Orchestre français des jeunes, qui fonctionne l'été depuis déjà deux ans, et maintenant une Académie d'orchestre, à Evry, où les instrumentistes, recrutés par concours, sont entièrement pris en charge par l'Etat et travaillent sous la direction de professeurs tels que les chefs de pupitre de l'Orchestre de Paris. »

« Je souhaite que tous les orchestres professionnels et permanents assument de la même manière un rôle d'enseignement, qui sera très fécond pour l'avenir, notamment auprès des orchestres de jeunes qui se multiplient actuellement dans les régions. »

« Il y a bien d'autres domaines qui bougent et que l'Etat s'efforce d'aider, même si cela peut surprendre, comme ceux du jazz, de la chanson ou du rock, où nous cher-

chons surtout à garantir contre la toute-puissance du privé une certaine égalité des chances. C'est ainsi que nous avons passé une convention avec le Forum des Halles, qui a permis depuis six mois à quatre-vingt-dix-sept jeunes Français de se produire, alors qu'ils n'auraient jamais trouvé une tribune d'expression à Paris. »

« Et pour aider d'autres talents à éclore, nous avons installé avec le SACEM un studio de variétés, rue Ballu, où les chanteurs peuvent se perfectionner, apprendre à se tenir en scène ou à utiliser leur son, se familiariser avec les notions juridiques et économiques nécessaires à leur carrière, etc. »

« Pour le rock, qui nécessite de grands espaces, il n'était pas possible qu'il continue à se produire sous l'abominable chapiteau de Pantin, et c'est pour cela que nous avons construit le Zenith, édifice fonctionnel et efficace, qui aura sans doute bientôt de nombreux petits frères dans nos régions. »

« Plus étonnante et ignorée est l'expansion des musiques traditionnelles et populaires, dont la renaissance a été liée aux revendications régionales, un mouvement écologique, etc. Elles donnent lieu aujourd'hui à une pratique très sérieuse et très imaginative au plan de la création. Savez-vous qu'il y a aujourd'hui six cent cinquante associations qui s'occupent de collecter ces musiques, ce qui prouve qu'il y a quelque chose à collecter, des interprètes pour pratiquer cet art, des auditeurs pour l'écouter ? »

« Nous avons évalué l'importance de ce domaine avec un éminent ethno-musicologue, Bernard Loriot-Jacoby, et lui avons consacré un budget qui est actuellement de 3,4 millions de francs (contre 500 000 F en 1980). Nous avons en particulier soutenu des structures très vivantes, mais qui avaient des problèmes énormes de survie, comme le Conservatoire celtique de Lorient ou le Conservatoire occitan de Toulouse, et favorisé un rassemblement de responsables qui, tous les deux mois, traitent d'un domaine particulier : l'enseignement, les instruments, le rôle de l'écrit dans la transmission des traditions orales, la création. »

« A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

tions avec une pureté, une justesse et une technicité extraordinaires, et qui manifestent une capacité stupéfiante pour créer dans ce cadre ancien. En particulier, deux vieux qui jouaient une musique d'une couleur à la fois très bourgeoise et tournalement stockheimienne, mais que je sache ce qui l'emportait, du Stockheimien ou de Stockhausien ! »

« Il y a ainsi beaucoup de terrains musicaux d'une grande richesse, dont on ne parle guère parce qu'ils ne donnent pas lieu à des événements exceptionnels ; et le nombre des manifestations est tel que l'information passe mal à travers les journaux et les périodiques, même spécialisés. C'est pourquoi le travail du CENAM me paraît primordial, avec ses publications, ses archives aux différents aspects de la vie musicale, qui donnent une ample documentation et les adresses de tous les « acteurs », qu'il s'agisse de la pratique amateur, du jazz, de l'éveil du tout-petit, de la facture instrumentale, de l'électro-acoustique, des stages de l'été ou de ceux d'hiver pour des Français, qui est le premier guide des musiciens et des familles traditionnelles. Le succès de ces brochures est d'ailleurs considérable et oblige à de fréquents rétirages (1). »

« Comme vous le voyez, l'action que nous menons, vite (en même temps) : à développer des moyens professionnels de haute technicité, pour répondre à la demande d'un public « millionnaire » de plus en plus nombreux, et à permettre, comme il s'est déjà fait, un épanouissement très démocratique de toutes les forces de la musique à la base, de la pratique personnelle et collective en particulier, qui est le meilleur signe de la santé culturelle d'une nation. Nous n'avons évincé ni la Bastille, ni nos grands orchestres, ni les instituts de recherche, ni les festivals, ni les lieux de concertation, nous sommes bien vivants, mais qui avaient des problèmes énormes de survie, comme le Conservatoire celtique de Lorient ou le Conservatoire occitan de Toulouse, et favorisé un rassemblement de responsables qui, tous les deux mois, traitent d'un domaine particulier : l'enseignement, les instruments, le rôle de l'écrit dans la transmission des traditions orales, la création. »

« A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

« Nous avons évalué l'importance de ce domaine avec un éminent ethno-musicologue, Bernard Loriot-Jacoby, et lui avons consacré un budget qui est actuellement de 3,4 millions de francs (contre 500 000 F en 1980). Nous avons en particulier soutenu des structures très vivantes, mais qui avaient des problèmes énormes de survie, comme le Conservatoire celtique de Lorient ou le Conservatoire occitan de Toulouse, et favorisé un rassemblement de responsables qui, tous les deux mois, traitent d'un domaine particulier : l'enseignement, les instruments, le rôle de l'écrit dans la transmission des traditions orales, la création. »

« A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

« A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

« A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

« A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

« A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

« A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

« A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

« A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

« A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

INSTITUT

L'architecte Pei

à l'Académie des beaux-arts

LE NOUVEAU CHINOIS DE PARIS

Ioeh Ming Pei n'a encore rien construit en France. Il n'y est que l'auteur de deux projets, l'un pour la Défense, mais le reste de l'année pour le Grand Louvre, en cours de réalisation. Mais les honneurs officiels commencent à pleuvoir : après l'Académie d'architecture, l'Académie des beaux-arts l'a reçu mercredi 20 juin en sa compagnie, au titre de correspondant étranger, au fauteuil de Gabriel Olivier, commissaire général du tourisme de Monaco.

Discrettement, sans bruit, arrivant souplement, aucun autre architecte au monde, mis à part Philippe Johnson, n'a connu la réussite de L.M. Pei. Ses carnets de commandes sont plus pleins que sa décaennelle. Cela fait rêver nos hommes de l'art, d'autant que cette fois, il s'agit du Louvre avec ses siècles d'histoire et de valeurs que l'École des beaux-arts a mis au centre de son enseignement.

On aurait pu moins pu mettre l'idée au concours ? Mais partout où l'envoyé du président de la République se présente, demandant qui, pour le Louvre, est le meilleur, qui, le plus grand, est le meilleur, c'est Ioeh Ming Pei.

Guillaume Gillet, architecte de l'Institut, qui le reçoit, bien qu'agacé de voir un étranger, qui plus est américain et chinois, opérer au Louvre, n'est pas avare d'éloges. Il trouve sa pyramide de cristal une solution simple, discrète, claire, logique. Si elle avait déjà été trouvée, il n'en aurait pas proposé d'autre. Et il est convaincu que ses plans fuyants ne porteront pas tant aux ordonnances de Lefuel et de Visconti. — J.M.

M. Jack Lang annonce des mesures en faveur de l'enseignement du chant

Pour tenter d'arriver la crise du chant, qui prend des proportions inquiétantes en France, surtout dans la perspective de l'Opéra de la Bastille, M. Jack Lang, ministre de la culture, vient d'annoncer, lors d'une conférence de presse au Conservatoire, « quelques mesures nouvelles en faveur de l'enseignement du chant ».

Mesures techniques et peu spectaculaires dont il est difficile d'apprécier l'urgence officielle, mais qui ont obtenu l'aval des chanteurs, professeurs et spécialistes français : création de départements pédagogiques pour la voix au sein des conservatoires régionaux, nouveaux certificats d'aptitude et stages de formation continue pour les professeurs, modification des modalités de recrutement au CNSM, orientation des chanteurs selon la spécificité de leur voix (médiocrité et oratorio, opéra, opéra, organisation nouvelle des études d'art lyrique placées dans

des conditions d'enseignement professionnel, formation de chefs de chant, restauration de l'école d'art lyrique de l'Opéra, etc.

Notons aussi la création de trois centres d'insertion, déjà en activité, consacrés à l'apprentissage des métiers de l'Opéra, à Nice et à Strasbourg pour les solistes, à Marseille pour les choristes.

La mise en œuvre de ce plan, bénéficiant du concours d'intervenants spécialistes étrangers, tels que Lorraine Nuber, Daniel Ferro, Richard Miller, pour la pédagogie, ainsi qu'Elizabeth Schwerc, kopf, Rita Simich et Hans Hoyer.

D'autre part, Jacques Bourgeois a été nommé directeur permanent auprès de la direction de la musique, il avait été précédemment chargé de recenser le potentiel vocal français et avait jugé le recrutement « abominable », la formation « insuffisante » et la promotion « inexistante ».

J. L.

chous surtout à garantir contre la toute-puissance du privé une certaine égalité des chances. C'est ainsi que nous avons passé une convention avec le Forum des Halles, qui a permis depuis six mois à quatre-vingt-dix-sept jeunes Français de se produire, alors qu'ils n'auraient jamais trouvé une tribune d'expression à Paris.

Et pour aider d'autres talents à éclore, nous avons installé avec le SACEM un studio de variétés, rue Ballu, où les chanteurs peuvent se perfectionner, apprendre à se tenir en scène ou à utiliser leur son, se familiariser avec les notions juridiques et économiques nécessaires à leur carrière, etc.

Pour le rock, qui nécessite de grands espaces, il n'était pas possible qu'il continue à se produire sous l'abominable chapiteau de Pantin, et c'est pour cela que nous avons construit le Zenith, édifice fonctionnel et efficace, qui aura sans doute bientôt de nombreux petits frères dans nos régions.

Plus étonnante et ignorée est l'expansion des musiques traditionnelles et populaires, dont la renaissance a été liée aux revendications régionales, un mouvement écologique, etc. Elles donnent lieu aujourd'hui à une pratique très sérieuse et très imaginative au plan de la création.

A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

Nous avons évalué l'importance de ce domaine avec un éminent ethno-musicologue, Bernard Loriot-Jacoby, et lui avons consacré un budget qui est actuellement de 3,4 millions de francs (contre 500 000 F en 1980).

A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

A Clermont-Ferrand, j'ai entendu récemment des jeunes musiciens qui ont assisté ces tradi-

Advertisement for the Festival d'Automne at the Châtelet Theatre Musical de Paris. It features the title 'ARMINO' in large letters and lists the dates from September 14 to October 11, 1984. The advertisement includes a table of ticket prices for various seating areas (Corbeille 1<sup>re</sup> série, Orchestre 1<sup>re</sup> série, etc.) and a section for ordering tickets by mail. It also mentions the names of the artists Claudio Segovia and Hector Orezzoli, and the conductor Brian Eno. The contact information provided is 233.44.44.

Vertical advertisement on the right edge of the page, partially cut off. It includes the word 'théâ' at the top and 'LES SPECTACLES' below. The text is mostly illegible due to the angle and partial visibility, but it appears to be a list of theatrical performances or a directory of venues.





# COMMUNICATION

## Le gouvernement veut accélérer la mise en œuvre du satellite de télévision directe

Si la décision prise en conseil des ministres, mercredi 20 juin (nos dernières éditions de 21 juin), d'engager officiellement la France dans l'exploitation du satellite de télévision directe, TDF 1, dès le début de 1986, ne constitue pas une surprise (le Monde du 2 et du 9 juin), il n'en s'agit pas moins d'un engagement décisif pour l'avenir, aux conséquences très importantes.

Pratiquement, cette décision va connaître quatre prolongements. En premier lieu, les pouvoirs publics vont mettre sur pied une société qui aura la charge d'exploiter le satellite. Cette structure, aux formes juridiques encore imprécises, devra réunir aux côtés de Télédiffusion de France (TDF), du Centre national d'études spatiales (CNES) et de la direction générale des télécommunications (DGT), des banques, ainsi que les industriels disposés aujourd'hui à commencer la fabrication des antennes de réception.

Cette société d'économie mixte aura la responsabilité de TDF 1 et devra conclure des contrats avec ceux qui seront en mesure de proposer des émissions. Une procédure qui ne dispensera pas ces sociétés de programmes d'une autorisation du gouvernement, conformément à la loi de juillet 1982 (article 79).

Mais de quels programmes s'agit-il? Dans le rapport qu'il a remis au premier ministre, il y a une dizaine de jours, M. Georges Fillard, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, formule une dizaine d'hypothèses.

Deux types de scénarios ont, pour l'heure, la préférence des pouvoirs publics. On songe tout d'abord à une chaîne de programmes francophones, qui pourrait être constituée à partir d'une sélection des meilleures émissions des télévisions de service public françaises, belges, suisses et canadiennes. Il s'agit d'un travail en commun dépassant en qualité celui qui est réalisé actuellement pour la constitution des programmes de TV 5 (diffusée par le satellite de faible puissance ECS 1). Autre axe de travail privilégié : profiter de l'effort, mainte-

nant engagé depuis une année environ, pour la valorisation des programmes existant déjà. Soit sous forme d'« art vivant » les manifestations culturelles de scènes et de plein air) encore trop peu filmées auxquelles on pourrait donner une seconde vie, soit sous forme d'archives.

Pourquoi, dit-on, n'utiliserait-on pas les deux mille heures de programmes en voie d'être récupérées par la Mission TV-câble et par l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) pour fournir une base aux réseaux câblés? Ou encore, pourquoi n'utiliserait-on pas mieux les émissions d'actualités internationales, auxquelles les chaînes sont abonnées (les « EVN ») et dont elles exploitent qu'une toute petite partie? De même que les fameux vidéo-clips, si prisés aujourd'hui et pour lesquels le gouvernement français fait des efforts financiers?

An fond, il s'agit de « consolider » des initiatives à présent éparpillées autour d'une chaîne qui pourrait s'appeler « musique-sports et news », au contenu « universel », correspondant assez bien à la vocation internationale de TDF 1, dont le faisceau couvre toute l'Europe.

Mais il ne s'agit encore que d'hypothèses. Le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication va avoir pour tâche d'engager une « concertation portant sur les contenus et le financement » après de toutes les entreprises œuvrant peu ou prou dans le domaine des médias en France et en Europe, pour former les nouvelles sociétés qui exploiteront les canaux du satellite. C'est la seconde décision solennelle adoptée mercredi.

Le gouvernement a, en outre, décidé de reprendre les discussions avec l'Etat luxembourgeois pour une concession de deux canaux à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Mais sur ce point, aucun élément nouveau n'est intervenu depuis l'annonce du projet copartout GDL, si ce n'est les élections luxembourgeoises. Celle-ci pourraient se solder par une entrée prochaine des socialistes au gouvernement, perspectives que l'on interprète favorablement à Paris.

ERIC RICHDE.

## HISTOIRE

### La commémoration des combats de Saint-Marcel (Morbihan)

M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, présidera le dimanche 24 juin la commémoration du quarantième anniversaire des combats des maquis de Bretagne à Saint-Marcel (Morbihan) et inaugurera le musée de la Résistance bretonne. La veille, un colloque sur les musées de la Résistance et de la déportation se réunira dans les locaux du musée.

#### Parachutistes et FFI bretons

A Saint-Marcel (Morbihan), le 18 juin 1944, une patrouille allemande de la Feldgendarmarie se heurta, à 4 h 30 du matin, à un groupe de FFI : sept de ses huit hommes sont tués ou capturés. C'est le début d'un combat qui durera jusqu'à minuit et opposera trois bataillons FFI, des parachutistes français du 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs - parachutistes, venus de Grande-Bretagne, à des éléments de la Wehrmacht de la valeur d'une division. Les Allemands auront 562 tués, les Français 250 : 50 parachutistes et 200 maquisards. Le camp de Saint-Marcel sera évacué dans la nuit, mais ses éléments dispersés se reconstruiront et infligeront à l'ennemi, avec les 30 000 FFI de Bretagne et les autres éléments du 4<sup>e</sup> RCP d'énormes pertes jusqu'à la Libération.

La Bretagne était, depuis l'armistice, un point fort de la Résistance. Les maquis y étaient nombreux et organisés, sinon bien armés. De nombreux officiers de carrière participèrent à leur encadrement. A Saint-Marcel, on verra même le général de la Morlaix, qui avait abandonné ses états-majors, commander un bataillon de FFI. Sous les ordres du colonel Morice (Paul Chenailler), successeur du commandant de gendarmerie Guillaudot, arrêté et déporté, la ferme de la Nouet, au milieu d'une propriété isolée de 70 hectares, est devenue un véritable centre mobilisateur où sont incorporés et armés 8 000 hommes. Hôpital de campagne, terrain d'aviation : rien n'y manque.

Londres a parachuté un officier au mois d'avril, pour mesurer la force réelle du maquis : il a passé en revue dans la lande plusieurs compagnies. Les parachu-

JEAN PLANCHAIS.

## Décès

M<sup>me</sup> Simone Azoulay, son épouse, Le docteur Michel Azoulay, M<sup>m</sup> Simon, Armand, Daniel Azoulay et leurs familles. Les familles Abensour, Adon, Biedermann, Ohayon et Ponté, ont la douleur de faire part du décès de

### Charles AZOULAY,

leur très regretté père, grand-père et arrière-grand-père.

Les obsèques ont eu lieu à Jérusalem, le 11 juin 1984.

Marcelle, Paris, Nice, Bruxelles.

M<sup>me</sup> Pierre Barchewitz, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, Et toute la famille, ont le chagrin d'annoncer le décès de

M<sup>me</sup> Pierre BARCHEWITZ, professeur honoraire d'Université, survenu le 11 juin 1984, en son domicile, 43, rue Carnot à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis).

L'inhumation n'a eu lieu dans l'intimité familiale, le 14 juin, au cimetière ancien de Noisy-le-Sec.

M<sup>me</sup> le docteur Eliette Belot, M<sup>me</sup> le docteur Pascale Fourcade, Alain Fourcade, Lolo et Manon, M<sup>me</sup> Maricla Crispin, Le docteur Marcel Crispin, Renaud, Thomas et Nicolas, M. et M<sup>me</sup> les docteurs Frédérique et Alain Birenbaum, Lactitia et Aurélie, Les familles parentes, alliées, Tous ses amis, Le personnel de la clinique Mirabeau à Eaubonne (95), ont la douleur de faire part du décès de

docteur Pierre BELOT, président de la Fédération des médecins de France, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu accidentellement le 18 juin à Laner (24).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Leu-la-Forêt (95), le vendredi 22 juin, à 11 heures.

La famille recevra les condoléances à la mairie de Saint-Leu-la-Forêt à partir de 9 h 30.

La Fédération des médecins de France a la douleur de faire part du décès de son président

Pierre BELOT, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu accidentellement le 18 juin à Laner (24).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Leu-la-Forêt (95), le vendredi 22 juin, à 11 heures.

Le personnel de la clinique Mirabeau Mont-Eaubonne, à Eaubonne, a le regret de faire part du décès de son médecin-directeur, le

docteur Pierre BELOT,

et s'associe à la douleur de la famille. (Le Monde du 21 juin.)

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean BERTOUT, officier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le samedi 16 juin 1984, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu le 20 juin dans l'intimité familiale.

De la part de Brigitte et Jonathan Effenev, ses enfants, M<sup>me</sup> Anne et Marie Bertout, ses sœurs.

25 A. London Road, West Croydon Cro 2re, England, U.K. 177, rue Lecourbe, 75015 Paris.

Le docteur Jacqueline Dreyfus-Morvan et le professeur Bernard Dreyfus, Jacques Clouzet et Claire Dreyfus-Clouzet, Marc et Denise Dreyfus, François Dreyfus et Claire Montarant, ont la douleur de faire part du décès de

Marcelle BRANCHER, née Ducloux,

leur mère et grand-mère, survenu le 16 juin 1984, à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, 7 rue Sager, 75006 Paris.

M<sup>me</sup> Françoise Coulet, profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'attachement exprimés par les associations, amis et personnalités à l'occasion du décès de son mari,

M<sup>me</sup> Françoise COULET, survenue le 11 juin 1984,

les remercie de ces marques de solidarité dans la douleur et l'excuse de ne pouvoir répondre immédiatement à chacun.

38, rue Pré-Martine, 72000 Le Mans.

M<sup>me</sup> Henri Gaillet, M. et M<sup>me</sup> Denise-Henri Gaillet, Florence et Christian, M. et M<sup>me</sup> Albert Gaillet, M<sup>me</sup> Jeanne Merlot, ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri GAILLET,

survenu en son domicile le 15 juin 1984.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Juliette-Lamber, 75017 Paris.

M. Maurice Guittine, son père, M<sup>me</sup> Myriam Guittine, sa mère, Georges Guittine, Stéphane Guittine, ses frères,

ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Valérie GUILTINE.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques HEYMAN,

survenu le 16 juin 1984.

De la part de M<sup>me</sup> Heyman, Sa famille, ses amis.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

On nous prie d'annoncer le décès de

Éric Nicolas PERLES,

survenu le 15 juin 1984, à l'âge de trente-trois ans, victime d'une cruelle maladie.

8, cité Falguière, 75015 Paris.

M<sup>me</sup> E. Scholz, sa mère, M. Jean Georges Rueff, son mari, M. David Rueff, son fils, M<sup>me</sup> I. Schade, sa sœur, M. et M<sup>me</sup> J. Scholz, son frère et sa belle-sœur, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de

M<sup>me</sup> Jean Georges RUEFF, née Barbara Schurpwieler,

le 19 juin 1984.

La messe d'inhumation aura lieu en l'église Notre-Dame à Versailles, rue de la Paroisse, le vendredi 22 juin, à 14 heures.

M<sup>me</sup> René Savatier, M. et M<sup>me</sup> Jean Savatier, leurs enfants et petits-enfants, Le Père Henri Savatier, M. et M<sup>me</sup> Lucien Savatier, leurs enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> André Savatier et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Paul Savatier et leurs enfants, et M<sup>me</sup> Françoise Blavignac, M. et M<sup>me</sup> Bernard Savatier et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. René SAVATIER,

docteur en droit de Poitiers, officier de la Légion d'honneur,

survenu à Poitiers le 20 juin 1984, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu à la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers, le samedi 23 juin, à 10 heures.

40, rue de la Cathédrale, 86000 Poitiers.

M<sup>me</sup> VANLEYNSEELE Jeanne, née Rogatier, soixante-quatre ans, directrice d'école publique honoraire, est décédée à son domicile le 14 juin 1984.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans la stricte intimité le 15 juin à Caers, son village d'adoption qu'elle a tant aimé.

M. VanleyNSEELE Marcel et ses enfants,

La Ben Quibado, Les Cadestes, 83390 Caers.

## Remerciements

M<sup>me</sup> Françoise Coulet, profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'attachement exprimés par les associations, amis et personnalités à l'occasion du décès de son mari,

Françoise COULET,

survenue le 11 juin 1984,

les remercie de ces marques de solidarité dans la douleur et l'excuse de ne pouvoir répondre immédiatement à chacun.

81, boulevard de Port-Royal, 75013 Paris.

Limoges, Pansol.

Dans l'impossibilité de répondre particulièrement à toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

François HERLEM,

M<sup>me</sup> Françoise Herlem, M<sup>me</sup> Françoise Herlem, M. Didier Herlem, M. et M<sup>me</sup> Pascal Herlem et leur fils Raphaël,

les remercient de leur reconnaissance et de leurs remerciements.

Anniversaires

Il y a sept ans, le 20 juin 1977, disparaissait

Daniel SLAMA, X 67.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

## Soutenances de thèses

### DOCTORATS D'ÉTAT

Université Paris-IV, lundi 25 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Michel Podgorny : « Introduction à l'expérience de l'art grec ».

Université Paris-VIII, lundi 25 juin, à 14 heures, salle C 426, M<sup>me</sup> Inequeleine Giry-Schneider : « Étude de prédicts nominaux en français. Les constructions Faire N ».

Université Paris-V, lundi 25 juin, à 15 heures, centre Pasteur, salle I, M<sup>me</sup> Marianne Keller : « L'occupation d'entreprise ».

Université Paris-III, lundi 25 juin, à 14 heures, salle Liart, M<sup>me</sup> Katalin Farkas, née Elod : « Le système de l'écriture à travers ses dialectes : phonologie, syntaxe, lexicologie ».

Université Paris-VI, lundi 25 juin, à 14 h 30, amphithéâtre, M. Jean-Michel Bessette : « Directions pour une anthropologie du crime ».

Université Tours, lundi 25 juin, à 14 h 15, salle des Actes, M. Alain Fleury : « La Croix et l'Allemagne 1930-1940 ».

Université Paris-X, Nanterre, mardi 26 juin, à 14 h 30, salle C 26, M. Georges Jouven : « La forme initiale, symbolisme de l'architecture traditionnelle ».

Université Paris-V, mardi 26 juin, à 14 h 30, amphithéâtre, M. Idrissa Diawara : « Essai sur les Kanuri du Manga : approche ethno-sociologique ».

# nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris  
Téléphone : 246-17-11 - Téléc : Drouot 642260

Informations téléphoniques permanentes : 770-17-17

## Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières

### LUNDI 25 JUIN

- S. 1. - A 11 h et 14 h. Tbx, bib., mob. - M<sup>me</sup> OGER et DUMONT.
- S. 2. - Bix, argie anc., mod. - M<sup>me</sup> AUDAP, GODEAU, SOLANET.
- S. 4. - Bix, argie - M<sup>me</sup> CHAYETTE.
- S. 5. - Tbx mod., art contemporain, œuvres sur papier - M<sup>me</sup> CHARBONNEAUX.
- S. 6. - A 14 h 15. Dessins et tpb mod. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN, MM. Pachi et Jeannelle, Maréchal, experts.
- S. 10. - Tbx anc., obj. d'art et d'ameub. 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> s. - M<sup>me</sup> GROS et DELETTREZ.
- S. 13. - Tbx mod. (Montezin, Hambourg), bix, argie, mob. 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> s. (bel ens. mob. artésien) - M<sup>me</sup> DAUSSY.
- S. 15. - Meubles - M<sup>me</sup> BONDU.

### LUNDI 25 - MARDI 26 JUIN

- S. 8. - Obj. d'art d'Extr.-Orient - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN, MM. Portier, experts.

### MERCREDI 27 JUIN

- S. 1. - Tbx, coll. pipes, mbles et obj. d'art du 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> s. - M<sup>me</sup> COUTURIER et NICOLAY.
- S. 2. - Dentelles, linges, poupées anc., tpb, bib., mbles anc. et de style - M<sup>me</sup> AUDAP, GODEAU, SOLANET.
- S. 3. - Bix, argie - M<sup>me</sup> GROS, DELETTREZ.
- S. 4. - Art africain et Extr.-Orient, faïence et porcelaine - M<sup>me</sup> BOISGIRARD, de HECKEREN.
- S. 5. - Tbx anc., orfèvrerie, mbles, obj. d'art - M<sup>me</sup> LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
- S. 6. - Tbx mod. et orientales - M<sup>me</sup> CORNETTE DE SAINT-CYR.
- S. 7. - Obj. d'art et d'ameubl. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN, MM. Dillé, Levy-Lacaze, experts.
- S. 13. - Tbx 19<sup>e</sup> s., mbles - M<sup>me</sup> RENAUD.
- S. 14. - Estampes anc. et mod. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN, M<sup>me</sup> Rousseau expert.
- S. 16. - Art nouveau, art déco - M<sup>me</sup> LOUDMER.

### JEUDI 28 JUIN

- S. 8. - Bix, obj. de vitrine, orfèvrerie anc. et mod. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN, MM. Deebaut et Stetten, experts.
- S. 11. - Estampes d'org., livres anc. et mod. - M<sup>me</sup> MILLON et JUTHEAU.

### VENREDI 29 JUIN

- S. 2. - Antiquités Extr.-Orient - M<sup>me</sup> RENAUD.
- S. 3. - Obj. mod., anc. et de style - M<sup>me</sup> COUTURIER et NICOLAY.
- S. 6. - Livres anc. et mod. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN, M. Meaudre expert.
- S. 7. - Tbx anc. et mod., mbles - M<sup>me</sup> DEURBERGUE.
- S. 10. - Tbx, bib., mob., obj. populaires - M<sup>me</sup> LANGLADE.
- S. 11. - A 16 h 30 : tapis d'Orient - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN, M. Meaudre expert.
- S. 12. - Horlogerie, pièces détachées atelier, bix, argie, obj. vitrine - M<sup>me</sup> ROGEON.
- S. 13. - Tbx, bib., céramiques, sièges, mbles anc. et de style - M<sup>me</sup> AUDAP, GODEAU, SOLANET.
- S. 14. - Bix, obj. de vitrine, orfèvrerie anc. et mod. - M<sup>me</sup> ADER, PICARD, TAJAN, M. Fromanger, M<sup>me</sup> Véronique Fromanger, experts.
- S. 16. - Extr.-Orient - M<sup>me</sup> CHAYETTE.

## ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

- ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
- AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 770-67-68.
- BOISGIRARD, de HECKEREN, 2, rue de Provence (75009), 770-31-36.
- BONDU, 17, rue Drouot (75009), 770-36-16.
- Catherine CHARBONNEAUX, 134, Faubourg Saint-Honoré (75008), 359-66-56.
- CHAYETTE, 12, rue Rossini (75009), 770-38-89.
- CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-15-94.
- COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-83-44.
- DAUSSY, 46, rue de la Victoire (75009), 874-38-93.
- DEURBERGUE, 19, boulevard Montmartre (75002), 261-36-50.
- GROS, DELETTREZ, 22, rue Drouot (75009), 770-85-04.
- LANGLADE, 12, rue Clichy (75009), 770-82-66.
- LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement Rhems-Laurin), 13, rue Drouot (75009), 246-61-16.
- LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 523-15-25.
- MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 246-46-44.
- OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 246-96-95.
- RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-48-95.
- ROGEON, 16, rue Milton (75009), 878-81-06.

## LIVRES ANCIENS

### Librairie MUNARI

9, rue Bayard  
F 38000 GRENOBLE  
CATALOGUE  
Envois contre 4 F. (timbres)

# DÉFENSE

## NOMINATIONS DANS LES ARMÉES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 20 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **TERRE** - Est nommé gouverneur militaire de Paris et commandant la 1<sup>re</sup> région militaire le général de corps d'armée Michel Fennebreque, en remplacement du général Alban Barthez, placé en deuxième section (réserve) en septembre 1984.

[Né le 21 mars 1929 à Angers et ancien sautoir-cyrien, Michel Fennebreque sert, comme officier de la Légion étrangère, en Indochine. Après plusieurs postes en corps de troupe ou en état-major, il commande, de 1973 à 1975, le 2<sup>e</sup> groupe de chasseurs mécanisés à Tubingen (Allemagne fédérale). En 1976, avec le grade de général de brigade, il est chef d'état-major du général commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée et la VI<sup>e</sup> région militaire. En 1981, il commande la 7<sup>e</sup> division blindée et la 6<sup>e</sup> division militaire territoriale. En 1983, il est major régional de la 6<sup>e</sup> région militaire à Metz.]

Sont élevés au rang de général de corps d'armée, les généraux de division Alexandre Cruvellie, Raoul Bredeche, Gilbert Rabot et Raymond Coutureau.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Bertrand de Caumia-Baillex, Georges Roux et Christian Moreau ; général de brigade, les colonels Maurice Berlioux, Robert Matte, Pierre Eyraud, Claude Chahaux et Guy Hardy ; commissaire général de brigade, le commissaire Pierre Paysant.

Sont nommés : commandant la 9<sup>e</sup> division d'infanterie de marine, le général de division Albert Billard ; commandant supérieur des forces armées Antilles-Guyane, le général de brigade Jacques Leclerc ; adjoint au général commandant la IV<sup>e</sup> région militaire, le général de division Michel Lariguc ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant la I<sup>re</sup> région militaire, le général de brigade Henry Eyraud ; commandant la 13<sup>e</sup> division militaire territoriale, le général de brigade Michel Datin ; directeur de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le général de brigade Michel Couture ; sous-chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Marc Anglard ; directeur du cours supérieur interarmées et commandant l'École supérieure de guerre interarmées, le général de brigade Paul Roubaud.

Sont placés : auprès du premier ministre, le général de brigade Michel Jousselin de Pissicoup de Noray (secrétariat général de la défense nationale) ; auprès du ministre chargé de la coopération et du développement, le général de brigade Lucien Béal.

● **MARINE** - Sont élevés au rang de vice-amiral d'escadre, les vice-amiraux Bernard Klotz

(nommé conseiller du gouvernement pour la défense) et Maurice Soulet.

Sont promus : commissaire général de première classe, les commissaires généraux de 2<sup>e</sup> classe Maurice L'Haridon et Yves Casanova (nommé inspecteur du commissariat de la marine) ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Jean-Claude Sajous, Dominique Barnaud et Jean Chabaud (placé en service détaché au secrétariat général de la défense nationale) ; commissaire général de 2<sup>e</sup> classe, le commissaire en chef de 1<sup>re</sup> classe Albert Trouchet.

Sont nommés : préfet maritime de la 1<sup>re</sup> région maritime, le vice-amiral Louis Fuzean ; inspecteur des armées nucléaires, le vice-amiral Jacques Besson ; commandant le groupe des écoles de Lavéac-Paulinac et l'École navale, le contre-amiral Christian Jammayrac ; directeur adjoint à la direction centrale du commissariat de la marine, le commissaire général de 2<sup>e</sup> classe Claude Dano.

● **ARMEMENT** - Sont promus : ingénieur général de 1<sup>re</sup> classe, les ingénieurs généraux de 2<sup>e</sup> classe Gilbert Beringer, Gilbert Bonne, Michel Deforges et Serge Bindel ; ingénieurs généraux de 2<sup>e</sup> classe, les ingénieurs en chef Jacques Champel, René Raymond, Bernard Thauvin (nommé sous-directeur « écoles et formation » à la direction des personnels et des affaires générales de l'armement), André Damia, Michel Dunaud et Michel Colin de Verdière.

Sont nommés : directeur régional pour le Sud-Est de la Surveillance industrielle de l'armement (S.I.A.R.), l'ingénieur général de 1<sup>re</sup> classe Jacques Divan ; directeur de l'établissement des armes et constructions navales de Saint-Tropez, l'ingénieur général de 2<sup>e</sup> classe Paul Julien.

● **SERVICE DE SANTÉ** - Est nommé directeur central du service de santé des armées, le médecin général inspecteur François Scler. Sont promus médecin général, les médecins chefs des services de classe normale Yves Cauterier (nommé médecin chef de l'hôpital d'instruction des armées Robert Piquet) et Georges Corneau.

Sont nommés : inspecteur technique des services chirurgicaux des armées, le médecin général inspecteur Jean Pons ; directeur du service de santé de la IV<sup>e</sup> région militaire, le médecin général François Guillot ; directeur du service de santé de la III<sup>e</sup> région maritime, le médecin général Pierre Cabasson ; directeur adjoint du service de santé des armées, le médecin général Jean Minc ; sous-directeur « action scientifique et technique » à la direction centrale du service de santé des armées, le médecin général Bernard Brisou.

## ÉDITION

### Le nouveau groupe Larousse : la dynamique et les grincements

Il suffit de passer des couloirs encombrés et des locaux déserts de la librairie Larousse aux bureaux de la Campagne européenne de publication (CEP) avenue Haube, luxueux dans la sobriété, la pureté des lignes et des matières - miroirs, pierre, métal -, il suffit de rencontrer M. Christian Brégon, le jeune président directeur général de la CEP et de l'entendre, concis et précis, présenter le nouveau groupe Larousse qui vient d'être constitué (le Monde du 21 juin) pour comprendre que le « mariage » des deux maisons ne peut aller sans grincements, sinon sans conflits.

Si M. Brégon insiste en premier lieu sur la compétence du personnel de Larousse et sur la qualité éditoriale du travail, « l'excellence de produits comme le Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, pour lequel cependant l'aspect commercial de l'opération a été insuffisamment pensé », il constate néanmoins qu'il a trouvé chez Larousse « un système bloqué pour des raisons historiques », des structures vieillies « bref, une entreprise mal préparée à affronter les questions à résoudre ».

Il lui semble donc nécessaire de « redéployer l'ensemble des efforts et des forces internes ». Chez Larousse les syndicats croient savoir que cela cache un programme de licenciements et ils avancent le chiffre de cent cinquante. M. Brégon le récuse tout comme il rejette le terme de licenciement pour évoquer « environ cent vingt problèmes à régler ». Il souhaite que ce soit fait dans la concertation, « pour la réorientation de l'entreprise et de l'emploi ». Il n'exclut pas le recours à la préférence, ni un « redéploiement » des emplois tant à l'intérieur du Groupe Larousse que dans la CEP. « En réalité, ajoute-t-il, il y a deux cent cinquante postes à créer à l'intérieur de Groupe Larousse, mais la rigidité du système de l'emploi en France rend les choses difficiles ».

A propos de la nomination de M. Claude Dubois (soixante ans, jusqu'alors éditeur en chef des dictionnaires et encyclopédies) comme son conseiller éditorial, considérée par le personnel de Larousse comme une mise à l'écart (le Monde du 9 juin), M. Brégon affirme : « M. Dubois a été nommé à ses nouvelles fonctions à sa demande. C'est un homme qui a dirigé pendant quelque trente ans l'ensemble du système éditorial des dictionnaires et encyclopédies. Il est très intéressé par l'évolution technologique, les perspectives d'avenir pour les encyclopédies, l'utilisation de l'informatique et de l'image ». Il va en outre mettre en œuvre des projets internationaux à long terme, le développement international étant l'un des pivots de la politique que prévoit M. Brégon. Il veut, au plus vite, assurer à Groupe Larousse « une assise internationale » plus solide que celle qu'il possède pour l'heure ainsi qu'un « réseau d'alliances ».

Il est sûr que M. Brégon sait ce qu'il veut et où il va. Il n'hésite probablement jamais la voix, mais quand il fait une analyse, établit un diagnostic et prescrit des remèdes il est sans doute aussi inflexible que rapide. Et ceux-là même qui, en théorie approuvent sa démonstration, réagissent aux conséquences qu'elle impose. C'est ce qui risque de se passer chez Larousse où, précise M. Brégon, les équipes de direction réadaptées seront mises en place dans les prochaines semaines, la réorientation de l'emploi sera achevée avant la fin de l'année.

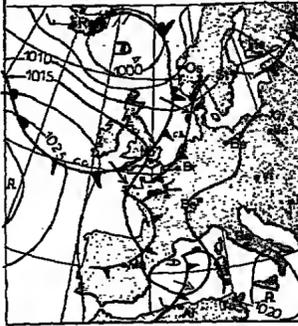
« Je ne vois pas de problème dans l'avenir de Larousse », conclut-il. « On y fait un travail de toute première qualité sur le plan mondial. Mais c'est une maison qu'il faut mettre à l'heure et muscler. Refaire une très grande entreprise Larousse, c'est un pari auquel nous croyons dur comme fer ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 6 64 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22-06 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 21 juin à 9 heures et le vendredi 22 juin à 24 heures.

Le temps pluvio-orageux prendra fin sur l'ensemble du pays et sera suivi d'un temps un peu plus frais et stable.

Vendredi en début de journée, des Alpes aux régions méditerranéennes, le temps sera nuageux et orageux. Les averse et orages s'atténueront cependant rapidement dans la matinée, et les dépressions prédomineront dans la journée. Sur les autres régions, le temps sera ensoleillé, après dissipation des brumes matinales assez fréquentes. Cependant au nord de la Seine, les usages referont leur apparition dans l'après-midi, sans toutefois donner de la pluie ; ils gagnent le Languedoc et l'Alsace en fin de journée. Les vents, généralement faibles, s'orientent entre ouest et nord-ouest. Les températures diurnes atteindront un maximum allant de 20 degrés dans le Nord à 25 degrés dans le Midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 21 juin à 8 heures, de 758,9 millimètres de mercure. Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 juin, le second, le minimum de la nuit du 20 juin au 21 juin) : Ajaccio, 29 et 21 degrés ; Biarritz, 29 (max) ; Bordeaux, 29 et 17 ; Bourges, 27 et 16 ; Brest, 26 et 14 ; Caen, 26 et 15 ; Cherbourg, 25 et 13 ; Clermont-Ferrand, 30 et 18 ; Dijon, 24 et 16 ; Grenoble-St-M.-H., 30 et 17 ; Grenoble-St-Georges, 29 et 15 ; Lille, 29 et 18 ; Lyon, 29 et 18 ; Marseille-Marguare, 31 et 18 ; Nancy, 27 et 14 ;

PRÉVISIONS POUR LE 22 JUNE A 0 HEURE (GMT)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 19 degrés ; Amsterdam, 27 et 5 ; Athènes, 28 (max) ; Berlin, 25 et 15 ; Bona, 29 et 16 ; Bruxelles, 28 et 17 ; Le Caire, 30 (max) ; Casablanca, 24

et 18 ; Copenhague, 23 et 13 ; Dakar, 31 et 24 ; Djakarta, 35 et 20 ; Genève, 26 et 16 ; Jérusalem, 23 et 16 ; Lisbonne, 23 et 16 ; Londres, 27 et 15 ; Luxembourg, 28 et 14 ; Madrid, 28 (max) ; Moscou, 23 et 10 ; New-York, 27 et 17 ; Palmyre-Méditerranée, 29 (max) ; Rome, 28 (max) ; Stockholm, 23 et 13 ; Téhéran, 37 et 25 ; Tunis, 33 et 23.

[Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.]

## FORMATION

**JURISTES D'AFFAIRES INTERNATIONALES** - Deux promotions de juristes formés aux affaires internationales recevront leurs diplômes fin juin. Les uns, après quatre ans d'études approfondies : deux ans au King's College de Londres, puis deux ans à l'Université de Paris-I (suivant une formule unique au Grand-Bretagne comme en France), obtiendront

simultanément la maîtrise en droit français et le LL.B. de l'université de Londres. Les autres, obtiendront le DEA « Droits anglais et nord-américain des affaires » (sources et techniques du droit, droit des contrats, des sociétés, du travail, du commerce international). Bien que diplômés d'universités pratiques, les uns et les autres semblent susceptibles d'apporter rapidement une contribution de haut niveau à des entreprises ayant une activité internationale ou à des cabinets d'avocats.

Les entreprises et cabinets intéressés peuvent écrire à M. André Tappé, professeur à l'université de Paris-I, 12, place de Parodi, 75231 Paris CEDEX 05.

## PARIS EN VISITES - VENDREDI 22 JUIN

- « Cabinet des médailles », 14 h 30, 58, rue de Richelieu, M<sup>o</sup> Hujot.
- L'Église « Sainte-Marguerite », 15 heures, 36, rue Saint-Bernard, M<sup>o</sup> Bonquet des Chaux.
- « L'Éc de la Cité », 15 heures, métro Cité, M. Léparny (Caisse nationale des monuments historiques).
- « La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Commissariat d'Id et d'Alibon).
- « Le cœur de Paris », 15 heures, 15, avenue Victoria (Paris surfo).
- « La montagne Sainte-Grovière », 14 h 30, façade de l'église Saint-Etienne-du-Mont (Paris pittoresque et insolite).

## MARCHÉS

**LES PME ET L'ACHAT PUBLIC** - Les petites et moyennes entreprises ne participent pas toujours aux marchés publics par méconnaissance des commandes de l'administration. Pour remédier à cette situation, la préfecture de Paris vient de rééditer l'annuaire Achats publics pour les petites et

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés un Journal officiel du jeudi 21 juin : **DES DÉCRETS** - Relatif à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour la formation syndicale. - Modifiant et complétant les tableaux annexés au décret du 10 mars 1972 portant application de l'article 18 du décret du 10 mars 1972 portant réforme du régime des subventions d'investissement accordées par l'Etat. - Institut. des prêts aux pro-

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3737

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1    | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| I    |   |   |   |   |   |   |   |   |
| II   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| III  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| IV   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| V    |   |   |   |   |   |   |   |   |
| VI   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| VII  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| VIII |   |   |   |   |   |   |   |   |
| IX   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| X    |   |   |   |   |   |   |   |   |
| XI   |   |   |   |   |   |   |   |   |

### HORIZONTALEMENT

I. Certains n'ont du caractère que dans la typographie. - II. Plus que parait se conjuguait avec un futur loquax. Masse populaire. - III. Eux d'une personne se refusant à toute consommation. - IV. Revêtent les diplomates et certains magistrats. Route contre vents et marées. - V. Petite-fille de la Nuit. Prince d'opéra. - VI. produit au studio ou produit à l'usine. - VII. Brutes dont les accords nous rappellent certains chateaux. Privatif. - VIII. Calife conquérant et un tannin pyromane. Animal présentant la particularité de marcher sur la tête. - IX. Arrive d'une façon très courante. Ce que ne doit pas faire dans le brancard un infirmier. - X. Levers de « soleil ». - XI. Nuit. Hygiène les futures nourritures terrestres.

### VERTICALEMENT

1. Travail pouvant se faire à domicile. - 2. On ne peut que le juger sans jugement. Langage international. - 3. Esclave du temps. Lignes en arrière du front. - 4. Escoupe ou fait lever. Escoupe des personnes refroidies sans les réchauffer pour autant. - 5. Permet d'éviter à l'automobiliste une rencontre désagréable. - 6. Unités importantes de la guerre des boutons. - 7. Ile de l'Insulind. Cours d'Angleterre. - 8. Maison mère. - 9. Fils de Jacob. Qui va au-delà des mesures communément admises.

Solution du problème n° 3736

**Horizontalement**  
I. Voleries. - II. Astuce. Te. - III. Eco. - IV. Uricales. - V. Afu. - VI. Te de dent. - VII. Etre. - VIII. Trois. - IX. Tôt. Bois. - X. Es. Nature. - XI. Sue. Luxe.

**Verticalement**  
1. Vaguettes. - 2. Oc. Trust. - 3. Itération. - 4. Lucifère. - 5. Escodes. AL. - 6. Ré. Une. BTU. - 7. Alquloux. - 8. El. Eau. Ite. - 9. Sené. Musée.

GUY BROUZY.

| loterie nationale                         |   | LISTE OFFICIELLE DES BONNES A PAYER       |  |
|---|---|---|--|
| TOUTS CURELS COMPTES AUX BILLETTS ENTIERS |   | TOUTS CURELS COMPTES AUX BILLETTS ENTIERS |  |
| 6   | Tous les billets tirés par 6 gagnent 100 F dans toutes les séries     |   |  |
| 70  | Tous les billets tirés par 70 gagnent 200 F dans toutes les séries    |   |  |
| 443                                       | Tous les billets tirés par 443 gagnent 400 F dans toutes les séries   |   |  |
| 2560                                      | Tous les billets tirés par 2560 gagnent 800 F dans toutes les séries  |   |  |
| 7704                                      | Tous les billets tirés par 7704 gagnent 1600 F dans toutes les séries |   |  |
| 84  | Tous les billets tirés par 84 gagnent 3200 F dans toutes les séries   |   |  |

| loterie nationale                         |   | LISTE OFFICIELLE DES BONNES A PAYER       |  |
|---|---|---|--|
| TOUTS CURELS COMPTES AUX BILLETTS ENTIERS |   | TOUTS CURELS COMPTES AUX BILLETTS ENTIERS |  |
| 1   | 801 500<br>641 500<br>911 500<br>3 321 3 000  |   |  |
| 2   | 9 882 3 000<br>5 782 3 000  |   |  |
| 3   | 3 182 3 000<br>5 328 3 000<br>8 512 3 000<br>10 878 3 000<br>27 902 3 000                                       |   |  |
| 4   | 344 3 000<br>8 084 3 000<br>9 524 3 000   |   |  |
| 5   | 36 300<br>7 416 3 000<br>72 318 3 000   |   |  |
| 6   | 438 3 000<br>7 718 3 000  |   |  |
| 7   | 27 200<br>617 3 000<br>2 307 3 000<br>4 827 3 000<br>5 687 3 000<br>6 787 3 000<br>8 317 3 000<br>887 500 3 000 |   |  |
| 8   | 108 300<br>7 708 3 000  |   |  |
| 9   | 300 300<br>478 300<br>708 300<br>5 380 3 000<br>1 280 3 000<br>2 580 3 000<br>5 718 3 000                       |   |  |
| 0   | 5 620 3 000<br>1 670 3 000<br>3 800 3 000<br>4 920 3 000  |   |  |

ARLEQUIN DU MERCREDI 20 JUIN 1984

TRANCHE DE LA FETE DES PERES TIRAGE DU MERCREDI 20 JUIN 1984

1550

|                      |        |        |
|----------------------|--------|--------|
| OFFRES D'EMPLOI      | 83,00  | 98,44  |
| DEMANDES D'EMPLOI    | 25,00  | 29,65  |
| IMMOBILIER           | 56,00  | 66,42  |
| AUTOMOBILES          | 56,00  | 66,42  |
| AGENDA               | 56,00  | 66,42  |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 184,00 | 194,50 |

# ANNONCES CLASSEES

|                    |       |       |
|--------------------|-------|-------|
| ANNONCES ENCADREES | 47,00 | 55,70 |
| OFFRES D'EMPLOI    | 14,00 | 16,60 |
| DEMANDES D'EMPLOI  | 36,00 | 42,70 |
| AUTOMOBILES        | 36,00 | 42,70 |
| AGENDA             | 36,00 | 42,70 |

## OFFRES D'EMPLOIS

### PREMIER GROUPE FRANCAIS DE FORGE - FONDERIE recherche

## ADJOINT au DIRECTEUR des VENTES chargé de l'Export

pour animer, contrôler, évaluer les réseaux d'agents commerciaux à l'étranger, en liaison avec les usines.

- Soit de formation technique, il aura le goût et l'expérience des contacts à l'étranger.
- Soit de formation commerciale supérieure, il aura acquis une expérience dans la vente des produits concernés.

Poste basé à Paris et impliquant de nombreux déplacements en Europe et Outre-Mer. Allemand et anglais courants indispensables.

Adresser CV et prétentions sr réf. CD/32 à

PROFILS Immeuble Périlaud 5, rue Louis Lejeune 92128 Montrouge

PROFILS

BANQUE PRIVEE - PARIS 8ème

Filiale d'une grande Banque Française recherche

## Assistant administratif change

GRADE III-IV

Back Office - Contrôle comptable

Département Banque de France - UGDDI

Apptitudes comptables confirmées. Bonnes connaissances des procédures comptables du Service Change. Poste évolutif.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite à RECOR (Département Recrutement bancaire et financier), 37 rue d'Amsterdam 75008 Paris.

Société de produits chimiques recherche pour son siège PARIS

## CHEF DE DÉPARTEMENT

Produits chimiques pour l'industrie TEXTILE.

- Formation Graduate Ecole.

- Expérience industrielle 5 à 10 ans.

ROLE:

- Autorisation du réseau commercial France et étranger;
- développement des ventes des marges présentes et futures du département;
- liaison avec les autres services de l'entreprise: production-recherche, Anglais indispensables.

Envoyer lettre manuscrite à RECOR (Département Recrutement bancaire et financier), 37 rue d'Amsterdam 75008 Paris.

traduction demande

JF qualifiée, rech. toutes traductions anglaise à française, tarif 50F. Tél. : 280-20-63.

représentation offres

MAISON DE BOURGOGNE A BEAUNE cherche REPRESENTANTS pour vente de VINS à partir de 10, av. Racheil, 76018 Paris.

Fabrication de matériel de protection pour l'industrie chimie

## ATTACHE COMMERC. DYNAMIQUE

30 a., pour développement, rech. exp. pers. + équipes délégués. Exp. comm. électr. inf. comm. Réseaux, pers. inf. + int. (serv. 110.000 F + frais.). Ecrire avec C.V. + photo LA PROTECTION RATIONNELLE 40, RUE DE LOUIS-BLANC, 75481 CEDEX 10.

propositions diverses

Disposé de bureau, tél. et voiture, parle 3 langues dont l'anglais. Etude toutes propositions collées notifiées et envoyées. Pas sérieux s'abstenir. Téléphone : 297-31-71.

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone du lundi au vendredi

de 9 heures à 18 heures

au 555-91-82

## L'immobilier

### appartements ventes

**4<sup>e</sup> arrdt**  
ILE-ST-LOUIS imm. 20/21 m. 77, garage, jardin priv. 90 m<sup>2</sup>, eau, gaz, 13<sup>e</sup>, 530.000 F. Tél. : 325-97-16.

**19<sup>e</sup> arrdt**  
Vend. beau 2 p. 50 m<sup>2</sup>, r. imm. 77, garage, jardin priv. 90 m<sup>2</sup>, eau, gaz, 13<sup>e</sup>, 530.000 F. Tél. : 325-97-16.

**20<sup>e</sup> arrdt**  
Près NATION 2 p., entrée, eau, bain, chf. central à rafraîchir. A SAINTE 634-13-18.

**91 - Essonne**  
PALAISAU CENTRE, apt. de caract., composé de 4 p., eau, gaz, chf. central à rafraîchir. A SAINTE 634-13-18. Téléphone : AS. 014-24-28.

**92 Hauts-de-Seine**  
BOURG-LA-REINE  
Nouv. centre-ville 200 m. RER. 2 p. 52 m<sup>2</sup> + box. 587.000 F. Prêt conventionné posab. L. V. Tél. : 380-14-80.

**94 Val-de-Marne**  
GENTILLY  
M<sup>o</sup> PONTAVALLE 2, 3, 4, 5 PIÈCES SUR JARDINS PRÊTS CONVENTIONNÉS

**6<sup>e</sup> arrdt**  
115 m<sup>2</sup> caractères 703-32-91 SEINE BEAUX ARTS.

**7<sup>e</sup> arrdt**  
115 m<sup>2</sup> caractères 703-32-91 SEINE BEAUX ARTS

**TOURVILLE, 180 m<sup>2</sup>**  
Soleil, caractère, 703-32-44.

**ELYSEE PRES**  
EXCEPTIONNEL sur jardin, calme, parking. FRANK ARTHUR - 662-01-89.

**9<sup>e</sup> arrdt**  
N.-D.-DE-LORÈTE BEAU liv. + char., poitr., refait 600 F. 420.000 F. 528-83-04.

**REUILLY** récent gd studio quartier calme terrasse. 300.000 F. 325-87-18.

**13<sup>e</sup> arrdt**  
GEBELINS 120.000 F. PETIT STUDIO COINCENTRÉ. 703-32-91.

**800 m<sup>2</sup> PORT D'ITALIE**  
200 m<sup>2</sup> N<sup>o</sup> BICENTRE superbe appart 3/4 p. 60 m<sup>2</sup>, eau, gaz, 13<sup>e</sup>, 530.000 F. A PARTIR DE 880.000 F. Prêt conventionné.

**TAUX PRESIDENTIEL APL**  
Vds. Vds. vend. sm., dir., 14 à 19 heures 75, rue du Kremlin-Bicêtre 870-01-44 ou 365-10-68.

**14<sup>e</sup> arrdt**  
6 PIÈCES, 5 pièces, 700.000 F. 327-28-60.

**15<sup>e</sup> arrdt**  
CONVENTION bel immeuble bourgeois 9 pièces et chf. central, eau, gaz, 13<sup>e</sup>, 530.000 F. 325-97-16.

**329, RUE LECOCQUR**  
LE RESTE UN 3 PIÈCES 72 m<sup>2</sup>. PRIX : 845.900 F. L'IMMOBILIER BARRIÈRE. Tél. : 678-82-78.

**METRO DUPLEX**  
Séjour 3 p., chf. central, eau, gaz, 13<sup>e</sup>, 530.000 F. BRANÇON SARL 575-73-94.

**16<sup>e</sup> arrdt**  
PTE ST-CLOUD, plein soleil 5<sup>e</sup>, esc. 2 p., tél. ref. 135. 480.000 F. Tél. : 322-81-35.

**17<sup>e</sup> arrdt**  
BROCHANT 2 pièces tout confort à rénover URGENT. Bureau de vente ouvert, mardi, jeudi et samedi de 14 heures à 18 heures. Tél. : 575-82-78.

**PLACE MALESHERBES**  
SUPERBE pierre de taille STUDIO 2/3 p., PARKG. Seule à partir de 322.500 F. OFFRE EXCEPTIONNELLE de Paris, 3-4 pièces, 100 m<sup>2</sup>. EN PRÊTS CONVENTIONNÉS STUDIO, 2, 3 PIÈCES. Bureau de vente ouvert, mardi, jeudi et samedi de 14 heures à 18 heures. Tél. : 575-82-78.

**RUE LEPIC**  
potable vd 3 p 71 m<sup>2</sup> occupé dame 81 ans. T. 282-00-50.

**PL. CHARLES-BULLIN**  
3 p. cuis., bain, 3<sup>e</sup> ét., soleil, 80 m<sup>2</sup>, 450.000 F. 280-87-39.

**18<sup>e</sup> arrdt**  
CECOGI CONSTRUIT résidence « Mairie du 18<sup>e</sup> » 53, RUE DU SIMPLON STUDIO 2/3 p., PARKG. Seule à partir de 322.500 F. OFFRE EXCEPTIONNELLE de Paris, 3-4 pièces, 100 m<sup>2</sup>. EN PRÊTS CONVENTIONNÉS STUDIO, 2, 3 PIÈCES. Bureau de vente ouvert, mardi, jeudi et samedi de 14 heures à 18 heures. Tél. : 575-82-78.

**locations non meublées demandes**

**Paris**  
URGENT, collaborateur du journal rech. appartement centre de Paris, 3-4 pièces, 100 m<sup>2</sup>. Si possible avant le 30 juin. Téléphone : 277-40-37 ou 75-82-15 (journal).

**locations non meublées demandes**

**Paris**  
URGENT, collaborateur du journal rech. appartement centre de Paris, 3-4 pièces, 100 m<sup>2</sup>. Si possible avant le 30 juin. Téléphone : 277-40-37 ou 75-82-15 (journal).

**locations non meublées demandes**

**Paris**  
URGENT, collaborateur du journal rech. appartement centre de Paris, 3-4 pièces, 100 m<sup>2</sup>. Si possible avant le 30 juin. Téléphone : 277-40-37 ou 75-82-15 (journal).

**locations non meublées demandes**

**Paris**  
URGENT, collaborateur du journal rech. appartement centre de Paris, 3-4 pièces, 100 m<sup>2</sup>. Si possible avant le 30 juin. Téléphone : 277-40-37 ou 75-82-15 (journal).

### COTE D'AZUR VAROISE - BORMES LE LAVANDOU

#### « LE CLOS DES MIMOSAS »

Une résidence très privée à partir de 230.000 F.

Voire résidence provençale à 2 km des plages, du port, avec piscine et jardin privatif. Poss. près convençonnées. Livraison juin 1984

SCI « LE CLOS DES MIMOSAS », 217, avenue de la Victoire, 83000 TOULON. Tél. : (94) 91-53-80 ou (94) 71-16-46.

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

RESTAURATION IMMOBILIERE DU PUY-EN-VELAY (H.-LOIRE)

11 logements 2 locaux professionnels

PRIX TRÈS INTERESSANTS SOCIÉTÉ D'EQUIPEMENT DE L'Auvergne (S.E.A.)

10, rue Eugène-Gibert 63000 CLERMONT-FERRAND (73) 93.03.37

locations meublées offres

Région parisienne

PARIS LA DÉFENSE

Résidence ORION 2 jours, semaine, mois étudiants, 2 pièces

Tout équipé, logs fournis téléphone, télévision

Renseignements 38, rue de Saint-Jacques, 75008 Paris Tél. (1) 286-33-26.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction

Beaux apparts de 4 à 5 pièces et plus, 285-11-08.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de Sociétés et tous services - 395-17-50.

Créateurs d'entreprise!

SIÈGES SOCIAUX et toutes formalités

3.900 F. terrain, 300.000 F. CREDIT 90 %

THYRAULT 89170 St-Fargeau

après 20 h (38) 31-13-93.

160 KM SUD PARIS

Vue magnifique, ferme 3 p. cuis., bain, 2000 m<sup>2</sup> terrain, 3.900 m<sup>2</sup> terrain, 300.000 F. CREDIT 90 %

THYRAULT 89170 St-Fargeau

après 20 h (38) 31-13-93.

propriétés

Cause mutuelle, vend dans village, 10 km de Tignes, très belle propriété, 8 étages, 2000 m<sup>2</sup> terrain, 3.900 m<sup>2</sup> terrain, 300.000 F. CREDIT 90 %

THYRAULT 89170 St-Fargeau

après 20 h (38) 31-13-93.

fonds de commerce

Ventes

TOULOUSE. Vds ARMURERIE plein centre, marché parking. Centre de SAINTE-GARCIA S.P. n<sup>o</sup> 11, 31008 TOULOUSE.

immeubles

PARIS BD MAGENTA

Imm. de rapport, 918 m<sup>2</sup> utiles 2 appartements libres 3.700.000 F. J.M. LEVET, 225-12-03.

VENISE LIDO

FACE MER TRES GRAND IMMEUBLE Permis pour 120 appart. Terrain et piscines. Emplacement exceptionnel. Tél. : 329-71-67.

BUTTES-CHAUMONT

BEL IMMEUBLE D'ANGLE PIERRES ET BRIQUES commercial et bourgeois R + A PRIX : 1.750.000 F. ETUDE BOSQUET 706-06-75.

pavillons

(91) VILLIERS/OREG, de parure résidence privée, 1 km gare part. vd pavillon 5 p. 11 conf., 5000 m<sup>2</sup>, cuis., aménagement, 3 ch., 2 w.c., s.d.b., grenier amén., garage, ter. env. 300 m<sup>2</sup>. Pts 1500.000 F. Tél. : 015-74-54 après 18 h.

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appel ou écrire : Centre d'Information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 75017 Paris. Tél. 227-64-44.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou région limitrophe. Ecrire n<sup>o</sup> 232 812 à DIFET 138, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY CEDEX.

chalets

Châlet SAPAL Saint-Vincent (73) 200 km de Paris, 3 ch., séjour, cuis., w.c., douche, sous-sol, gar. + cave, terr. 3.600 m<sup>2</sup>, meublé, 200.000 F. OUILICI 545-87-07 p. 11 820-56-53 après 18 heures.

terrains

PART VD GRANCAMP-LES-BAINS (14) Isère. Immeuble terrain 740 m<sup>2</sup>, vue sur et plage, très agréable. Tél. 757-05-84 ou 010.000 F. A débiter.

78 ORGEVAL

BEAU 800 m<sup>2</sup> h. construction 2 maisons 200 m<sup>2</sup>. Ecr. Eudico, réf. 3080/16, 11, rue Carasso, 75018 PARIS, qui transmettra.

viagers

LIBRE près SAINT-BRIEUC vue mer, plage, très belle villa à 4 chbrs, tt conf., état impeccable, 235.000 F. rmt 4.000 F. HONNORAIRES 75 ans LODEL 395-00-64.

Lave de suite, studio tt conf. imm. récent, 13<sup>e</sup> arr. 26.000 F. + 2.900 F. Cr. 2000 F. 8, rue La Boétie, 285-19-00.

Etude LODEL 35, bd Voltaire PARIS-13<sup>e</sup>, Tél. 355-51-58 Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

105 m<sup>2</sup> 81 ANS

valeur 1 million, 12<sup>e</sup>, occupé, 395.000 F. + rmt 805,58.

immobilier information

ANCIENS NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appel ou écrire : Centre d'Information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS - 227-64-44.

locaux commerciaux

Locations

A LOUER

appt plein centre de LYON-ANCHÈRES 200 m<sup>2</sup> entresol, 3 portes parking. Convient pour professionnels. Médicine, dentiste, assurances, banques, bureaux associés. Sans regard. Ecr. à HAVAS AN RÉGION 15417, BP 1000, 69222 LYON CEDEX 02.

10<sup>e</sup> ATELIER LOFT

2 niveaux, accès utilitaire léger, sur 750 m<sup>2</sup>. Sur place, matériel, outils, chauffage 10 h à 14 h, 8, rue Coustou, 19<sup>e</sup>.

Proximité av. d'Italie et rue Tolbiac, bel immeuble, gde hauteur, surface 300 m<sup>2</sup> entresol, entresol, idéal agence publicitaire ou local d'exposition. Tél. 329-58-88 après midi.

boutiques

Ventes

AVENUE MARCEAU

MURS de boutiques OCCUPÉS 40 m<sup>2</sup> env., + parking, 460.000 F. 662-85-89 (10-12 hrv).

immeubles

PARIS BD MAGENTA

Imm. de rapport 115 m<sup>2</sup> util. 2 appartements libres. 3.700.000 F. J.M. LEVET, 225-12-03.

maisons individuelles

PEUPLERS vue privée, pavillonnaire, MAISON 110 m<sup>2</sup> + 9<sup>e</sup> sol + jardin, vue libre, 1.450.000 F. 546-26-23.

100 m<sup>2</sup> RER et BOIS-VICINES FONTENAY-SOUS-BOIS

Sur 750 m<sup>2</sup> terrain 19<sup>e</sup>, pavillonnaire 1983, 7 chbrs, 260 m<sup>2</sup> habit. Calme, verdure, soleil. 1.800.000 F. 875-73-08.

échanges

Rech. pers. seule ou couple pour riches propriétés 20 h. env. A partir sept. en échange: gd 2 p., garage, jardin, pool. Mat. Tél. (61) 083-49-55 après 18 h 30.

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV.

GBA club Break 80 bon état, vert métall. pré-équip. radio, apt. tete, dégraisseur, eau glacée ar. - 75.000 km. - Sous ARJUS. Tél. : 246-72-23 poste 2 590. Dom. : 491-87-88.

de 8 à 11 CV.

R 12 break 516, 2 places, 80.000 km. Parfait état mécanique. Tél. : 721-77-75. M. Pichaud.

de 12 à 16 CV.

518 - Audi 83, mod. 84, 14.000 km. Détails métall. verni, radio, 80.000 F. OUILICI 545-87-07 p. 11 820-56-53 après 18 h.

CONJONCTURE

LES RECOMMANDATIONS DE L'OCDE

FRANCE : les perspectives de croissance demeurent modestes

Pour ce qui est de la France, les perspectives pour 1984-1985 sont largement tributaires du succès que rencontrera le programme de redressement actuellement mis en œuvre...

● ÉCHANGES EXTÉRIEURS. - Les termes de l'échange devraient continuer à s'améliorer, estime l'OCDE, de sorte que la balance commerciale serait pratiquement en équilibre à la fin de 1985.

● CROISSANCE. - Les perspectives de croissance demeurent modestes, nettement plus lentes que celles retenues pour la plupart des principaux partenaires.

● POUVOIR D'ACHAT. - Le pouvoir d'achat des salariés devrait baisser à nouveau en 1984, avant de se stabiliser.

Malgré un redressement attendu des revenus de la propriété et de l'entreprise, le revenu disponible réel des ménages pourrait enregistrer en 1984 un recul comparable à celui de 1983 et progresserait d'environ 0,5 % en 1985.

Après avoir noté que « la nécessité de restreindre les dépenses publiques courantes demeure dans de nombreux pays, d'autant plus que se manifeste le désir d'alléger en fait la pression fiscale et de dégager la marge voulue pour l'investissement... »

A leur avis, « le volant de capacités inutilisées pourrait permettre une croissance de 3 % à 4 % en Europe, d'environ 4 % aux États-Unis et de 4 % à 5 % au Japon... »

Table with 2 columns: 1984, 1985. Rows include PIB, Investissements, Consommation privée, Investissements des entreprises, Exportations, Prix à la consommation, Revenu disponible des ménages.

\* En volume (prix de 1970).

Les experts suggèrent un rééchelonnement plus long des dettes extérieures

Dans l'édition de leurs Perspectives économiques, n° 35 - un tel document est publié deux fois par an, en juillet et en décembre... Les experts de l'OCDE émettent un certain nombre de préoccupations et de recommandations.

Après avoir noté que « la nécessité de restreindre les dépenses publiques courantes demeure dans de nombreux pays, d'autant plus que se manifeste le désir d'alléger en fait la pression fiscale... »

Après avoir noté que « la nécessité de restreindre les dépenses publiques courantes demeure dans de nombreux pays, d'autant plus que se manifeste le désir d'alléger en fait la pression fiscale... »

« économiques », les experts du chapitre de la Dette abordent le problème de l'endettement international. « Peut-être faudrait-il rééchelonner les dettes sur des périodes plus longues... »

politique monétaire. Cette évolution tendrait à affaiblir la demande dans ce pays et exercerait donc un effet déflationniste dans les autres pays.

Modérer les salaires

Outre la correction des déséquilibres économiques actuels ou probables, il faut aussi, pour que la reprise mondiale soit durable, améliorer les performances économiques de base.

ÉVOLUTION DU PNB EN VOLUME

(sur la base des valeurs exprimées en dollar de 1982)

Table showing PNB evolution from 1973 to 1985 for various countries including USA, Japan, Germany, France, UK, Italy, CEE, and OCDE.

(1) Exprimé en PIB.

(Source: OCDE.)

déficits considérables [des administrations publiques] avant qu'ils ne se traduisent par une accumulation préoccupante de l'endettement et par des tensions excessives sur les marchés de capitaux.

Après avoir évoqué la question des taux d'intérêt américains, dont « il se peut que certains éléments d'une évolution future [en hausse] appartiennent déjà au présent par le fait des anticipations des agents... »

« Les mêmes critiques peuvent être faites pour une bonne part à une large gamme de subventions et d'autres mesures nationales d'aide à l'industrie... »

« Les mêmes critiques peuvent être faites pour une bonne part à une large gamme de subventions et d'autres mesures nationales d'aide à l'industrie... »

« Les mêmes critiques peuvent être faites pour une bonne part à une large gamme de subventions et d'autres mesures nationales d'aide à l'industrie... »

« Les mêmes critiques peuvent être faites pour une bonne part à une large gamme de subventions et d'autres mesures nationales d'aide à l'industrie... »

« Les mêmes critiques peuvent être faites pour une bonne part à une large gamme de subventions et d'autres mesures nationales d'aide à l'industrie... »

« Les mêmes critiques peuvent être faites pour une bonne part à une large gamme de subventions et d'autres mesures nationales d'aide à l'industrie... »

Le Monde Loisirs. NOUVEAU SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ AU « MONDE » DU VENDREDI 22 DATÉ SAMEDI 23 JUIN 1984. AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO : PROMENADE DE GRAND AIR DANS LA BAIE DE SOMME. RENCONTRES : Entre Québec et Saint-Malo, six cents jeunes en l'an 2000. JEUX : La politique du « politico ». PARIS : Le pont des Arts rendu aux siens. Et un choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine.

L'administration. routinière? autoritaire? honnête? compétente? ADMINISTRATION PORTES OUVERTES. Le compte rendu d'une expérience décentralisée qui ouvre la voie à une nouvelle manière d'être de l'administration... 60F

INTERNATIONAL GEMMOLOGICAL INSTITUTE. Certificats acceptés et reconnus dans le monde entier. ANTWEP NEW YORK. COURS INTENSIF D'UNE SEMAINE DE DIAMANTS ET PIERRES DE COULEUR.

JAMBOREE MONDIAL 1937 et 1947. recherche badges et insignes. Bernard R. MILLER, 585 West End Ave. New-York, N.Y., 10024 (U.S.A.)

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS. 292, rue Saint-Martin - 75003 Paris. INSTITUT FRANÇAIS D'INGÉNÉRIE. Cycle de formation continue de CHARGÉ D'AFFAIRES À L'EXPORTATION.

Meyrowitz OPTICIEN. LES LUNETTES DE SOLEIL. CARRERA PORCOSA DESIGN. Ray-Ban Christian Dior Cartier. MEYROWITZ OPTICIEN, L'AUTRE FACON DE VOIR LE SOLEIL. 5 RUE DE CASTIGNONE 75001 PARIS. TEL. 261.40.67

FINANCES Le gouvernement

Pour le respecter dans ses obligations internationales, le G.P.A. doit être formé à l'obligation de respecter les engagements internationaux.

Palais de Justice, la Haute Cour de Justice a rendu son arrêt dans l'affaire dite des « ministères démissionnaires ».

Après avoir noté que « la nécessité de restreindre les dépenses publiques courantes demeure dans de nombreux pays, d'autant plus que se manifeste le désir d'alléger en fait la pression fiscale... »

Après avoir noté que « la nécessité de restreindre les dépenses publiques courantes demeure dans de nombreux pays, d'autant plus que se manifeste le désir d'alléger en fait la pression fiscale... »

Après avoir noté que « la nécessité de restreindre les dépenses publiques courantes demeure dans de nombreux pays, d'autant plus que se manifeste le désir d'alléger en fait la pression fiscale... »

Après avoir noté que « la nécessité de restreindre les dépenses publiques courantes demeure dans de nombreux pays, d'autant plus que se manifeste le désir d'alléger en fait la pression fiscale... »

Après avoir noté que « la nécessité de restreindre les dépenses publiques courantes demeure dans de nombreux pays, d'autant plus que se manifeste le désir d'alléger en fait la pression fiscale... »

Après avoir noté que « la nécessité de restreindre les dépenses publiques courantes demeure dans de nombreux pays, d'autant plus que se manifeste le désir d'alléger en fait la pression fiscale... »

Après avoir noté que « la nécessité de restreindre les dépenses publiques courantes demeure dans de nombreux pays, d'autant plus que se manifeste le désir d'alléger en fait la pression fiscale... »

FINANCES

Le gouvernement est divisé sur la taxe professionnelle

(Suite de la première page.)

Pour le respecter dans les délais, le gouvernement, qui, déjà, bataillait ferme afin d'endiguer le déficit budgétaire, doit maintenant faire face à des problèmes supplémentaires : quel sort sera fait à la taxe professionnelle, élément déterminant de la baisse des prélèvements ?

Fallait-il traiter la taxe professionnelle d'impôt « imbécile, insensé, injuste, anti-économique », comme l'a fait le chef de l'Etat en septembre 1983 ? On peut en discuter. La taxe professionnelle représente, malgré ses défauts - supposés ou réels - un véritable progrès par rapport à l'ancienne patente dont nul ne savait au juste comment elle était calculée. Ajoutons qu'un impôt, pour fonctionner, doit être assis sur des bases incontestables : il y a dix ans, les pouvoirs publics choisirent les salaires, et la valeur locative des équipements et du foncier (bâti et non bâti), c'est-à-dire, grosso modo, les moyens de production. Aurait-il été plus avisé de choisir les résultats des entreprises ? Outre que l'impôt sur les sociétés est déjà assis sur cette base, le reproche aurait pu être fait que l'on pénalisait les firmes les plus performantes. Fallait-il - troisième possibilité - retenir la valeur ajoutée (1) comme assise de la taxe professionnelle ? M. Giscard d'Estaing l'avait proposé en 1973. Mais son projet fut rejeté car il mettait à contribution - par le biais des bénéfices - les commerçants et les artisans, catégories fort réticentes à l'époque et qu'il s'agissait d'amadouer en vue des prochaines échéances électorales (cantonales en 1976, municipales en 1977). La valeur ajoutée a retrouvé des partisans et M. Voisin, dans son rapport à l'Assemblée nationale en 1979, comme M. Alain Richard, député PS du Val-d'Oise, en mai 1982, en ont montré tout l'intérêt. Dernier avantage de la taxe professionnelle : son gros rendement. Plus de 60 milliards de francs par an. En ces temps de disette, on aurait tort de sous-estimer l'intérêt d'un impôt aussi productif.

Que va faire, que peut faire le gouvernement ? Les critiques du chef de l'Etat ont été trop nettes, trop catégoriques pour permettre une volte-face. Depuis que les dits ont été lancés - et avec quelle violence - les études se sont multipliées en même temps que les propositions. Les uns, voyant dans la suppression de la taxe professionnelle une belle occasion de faire baisser les prélèvements obligatoires, proposent de vider son assiette des salaires et des équipements, ne laissant subsister qu'un mince impôt assis sur la valeur du foncier. Une solution qui ramène à quelques 10 milliards de francs le produit de la taxe professionnelle. Telle est, à certaines nuances près, la solution que propose l'hôtel Matignon et le secrétariat d'Etat au budget.

Tuer ou ne pas tuer l'impôt local ?

Effrayé par le bouleversement qu'entraînerait une telle réforme - la plus importante peut-être depuis l'introduction de la TVA en France - peu sûr de ses conséquences immédiates et lointaines, certains membres du gouvernement suggèrent de baisser en place un impôt - qui, après tout, commence à s'accroître - et de se contenter d'en limiter les excès. Ces modérés - au premier rang desquels se place M. Jacques Delors - suggèrent de fixer des règles simples. Parmi celles-ci, on trouve l'idée de limiter absolument la taxe professionnelle à 3 % de la valeur ajoutée de l'entreprise. De sorte que l'impôt serait sauvegardé et son principal défaut - un poids parfois trop important - éliminé.

Apparemment, la valeur ajoutée a été oubliée comme base d'imposition possible pour des motifs (transferts trop importants entre contribuables) que les rapports officiels n'ont pas vraiment confirmés. C'est probablement la peur de mécontenter commerçants et artisans qui explique cet oubli, comme en 1974.

L'opposition Matignon-Delors étant assez nette, c'est l'Elysée qui devra trancher. Un Elysée qui l'on sait favorable - et pour cause - à la quasi-suppression de la taxe, mais qui n'en ignore apparemment ni les risques ni les conséquences dommageables : comment supprimer aux collectivités locales un impôt majeur qui leur permet de continuer à finan-

cer des budgets en croissance extrêmement rapide (2) ? Comment remplacer son produit et indirectement comment amener les maires à voter des dépenses plus conformes à la dureté du temps ? Comment faire admettre aux entreprises qu'une suppression de la taxe professionnelle ne pourra pas intégralement leur revenir (le cadeau serait tout de même un peu gros), et devra être compensé en partie par des recettes nouvelles, l'autre moitié étant gagnée par des économies sur les dépenses de l'Etat ?

Des choix qui seront faits, exploités ou le congnoit - dépendra le sort réservé aux allègements promis de l'impôt sur le revenu : la balance commerciale s'étant améliorée en mai, les résultats des entreprises se redressant, on peut penser que l'impôt des personnes pourrait être réduit de 10 à 15 milliards de francs. Le schéma le plus vraisemblable est la suppression de la majoration exceptionnelle - dite surtaxe progressive - et une réduction de l'impôt des petits et moyens contribuables qui ne paient pas cette majoration.

Vingt-cinq à trente milliards de francs en moins sur la taxe professionnelle, 10 à 15 sur l'impôt sur le revenu : on en arrive selon le schéma de l'hôtel Matignon à 40 ou 45 milliards de francs de réduction des impôts, soit plus de la moitié de la somme correspondant à la promesse de M. Mitterrand. D'où viendrait l'autre moitié ? M. Pierrat a répondu à cette question dans l'interview qu'il nous a accordée le 6 juin : « Il me paraît tout à fait exclu que l'Etat fasse tout le chemin seul. » Le rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale estime que les collectivités locales et la Sécurité sociale doivent faire l'autre partie du chemin sans pour autant que l'Etat impose une baisse des prélèvements. « Dans une affaire de cette importance, une décision réglementaire serait non seulement mal ressentie par l'opinion publique, mais encore contraire aux principes définis par le gouvernement. » En d'autres termes, l'Etat ne peut que souhaiter une baisse des prélèvements qui dépendent des collectivités locales et de la Sécurité sociale (3).

Telles sont pour l'essentiel les données des grands choix en question. Ceux-ci ne doivent pas faire oublier que les réductions d'impôts seront nécessairement compensées par des réductions de dépenses puisqu'il n'est pas question de laisser filer les déficits.

C'est ainsi que la Rue de Rivoli prépare un budget 1985 extrêmement restrictif : basé sur l'hypothèse d'une croissance économique de 6,5 à 7 % (1,5 à 2 % en volume, 5 % en prix) les dépenses de fonctionnement courant baisseraient de 2 % soit - compte tenu de l'inflation - de 7 % en valeur réelle. Les effectifs de la fonction publique ne seraient qu'à moitié remplacés au fur et à mesure des départs à la retraite : c'est-à-dire qu'ils diminueraient de quelque 20 000 personnes l'année prochaine. Le pouvoir d'achat des salaires serait assuré pour une hausse des prix ne dépassant pas 5 %. M. Marroy a, d'autre part, donné consigne de prolonger en 1985 ce qu'il avait demandé pour 1984 : aucun avantage nouveau de carrière ou de rémunération.

Les dépenses d'investissement stagneraient en francs courants, c'est-à-dire diminueraient de quelque 5 % en volume. Les dépenses d'équipement enfin baisseraient de 10 % en autorisations de programmes (15 % en valeur réelle) mais seraient maintenues en volume pour les crédits de paiement. Enfin le financement des programmes prioritaires d'exécution du IX<sup>e</sup> Plan serait trouvé par des économies effectuées sur d'autres postes. A cela s'ajouteraient évidemment les recettes classiques habituelles, parmi lesquelles une augmentation sensible du prix de la communication téléphonique.

M. Marchais, quand il avait appris de la bouche de M. Delors que le budget 1985 serait d'une rigueur sans commune mesure avec celui de 1984, avait vivement répliqué : des secteurs comme la santé, le logement, la recherche, l'éducation seront touchés. La réduction des dépenses dans des secteurs essentiels pour la vie des gens sera beaucoup plus lourde à supporter que les contributions fiscales ou sociales des salariés ne seront allégées.

Un vrai problème en effet que celui posé par l'effacement - relatif - du rôle de l'Etat dans l'écono-

mie. Un effacement qui aura peut-être des avantages mais qui risque - s'il est trop rapide - d'entraîner abandons précipités, désordres et finalement réactions.

ALAIN VERHOLLES.

(1) Frais de personnel, amortissement, frais financiers, impôts et taxes, bénéfices.

(2) Pour l'ensemble régions, communes, départements, la croissance des dépenses a été de 16,7 % en 1982 et de 18 % en 1983.

(3) Les cotisations sociales devraient normalement augmenter de 15 milliards de francs en 1985 pour combler le déficit tantalier de cet organisme. La contribution de M. Bérégovoy au projet de baisse des prélèvements obligatoires serait de ramener à cette hausse et de pratiquer des économies équivalentes.

AU SOMMET DE CARTHAGENE SUR L'ENDETTEMENT

Les pays latino-américains n'iront pas jusqu'à réclamer un moratoire généralisé

Carthagène. - « Il y a six mois, une telle réunion aurait été considérée comme une folie. Aujourd'hui, elle paraît tout à fait normale. » Cette affirmation du ministre argentin des relations extérieures, M. Dante Caputo, résume bien la véritable portée du « sommet de Carthagène », qui réunit les 21 et 22 juin, les ministres des affaires étrangères et des finances de onze pays d'Amérique latine (1).

Au terme des deux premières journées, consacrées aux réunions d'experts, le panorama est à peu près le suivant. Deux choses paraissent exclues : un moratoire généralisé et la formation d'un « club » ou d'un « front de débiteurs » négoc-

Correspondance

nant collectivement avec leurs créanciers. Personne ne souhaite déclarer la guerre à la communauté financière internationale. « Prudence », « réalisme », « pragmatisme », tels sont les mots qui reviennent le plus souvent dans la bouche des représentants des différentes délégations. Si les attitudes extrêmes sont rejetées, il est évident, néanmoins, que tous les participants sont conscients de l'enjeu de la réunion de Carthagène : démontrer aux pays du « centre » que l'unité latino-américaine n'est pas seulement un beau thème de discours, mais qu'elle peut se traduire dans les faits. « Nous devons d'abord faire la preuve que nous sommes capables de nous mettre d'accord sur des propositions concrètes », déclare M. Dante Caputo.

Jusqu'où iront les ministres, dont les délibérations commencent ce jeudi et se termineront, en principe, vendredi soir ? L'idée, soutenue par les Argentins et appuyée, en particulier, par le Venezuela, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie et la République Dominicaine, est que la réunion de Carthagène ne doit pas se limiter à la rédaction d'un cahier de doléances et d'un catalogue de vœux pieux destinés aux nations les plus industrialisées.

Il s'agit, de mettre au point une stratégie commune pour affronter les problèmes qui affectent les pays latino-américains dans leur ensemble. Au premier rang d'entre eux, figure, évidemment, le problème des taux d'intérêts. La thèse qui semble

faire l'unanimité est que leur niveau ne doit pas dépendre de la politique économique intérieure des Etats-Unis.

Autre point possible de convergence, la nécessité d'allonger les délais de remboursement et d'accorder aux débiteurs des délais de « carence » plus généreux que les habitudes périodes de grâce puisque ces derniers se verraient exemptés, non seulement du remboursement du principal, mais aussi du paiement des intérêts. Troisième axe d'action commune : la mise en œuvre de « programmes d'ajustement » compatibles avec la croissance de la production et l'augmentation du pouvoir d'achat. Il s'agit là, à l'évidence, d'un objectif ambitieux... et qui n'est pas à la portée de tout le monde.

C'est sur cette base que l'Argentine a rédigé la « lettre d'intention » qu'elle a adressée, le 9 juin, au directeur du Fonds monétaire international, M. Jacques de la Rosière. Mais combien de pays latino-américains pourront suivre son exemple ?

Il est peu probable que la réunion de Carthagène se traduise par des décisions spectaculaires. Un grand pas serait cependant franchi si l'Amérique latine parvenait à parler un même langage.

JACQUES DESPRÉS

(1) Il s'agit de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, de la Colombie, du Chili, de l'Equateur, du Mexique, du Pérou, de la République Dominicaine, de l'Uruguay et du Venezuela.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include SE-UL, S. Am., Yen (100), DM, Francs, F.R. (100), S.F., L. (100), £.

TAUX DES EUROMONNAIES

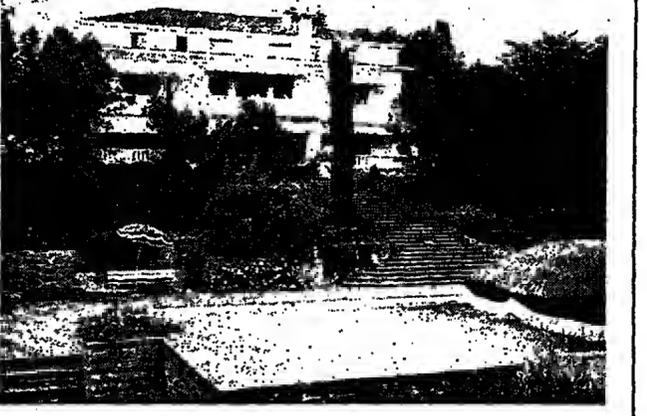
Table with columns: SE-UL, DM, F.R. (100), S.F., L. (100), £. Rows include 11/11/16, 12/1/16, 11/5/8, 12, 11/11/16, 12/1/16, 12/3/8, 12/3/4.

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués en fin de matrice par une grande banque de la place.

LA VITALITÉ : UN CAPITAL QUI S'ENTRETIENT

Un entretien avec le médecin-chef de la Clinique Lémana

Docteur, les agressions de la vie quotidienne provoquent des perturbations de l'organisme : comment faut-il réagir ? Cet « antibiotique » que sont devenues les villes modernes favorise chez la femme et l'homme qui y vivent et y travaillent l'apparition de perturbations nouvelles et parfois insidieuses qui se laissent qualifier d'état intermédiaire entre la santé et la maladie. Quels sont les effets de ce que vous appelez les « états intermédiaires » ? La fatigue chronique, le « stress », les tensions nerveuses, les pertes de mémoire, le manque de concentration, l'absence de créativité sont autant de phénomènes provoqués par les agressions de l'environnement. Bien souvent s'y ajoutent une alimentation déséquilibrée, l'excès de tabac et d'alcool. Sans parler de ce stade de véritable danger, mais plutôt de signal d'alarme, la prudence conseille de se faire examiner avant que le processus conduisant à des déséquilibres physiques et psychiques ne s'accélérent. Fréquemment, ces états intermédiaires favorisent une usure générale ou spécifique de l'organisme sans que l'âge joue un rôle forcément déterminant. Les batteries - les mitochondries - qui alimentent les cellules constituant les organes se déchargent peu à peu et, si rien n'est entrepris, leur dégradation et leur vieillissement parfois précoces se poursuivront inexorablement.



La clinique Lémana est entourée d'un parc comprenant piscine chauffée et tennis.

Le matériel subit de nombreux contrôles avant son utilisation.



Le matériel subit de nombreux contrôles avant son utilisation.

tout au moins d'un mieux physique et psychique. En quoi consiste la thérapie Cellvital ? Née en 1956 dans les laboratoires de recherche biocellulaire du Centre de Revitalisation Lémana à Clarens (près de Montreux, en Suisse), la thérapie Cellvital consiste à adjoindre aux organes vieillissants, par voie intramusculaire, des cellules homogènes et actives, d'origine fœtale. Elle repose sur une importante découverte permettant de conserver active durant plusieurs semaines les cellules à injecter, après leur prélèvement sur le fœtus de l'animal donneur. Ainsi, les contrôles, qu'il est indispensables d'effectuer sur le matériel avant de procéder aux injections des cellules, sont possibles. C'est un des éléments qui distingue la méthode Cellvital-Pfister, du nom de son inventeur, de toute autre cellulotherapie. Les examens, réalisés en collaboration avec un laboratoire universitaire, n'ont eu effet de valeur scientifique que s'ils sont effectués sur le matériel cellulaire prélevé et stabilisé à l'état vivant, ce qui nous permet par ailleurs de faire de coostates recherches.

Quelles sont les caractéristiques de la cure que vous préconisez ? Cette médecine biologique s'est affinée au point de pouvoir offrir à chaque curiste un traitement individuel et spécifique à son état de santé. Ce n'est qu'après un examen médical complet et

après avoir diagnostiqué de manière précise le degré de déficience des organes à revitaliser que le traitement à base de cellules actives sera ordonné. La cure dure six jours et se fait sous contrôle du médecin-chef.

A quoi attribuez-vous la réputation internationale du Centre de Revitalisation Lémana ? Sont à l'origine de cette réputation la qualification de l'équipe médicale et l'expérience acquise en plus de vingt-cinq ans de pratique avec la thérapie Cellvital d'une part, le cadre et l'atmosphère exceptionnelle offerts aux curistes, de l'autre. Les curistes, en nombre limité, sont logés dans des conditions de confort de première classe et jouissent d'un climat de distraction totale.

CLINIQUE LEMANA 21, avenue Bosquets-de-Jule CH-1815 Clarens/Montreux 487 Suisse Tél. 021/841 641 Télex: 453160 cehi. Veuillez m'envoyer votre documentation: Nom, Prénom, Adresse, NP, Lieu, Ecrire lisiblement ou joindre carte de visite s.v.p.

**LE JOURNAL DES UTILISATEURS DE MICRO-ORDINATEURS**

Chez votre marchand de journaux

APPLE IIc : UN PORTABLE DE POIDS

**TÉLÉcopieur PARTAGÉ**  
ETRAVE SERVICE TÉLEX + TÉLÉCOPIE 345.21.62

(Publicité)

**APPEL D'OFFRES**  
Présélection des entreprises

Construction de l'École supérieure africaine des cadres du chemin de fer - Section professionnalisation Brazzaville - Congo

Deux bâtiments dont un à 3 niveaux, surface totale des planchers 4 400 m<sup>2</sup> environ et VRD.

Financement Fonds d'aide et de coopération du gouvernement français

Un second lot sur financement État Congolais concerne bâtiment 17 logements, 3 et 4 niveaux, surface au sol environ 700 m<sup>2</sup>

Date limite du dépôt des candidatures : 15 août 1984 à Olermat

Renseignements : OFERMAT - 18, rue La Bruyère - 75009 Paris  
Tél. : 280.68.18 - Télax 290 586 F

(Publicité)

**TOGO**  
ALIMENTATION EN EAU DE LA VILLE DE LOMÉ  
AVIS DE PRÉSELECTION

**REPORT DE DÉLAI**

Suite à l'avis de présélection des entreprises concernant les travaux d'alimentation en eau de Lomé paru dans le Monde des 16 mai et 29 mai 1984, il est précisé que la remise des dossiers de candidature est reportée du 25 juin 1984 au 16 juillet 1984.

Toutes autres spécifications de la présélection restent inchangées.

**OCDE**  
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES  
ENQUÊTES DE CONJONCTURE  
ET INDICATEURS CYCLIQUES

DISPONIBLES SUR BANDES MAGNÉTIQUES

La bande des PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES comporte environ 2000 séries macroéconomiques qui font l'objet de prévisions dans les Perspectives, ainsi que des séries historiques, sous forme de niveau.

La bande magnétique mensuelle des ENQUÊTES DE CONJONCTURE ET INDICATEURS CYCLIQUES fournit une large gamme d'indicateurs économiques qui est un instrument inestimable pour l'appréciation des développements à court terme de l'activité industrielle de la zone de l'OCDE.

Pour de plus amples informations, contacter :  
Shelle Phelippeau,  
Direction des services informatiques et statistiques  
OCDE, 2, rue André-Pascal,  
F75776 PARIS CEDEX 16 - Tél. : (1) 524-87-12

**lae**  
aix-en-provence  
PROGRAMME DOCTORAL  
sciences de gestion

**OBJECTIFS** : Former des professeurs, chercheurs, et consultants de haut niveau.

**ORGANISATION** : 1<sup>re</sup> année DEA 360 heures de séminaires années suivantes préparation d'une thèse en gestion.

**OPTION** : Finance, Marketing, Stratégie, Personnel et Modèles Mathématiques.

**ADMISSION** : Maîtrise ou diplôme de grande école, 3 commissions (Mai, Juillet, Septembre).

**RENSEIGNEMENT** :  
I.A.E. (programme Doctoral) Clos Guif  
Boulevard des Camus 13540 Puyricard  
Téléphone : (42) 92.10.50 - (42) 92.04.97

**AFFAIRES**

**La SNECMA prendra la majorité du capital de la Société européenne de propulsion**

Le conseil d'administration de la Société européenne de propulsion (SEP) a nommé président-directeur général M. Roger Lesgaris, qui succède à l'ingénieur général Pierre Soufflet. Ce changement va être accompagné d'une redistribution de l'actionnariat, la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), qui détenait 37 % du capital, prenant la majorité. La SNECMA devrait ap-

**M. CHAVANCE SERA CONSEILLER DU PRÉSIDENT DE LA CGE**

M. Pierre Chavance a été finalement nommé conseiller du président de la Compagnie générale d'électricité, après son refus de prendre la direction générale du groupe. Il a demandé également à ne pas être reconduit dans ses fonctions de directeur général de CIT-Alcatel, filiale de la CGE. M. Chavance sera « sera associé au plus haut niveau aux affaires de la compagnie et dirigera la direction générale de l'ensemble des directions et services fonctionnels du siège ».

Par ailleurs, M. Claude Vincent, directeur général adjoint de CIT-Alcatel, va quitter l'entreprise. Il pourrait être nommé dans les prochains jours président de la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT), l'ancienne filiale d'ITT nationalisée en 1982. Il remplacerait M. Pierre Lestrade, qui a demandé, il y a plusieurs mois, à rejoindre son corps d'origine, l'Inspection générale des télécommunications.

Bien que les pouvoirs publics, notamment M. Fabius, n'aient pas ménagé leur peine pour que M. Chavance accepte de devenir le numéro deux de la CGE, son expérience de l'entreprise, et des hommes l'a visiblement conduit à refuser des fonctions qui auraient été plus honorifiques que dotées de pouvoirs réels.

**ÉNERGIE**

**AVEC LA REPRISE DES EXPORTATIONS DU GOLFE**

**Les prix du pétrole sont de nouveau orientés à la baisse**

La Compagnie nationale des pétroles britanniques (BNOC) vient de proposer à ses clients de maintenir le prix officiel de référence du pétrole britannique à 30 dollars le baril pour le troisième trimestre 1984. Ce « gel » des prix, pour le sixième trimestre consécutif, serait toutefois accompagné d'une légère réévaluation du « différentiel » - prime de qualité - pour les bruts des gisements Nimis et Maureen.

Cette proposition a toutes les chances d'être acceptée par les clients de la BNOC et de préfigurer ainsi la décision que prendront les treize pays de l'OPEP qui doivent se réunir à Vienne à partir du 10 juillet. Car tout laisse à penser que, devant l'insécurité et les tendances contradictoires qui caractérisent le marché pétrolier, l'OPEP sera contrainte de maintenir le statu quo tant sur les prix que sur la production.

Un retour à la discipline des quotas sera d'ailleurs indispensable pour éviter une chute des prix en l'absence de nouvelle tension dans le Golfe. Car, avec l'arrêt ces dernières semaines des attaques de navires et le retour à la normale des exportations en provenance de cette zone, les prix ont tendance à baisser sur les marchés libres.

En quelque deux semaines les exportations via le détroit d'Ormuz, ont de nouveau dépassé 6 millions de barils par jour, alors qu'elles étaient tombées en dessous de 3 millions en mai. Les Iraniens notamment ont vivement réagi et ont vu leurs ventes retomber à 1,8 million de barils par jour, au prix qui est vrai de rabais importants - pour compenser le surcoût des primes d'assurance - estimés par la revue Pétrole et le gaz arabe à quelque 3 dollars par baril, ce qui représente, d'ici à la fin de l'année, un manque à gagner d'environ 875 millions de dollars si ces conditions de commercialisation se maintiennent.

**La négociation pour l'est**

De notre co

(Communauté européenne) - La négociation d'adhésion de l'Espagne est délicate. Les négociations doivent être achevées avant le 1<sup>er</sup> septembre 1984. Le 1<sup>er</sup> septembre 1984, les négociations doivent être achevées. Les négociations doivent être achevées avant le 1<sup>er</sup> septembre 1984. Les négociations doivent être achevées avant le 1<sup>er</sup> septembre 1984.

**“ J'étais à Grenoble, coïncé pour le week-end : pourquoi ne pas partir à la découverte de la région, par les petits chemins ? J'ai donc revu Monsieur Boyer de Budget Location de voitures, et je lui ai changé ma berline affaires contre une voiture style Paris-Dakar : week-end aventure dans la Vanoise ! Monsieur Boyer est formidable ! ”**

**Budget**  
train + auto  
location de voitures

Cette information vous est offerte par les concessionnaires Budget Train + Auto de la Région Parisienne.

|                                |                                |                             |                            |   |
|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|----------------------------|---|
| Gare d'Austerlitz<br>307.50.43 | Champs-Élysées<br>225.79.89    | La Défense<br>778.43.44     | Porte-Maillot<br>572.11.13 | Aéroport d'Orly<br>884.46.88              |
| Gare de l'Est<br>203.96.31     | Gare Montparnasse<br>321.56.50 | Gare St-Lazare<br>293.35.67 | Bercy<br>307.50.43         | Aéroport de Roissy<br>862.50.58 862.50.56 |

**ES SECRETS ECONO**

**Ken Auletta**  
**Une réussite sans frontières**

Préface de Roger P...

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

C.M. 150

# C.E.E.

## La négociation pour l'adhésion de l'Espagne est ouverte

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européenne). - La négociation d'adhésion avec l'Espagne est débloquée. Des obstacles importants devront certes encore être franchis, mais il y a tout lieu de croire qu'elle pourra bien, comme prévu, s'achever au cours de l'automne prochain, et l'Espagne ainsi que le Portugal deviendront les onzième et douzième membres de la Communauté européenne le 1<sup>er</sup> janvier 1986. L'événement, qui, quelques heures plus tôt, n'avait rien d'évident, a eu lieu dans la soirée du 19 juin à Luxembourg, au cours d'une réunion tripartite qui rassemblait les Espagnols, la présidence française et la Commission.

Un texte a été approuvé qui met en perspective les concessions envisageables de part et d'autre. Les négociateurs ne sont pas entrés dans le détail, mais il ressort de ce document deux points essentiels : les Espagnols acceptent désormais le cadre de négociation voulu par la Communauté, en particulier la mise en œuvre de périodes de transition longues; la Communauté accepte implicitement que, sur certains points agricoles et industriels, des conditions plus avantageuses que celles actuellement offertes soient proposées aux Espagnols.

Cette incontestable percée politique et psychologique est très largement l'œuvre de M. Roland Dumas, le ministre français chargé des affaires européennes. Mercredi, le comité des représentants permanents des Dix, en dépit de quelques réserves sur la manière à la hussarde et sans grand souci de concertation dont l'affaire avait été conduite, a donné son aval au résultat ainsi obtenu par la présidence française.

Les Espagnols, lit-on dans le document approuvé, insistent « sur l'équilibre dans le traitement de la période de transition, tant entre les différents secteurs qu'au sein de chacun d'eux ». En clair, la période de transition, que la Communauté veut voir fixer à dix ans pour les fruits et légumes, avec le maintien d'une forte protection au cours des quatre premières années, sera également établie à dix ans pour certains produits qui sont sensibles pour les Espagnols, comme la viande bovine et le lait.

Les Espagnols, indique encore le document, soulignent que les cas du vin, de l'huile d'olive, doivent être traités de manière non discriminatoire. Autrement dit que, si l'on décide la mise en œuvre de strictes disciplines pour éviter la surproduction, elles devront s'appliquer à tous de la même manière. Le document approuvé prend acte de cette position.

Des crédits européens pour la pêche française. - La flotte de pêche et les cultures marines françaises vont bénéficier de 6,8 millions d'ECU (46,85 millions de francs) en 1984 au titre du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole) pour leur développement et leur modernisation, indique le secrétariat d'Etat à la mer. Près de soixante chalutiers bénéficieront de ces subventions, ainsi que quatre projets d'aquaculture : deux projets de récifs artificiels à Guisann et à Saint-Cyprien, dans le Languedoc-Roussillon, et la construction de deux écoles (crevettes en Guadeloupe et en Guyane).

tion, même s'il fait observer que, pour faire face à des situations différentes qui se poseraient dans la Communauté, il pourrait être nécessaire d'envisager des solutions différenciées pendant la période de transition. S'agissant de l'industrie, la CEE propose une période de transition de six ans, l'Espagne demande sept ans. La Communauté s'est déclarée ouverte à la discussion.

La vraie négociation est ouverte. Encore une fois tout n'est pas réglé, tant s'en faut : ainsi le très difficile dossier de la pêche n'a pas été abordé mardi soir, mais la voie qui conduit de manière désormais irréversible à l'adhésion est nettement tracée.

Lundi, la session de négociation ministérielle avec le Portugal avait permis de progresser de façon très sensible. Les difficultés qui se posent dans le cas du Portugal sont d'une bien moindre ampleur que dans celui de l'Espagne.

PHILIPPE LEMAITRE.

# ÉTRANGER

En RFA

## Les conflits de la métallurgie et de l'imprimerie pourraient déboucher sur un compromis

De notre correspondant

Bonn. - Patronat et syndicat de l'imprimerie ont entamé, le 20 juin, l'examen d'une formule de compromis pour tenter de résoudre le conflit qui les oppose, à propos des trente-cinq heures, et dont la prolongation commence à inquiéter les dirigeants économiques ouest-allemands. Choisi comme médiateur il y a quinze jours, M. Kurt Biedenkopf a proposé, mercredi à Düsseldorf, lors de la reprise des discussions, une réduction annuelle du temps de travail qui laisserait inchangée la règle des quarante heures par semaine.

C'est également avec l'aide d'un médiateur que les négociations ont repris le 20 juin, à Ludwigsburg, dans la métallurgie. Après s'être séparés, il y a une semaine, sur un constat d'impasse, patronat et syndicat se sont, en effet, mis d'accord pour faire appel aux bons offices de M. Georg Leber, ancien ministre social-démocrate de la défense, mais aussi ancien président du syndicat du bâtiment.

Après plus de cinq semaines de conflit dans la métallurgie et plus de dix semaines dans l'imprimerie, une certaine lueur d'espoir est apparue. En cas d'échec des médiations en cours, on s'orienterait vers l'épreuve de force pure et simple, jusqu'à l'épuisement de l'un ou de l'autre, ce à quoi personne n'a vraiment intérêt. Pour leur part, les syndicats, s'ils peuvent compter sur la discipline de leurs troupes, ne peuvent ignorer l'avertissement donné par les électeurs dimanche dernier. Le faible score du Parti social-démocrate, notamment dans le Bade-Wurtemberg, bastion du syndicat de la métallurgie IG Metall, leur indique qu'ils ne peuvent tirer trop sur la corde.

La formule proposée dans l'imprimerie par M. Biedenkopf, qui passe pour être le candidat du gouvernement à la succession de M. Gaston Thorn à la tête de la Commission européenne, est loin de répondre aux vœux des dirigeants syndicaux. Elle vise apparemment davantage à leur offrir une porte de sortie pour terminer le conflit sans perdre la face. Cette formule consisterait à attribuer sept à dix jours de congé supplémentaires par an ce qui, reporté à la semaine de travail, équivaldrait à une semaine de trente-huit heures trente environ.

La règle de base des quarante heures, que le patronat veut maintenir, resterait ainsi en vigueur. Pour leur part les responsables de la métallurgie allemande avaient offert jusqu'ici une réduction jusqu'à trente-huit heures pour certaines catégories de salariés seulement, une augmentation de salaires de 5 %.

Accord salarial dans l'industrie chimique : 4 % environ. - Un premier accord salarial dans l'industrie chimique ouest-allemande a été obtenu, le 20 juin, pour la région tarifaire de Cologne - Aix-la-Chapelle : patronat et syndicat ont convenu une augmentation sur douze mois de 4 % à partir du 1<sup>er</sup> juillet. La région concernée, la plus importante de l'industrie chimique, représente 180 000 des 650 000 salariés de la branche. Cet accord pourrait servir de modèle aux négociations dans les régions de Mayence et de Francfort, qui doivent reprendre le 27 juin et le 2 juillet respectivement. - (AFP.)

Lisez LE MONDE diplomatique

# SOCIAL

## STABILITÉ EN MAI DU NOMBRE DES CHOMEURS INDEMNISÉS

Le nombre de chômeurs indemnisés par l'UNEDIC était de 1 803 200 en mai contre 1 808 620 en avril, soit une baisse de 0,3 %, indiquent les statistiques provisoires publiées le 20 juin.

Cependant, l'UNEDIC prend soin de préciser que « ses effectifs restent sous-estimés du fait des pertes consécutives à la mise en place de la nouvelle réglementation » entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> avril.

De plus, et comme chaque mois, l'UNEDIC ajoute que le nombre des personnes indemnisées doit être estimé à 2 057 000 si l'on tient compte des chômeurs qui ont reçu une allocation au dernier jour de mai à titre rétroactif. En outre, il convient d'ajouter à ce chiffre les 57 000 bénéficiaires de l'aide de secours exceptionnel ou de l'allocation spécifique de solidarité. Dès lors, les statistiques sont difficilement comparables d'un mois sur l'autre, et il faudra attendre encore longtemps avant que les nouveaux régimes de chômage gérés par l'UNEDIC retrouvent leur stabilité. Tout au plus peut-on observer que les différentes catégories de préretraités restent stables.

Thomson

## LA CGT ET LA CFTD OBTIENNENT LA MAJORITÉ DES SIÈGES D'ADMINISTRATEURS

Les élections aux conseils d'administration du groupe Thomson (109 000 salariés environ répartis dans une soixantaine de sociétés entrant dans le champ d'application de la démocratisation du secteur public) se sont déroulées le 14 juin. Le taux de participation a dépassé 70 %. Pour le groupe Thomson proprement dit, 6 sièges étaient à pourvoir. Deux d'entre eux sont allés à la CGT, deux autres à la CFTD, la CGC et FO n'en gardant chacune qu'un seul. La CFTC n'en obtient aucun.

Les résultats sont les suivants : Inscrits : 108 083. Votants : 78 805. Exprimés : 73 250. Ont obtenu : CGT : 28,5 % (2 sièges); CFTD : 27,9 % (2 sièges); CGC : 23,3 % (1 siège); FO : 14,1 % (1 siège); CFTC : 6,2 % (aucun siège).

Simultanément, les salariés de 56 sociétés filiales ont également procédé à l'élection de leurs administrateurs salariés. Globalement, 27 sièges ont été obtenus par la CGC, 42 par la CGT, 36 par la CFTD, 7 par FO, 1 par la CFTC et 26 par des listes diverses parrainées par des représentants du personnel.

A la Thomson-CSF, principale filiale du groupe, la CFTD a obtenu 2 sièges (32,58 %), la CGT 1 siège (21,99 %), la CGC 1 siège (21,64 %), FO 1 siège (12,80 %). La CFTC (6 %) n'en a aucun.

Lisez Le Monde dossiers et documents

## LES SECRETS DU POUVOIR ECONOMIQUE

**Kon Auletta**  
**Une réussite sans frontières**  
Schlumberger et Jean Riboud  
Un mystère passionnant à percer.  
Le Nouvel Observateur  
Préface de Roger Priouret  
72 F  
document MAZARINE

## Les Pays-Bas sont le deuxième exportateur mondial de produits agricoles.

### Rabobank est la première banque agricole des Pays-Bas.

Les produits agricoles constituent 25% du volume total des exportations néerlandaises (soit environ 42 milliards de florins hollandais). Les Pays-Bas sont même l'exportateur numéro un du monde pour les produits laitiers. Et puisque les affaires agricoles revêtent une si grande importance pour le commerce extérieur néerlandais, la Rabobank jouit de vastes connaissances et dispose d'informations récentes sur tous les secteurs du financement international.

90% de tous les prêts alloués à l'agriculture néerlandaise passent par la Rabobank qui peut ainsi prétendre être l'organisme de crédit néerlandais le plus important dans ce secteur. La Rabobank détient une position-clé dans le financement des opérations agricoles. La Rabobank se tient à la disposition de sa clientèle avec 3.000 agences réparties dans tout le pays.

Un tiers de toutes les entreprises néerlandaises confie ses opérations bancaires à la Rabobank.

De plus, environ 40% du total de l'épargne néerlandaise sont déposés auprès de la Rabobank.

Avec un actif dépassant les 115 milliards de florins hollandais (soit environ 38 milliards de dollars U.S.), la Rabobank est non seulement l'une des plus grandes banques des Pays-Bas

mais compte parmi les 50 banques les plus importantes du monde.

Si vous êtes d'avis que vos affaires ne sauraient être en de meilleures mains sinon qu'en celles de la banque du deuxième grand exportateur de produits agricoles, prenez contact avec nous.



Le pays de Rembrandt est aussi le pays de la Rabobank. Le pays qui perpétue la tradition de la perfection.

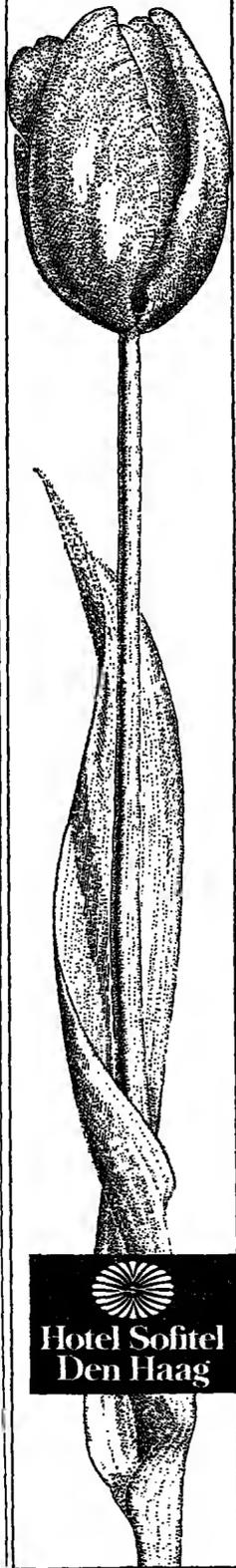
## Rabobank

Le pays de Rembrandt est aussi le pays de la Rabobank.

Rabobank Nederland, Département des Affaires Internationales, Croesstraat 18, NL-3521 CB Utrecht, Pays-Bas. Tél. 40380. Succursale New York/USA. Tél. 624337. Représentant à Francfort/Main/R.F.A. Tél. 413873. ADCA-Bank AG, Francfort/Main/R.F.A. Tél. 412854. Représentant à Londres/Grande-Bretagne. Tél. 892950. Filiale à Curaçao, Curaçao/A.N. Tél. 3422.

## UN NOUVEAU SOFITEL A LA HAYE: SOFITEL DEN HAAG

Votre nouvelle adresse en Hollande :  
Hôtel Sofitel Den Haag  
Koningin Julianaplein 35  
2595 AA Den Haag Hollande  
Tél. (31) (0) 70 814901  
Télex. 34001  
Réserv. Résinter (6) 07.27.27.



Hotel Sofitel Den Haag

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## GROUPE REDOUTE

Lettre d'information aux actionnaires (extraits)

A l'instar de bien des sociétés françaises de distribution, les résultats de l'exercice 1983-1984 se sont ressentis, dans la plupart des sociétés du groupe Redoute, de l'incidence de quatre facteurs :

- la croissance modérée de la consommation des ménages en 1983,
- la diminution du nombre des naissances en France,
- le pincement de la marge brute sur ventes,
- les perturbations postales et notamment celles d'octobre et novembre.

LA REDOUTE SA en 1983/84 a enregistré F 189 millions de produits d'exploitation et un bénéfice net de F 62 millions.

Les principales filiales ont enregistré les résultats suivants : REDOUTE CATALOGUE (VPC en France) : C.A. TTC 5 827 millions (+ 19,8 %), bénéfice net F 75 millions.

Redoute catalogue a pris une participation de 42 % dans le capital de Motivet France, société de vente par catalogue spécialisée dans les articles habillage.

SNER (16 magasins de prêt à porter) : C.A. TTC 351 millions (+ 15,7 %), bénéfice net F 9,4 millions contre 1 million.

EDITION RONIBALDI (société ayant été notamment touchée par les grèves postales) : C.A. TTC global 333 millions (+ 15,5 %) dont, pour

les activités commerciales, 224 millions (- 7,6 %), résultat net moins 10,3 millions contre + 3,8 millions. GROUPE PREMAMAN : C.A. TTC 729 millions (+ 10,9 %), bénéfice net 17,1 millions (- 33 %).

VESTRO (vente par catalogue en Italie) : C.A. TTC 131 milliards de lire (+ 20 %), bénéfice net 334 millions de lire.

FINAREP (établissement financier) : produits encasés 268 millions (+ 29,5 %), bénéfice net 19,9 millions (+ 38,9 %).

L'augmentation des fonds propres à hauteur de 100 millions et l'émission d'un emprunt obligataire de 200 millions devraient permettre à FINAREP de se développer harmonieusement en 1984 et 1985.

GROUPE REDOUTE (en consolidé) le C.A. TTC ressort à F 7 892,3 millions en augmentation de 10,7 %. Le bénéfice d'exploitation était F 239 millions contre F 249 millions et le bénéfice net F 111 millions contre F 105 millions. La MBA ressort à F 191 millions (+ 4,9 %).

Le Directoire proposera à l'assemblée du 26 juillet de distribuer un dividende net de F 42 sur un capital augmenté (soit une mise en paiement de F 49,1 millions contre F 45,6 millions), soit un solde de F 24, compte tenu de l'acompte déjà versé.

## forinter

La valeur liquidative de FORINTER se situait à 1 150,60 F le 30 mai, le cours du dollar-titre retenu pour cette évaluation étant de 9,32. Les chiffres correspondants étaient, à fin avril, respectivement de 1 208,66 F et 10,38.

**Le Monde**  
RÉALISE CHAQUE SEMAINE  
UNE ÉDITION  
INTERNATIONALE  
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger  
Exemplaires spécimen sur demande

## COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le mercredi 20 juin 1984 au siège social à Marseille sous la présidence de M. Paul Paoli, 1 149 412 actions étaient représentées.

Elle a approuvé à l'unanimité les comptes clos le 31 décembre 1983 faisant ressortir un bénéfice de F 75 690 590,23 en progression de 13,17 % sur celui de l'exercice précédent et décide la distribution d'un dividende de F 30 par action correspondant à un revenu de F 45 avec l'avis fiscal, en augmentation de 25,65 % sur celui de 1983. La date de mise en paiement a été fixée au 2 juillet 1984.

Les mandats d'administrateur de MM. Jacques Ferrandi et Roger Palmier-Marmont arrivés à expiration ont été renouvelés et deux nouveaux administrateurs ont été nommés : M. Tristan Vieljeux, président de la Société navale Chargeurs Delmas Vieljeux et M. Jean-Pierre Le Cam, directeur général de la compagnie.

Dans son rapport le conseil a indiqué que le chiffre d'affaires consolidé du

## GESTILION

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE - SICAV

L'assemblée générale ordinaire de la société, réunie le mardi 19 juin 1984, sous la présidence de M. Ramant, a approuvé les comptes de l'exercice 1983-1984.

• Revenu distribuable : 359 110 515,38 F.

• Revenu global par action : 7 176,84 F, composé d'un dividende net de 6 789,15 F et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de 387,69 F.

• Mise en paiement dès le 26 juin 1984 contre remise du coupon numéro 2.

Le montant de coupon pourra être réinvesti en actions de la société, pendant une durée de trois mois, à partir de la date de mise en distribution, en franchise de droit d'entrée.



L'Assemblée générale ordinaire de CIT-ALCATEL s'est réunie le 20 juin 1984 et a approuvé les comptes de l'exercice 1983. A cette occasion, le président Georges Fabre a prononcé une allocution dont vous trouverez le texte intégral dans nos prochaines éditions ainsi que le communiqué financier.

## GROUPE CAF

SOFIREM participe à l'extension de FILTRABAT

La société Filtrabat est spécialisée dans la fabrication de menuiserie en PVC.

Cette société est implantée à Béthune depuis 1982, où elle emploie 65 personnes environ. Elle est filiale de la société Sofirem, leader sur le marché français de la production de menuiseries et produits de protection solaire.

Un programme d'extension vient d'être adopté permettant le doublement du chiffre d'affaires et la création de 65 emplois supplémentaires.

Sofirem (Société financière pour l'industrialisation des régions minières), actionnaire dans Filtrabat, participe au financement de ce programme par un prêt de 1,5 MF portant ainsi son investissement à 2,4 MF.

## COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Le conseil d'administration du 19 juin 1984 a examiné les comptes consolidés du groupe Suez pour l'exercice 1983.

Le total du bilan consolidé ressort à 226 milliards de francs contre 197 milliards de francs en 1982. Les crédits à la clientèle s'élevaient à 93 milliards de francs contre 74 milliards de francs et les dépôts à 56 milliards de francs contre 46 milliards de francs. L'actif net s'élevait à 10,3 milliards de francs contre 8,9 milliards de francs ; il ne tient pas compte des plus-values latentes sur les actifs immobiliers et mobiliers, ni de valeurs de fonds de commerce. Sur ce total, les actifs français représentent 54 % et les actifs étrangers 46 %.

Le produit net bancaire a progressé de 19 %, passant de 3,1 milliards de francs à 3,7 milliards de francs. Après prise en compte notamment des charges diverses et des provisions, qui totalisent 2,5 milliards de francs contre 2,2 milliards de francs, le bénéfice d'exploitation des sociétés intégrées s'élevait à 718 millions de francs contre 486 millions de francs. En incorporant les résultats des sociétés mises en équivalence, le bénéfice net courant s'élevait à 709 millions de francs contre 818 millions de francs, après impôts et intérêts hors groupe. Le résultat en capital ressort à 346 millions de francs.

Le résultat net total s'élevait ainsi à 1 055 millions de francs contre 405 millions de francs en 1982. La part des résultats provenant de l'étranger est de 73,5 % pour les résultats courants et de 55 % pour le résultat total.

Le conseil d'administration unanime a tenu à souligner que ces résultats constituent la meilleure réponse aux attentes des actionnaires du groupe Suez, ainsi qu'il a été souligné par la nationalisation.

## EURAFREP

L'Assemblée générale ordinaire d'Eurafrap s'est tenue le 19 juin 1984 sous la présidence de M. André Julien. Elle a approuvé les divers résolutions qui lui ont été proposées.

Le bénéfice de l'exercice 1983 s'est élevé à 31 563 837,14 F. Sur ce résultat bénéficiaire, assigné au report à l'avenir de l'année précédente, l'Assemblée générale a décidé d'affecter 15 000 000 de F à la réserve facultative et 16 603 740 F à la distribution d'un dividende. Le solde de 26 025 383,91 F a été reporté en outre.

Le dividende s'élevait à 60 F par action : compte tenu du droit à récupération de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 30 F le revenu global par action s'élevait à 90 F. La date de mise en paiement du dividende a été fixée au 11 juillet 1984. Ce paiement aura lieu contre remise du coupon n° 10 ou estampillage des titres nominatifs aux guichets de MM. Lazard Frères et Co et de la Banque Indosuez à Paris.

## SIMCO UNION POUR L'HABITATION

Les Conseils d'administration de l'Union pour l'habitation et de Simco, réunis respectivement les 18 et 20 juin 1984, ont décidé le principe de la fusion des deux sociétés.

Compte tenu des études préliminaires et sous réserve de confirmation par les Commissions aux Appoints, dont la nomination est demandée à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce, la fusion serait proposée sur la base d'une action Simco, Société anonyme, pour une action Union pour l'habitation.

Les Assemblées générales extraordinaires des deux Sociétés seront convoquées avant la fin de l'exercice en cours, la fusion devant prendre effet au 1<sup>er</sup> janvier 1984.

## CREUSOT-LOIRE

Assemblée générale ordinaire du 20 juin 1984 ALLOCATION DU PRÉSIDENT

Messieurs, Messieurs, — Ainsi que l'indiquait votre conseil dans son rapport, adopté antérieurement à la tenue de votre assemblée, Creusot-Loire est placé depuis le 14 mai sous le régime de la suspension provisoire de poursuites.

De même, en effet, que la présentation aux pouvoirs publics, au mois de mai, d'un plan urgent de redressement, appelé « plan Shultz », n'a été suivi d'aucune amorce de dialogue, en dépit de nos démarches répétées, les tentatives verbales ou écrites effectuées dans le cadre de la procédure instituée n'ont pas davantage été prises en considération.

Le 22 mai, les conseillers nommés par le tribunal de commerce de Paris communiquent un comité interministériel de restructuration industrielle, aux curateurs et aux principales banques, des propositions portant schéma de restructuration industrielle et faisant appel aux actionnaires de Creusot-Loire, aux pouvoirs publics et aux banques.

Dès le 23 mai, Creusot-Loire a fait connaître au comité interministériel précité qu'elle était prête, pour ce qui le concernait à établir un plan de redressement sur la base des propositions formulées par les conseillers.

Le 5 juin, le comité interministériel informait de cette détermination les pouvoirs publics et les actionnaires de la société : se mobiliser pour apporter à Creusot-Loire des fonds propres d'un montant de 800 millions de francs en supplément de ceux prévus en novembre 1983 ; ajoutant : « Ce n'est que sur une telle base que des consultations avec les principaux partenaires de la société pourraient être reprises ».

Le 6 juin, les conseillers ont rendu compte de leur mission au président du tribunal de commerce dans les termes suivants : « Nous indiquons, dans notre lettre du 22 mai, que notre mission perdrait sa signification si elle n'aboutissait pas sans délai à l'ouverture d'une négociation avec les pouvoirs publics ».

Or, nous n'avons reçu aucune nouvelle du CIRI depuis le 22 mai, et, à la suite d'un entretien qu'il a eu hier au siège du CIRI, le président de Creusot-Loire reçoit aujourd'hui de son secrétaire général une lettre qui ne fait pas mention du plan que nous avions suggéré, et qui pose à toute discussion un préalable que Creusot-Loire juge irréalisable.

Au surplus, compte tenu de la dégradation rapide constatée dans le fonds de commerce de Creusot-Loire, par suite notamment de pertes de commandes et de demandes en annulation d'ordres, il apparaît que l'estimation de cette dégradation sur laquelle étaient fondées nos suggestions du 22 mai a doré et déjà cessé d'être valable.

Dans ces conditions, tout espoir d'aboutir, quels que soient les délais, à un plan de redressement accepté par les parties devient illusoire. Nous devons donc constater que la mission dont nous sommes chargés le jugement du tribunal de commerce devient sans objet.

Voire conseil se réunissant le 12 juin, à la veille de la date limite fixée par le tribunal pour le dépôt d'un plan de redressement, le comité interministériel de restructuration industrielle a fait parvenir, le 11 juin au soir, une nouvelle lettre à Creusot-Loire : cette lettre maintenait la condition préalable d'un apport de fonds propres supplémentaires, tout en indiquant que les banques pourraient envisager sur cette somme de prêter 500 millions de francs.

Conscient que l'actionnariat n'était pas à même d'accepter de telles propositions, étant légitimement préoccupé lui-même de son propre équilibre et de son propre développement, votre conseil, le 12 juin, a estimé que la décision in extremis des pouvoirs publics, prise près de trois mois après la présentation du projet de restructuration aux autorités, près d'un mois après l'ouverture de la suspension provisoire des poursuites, et quelques heures seulement avant l'expiration du délai fixé judiciairement pour la remise d'un plan, modifiant fondamentalement les termes d'une négociation concernant l'avenir de Creusot-Loire et posait un problème d'une ampleur considérable qu'il s'était pas de pouvoir du conseil de Creusot-Loire de résoudre.

Voire conseil constatait, d'autre part, une détérioration de plus en plus accélérée du fonds de commerce : de ce fait, comme devant l'impossibilité de déposer un plan, il se voyait contraint de conclure un mandatant son président afin qu'il demande au tribunal, dès le 13 juin 1984, de tirer les conséquences de cette situation par la mise en règlement judiciaire de la société. Des conclusions qui donc été déposées en ce sens auprès de l'autorité judi-

## LA VIE

COMPAGNIE BANCAIRE... indices quotidiens... D'ES AGENTS DE CREDIT

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE... COURS DU DOLLAR A NEW YORK

## INDICES QUOTIDIENS

INDICE base 100 = 1000

15 mai 1984

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

COURS DU DOLLAR A NEW YORK

15 mai 1984

INDICES QUOTIDIENS

base 100 = 1000

15 mai 1984

INDICES QUOTIDIENS

base 100 = 1000

15 mai 1984

INDICES QUOTIDIENS

base 100 = 1000

15 mai 1984

INDICES QUOTIDIENS

base 100 = 1000

15 mai 1984

INDICES QUOTIDIENS

base 100 = 1000

15 mai 1984

INDICES QUOTIDIENS

base 100 = 1000

15 mai 1984

# Quand nous clôturons le bilan nous ouvrons un futur.

La meilleure garantie du futur réside dans la solidité du présent. Le présent de la Banca Toscana est particulièrement positif, comme en témoigne le 79<sup>e</sup> bilan, en 31 décembre 1983, approuvé par les actionnaires réunis en assemblée générale le 10 mai 1984.

La solidité de notre présent est exprimée par un bénéfice tel qu'il a permis la distribution d'un dividende de 10 litres, avec une progression de 17 % par rapport à 1982, et l'augmentation du capital social de 30 à 90 milliards de lire, dont 45 gratuitement. Le présent de la Banca Toscana veut dire l'emploi d'un effectif de 3 691 personnes, qui gèrent une moyenne de 2,3 milliards de lire de dépôts par employé (+ 22,58 %), et un réseau de 197 agences avec une présence significative de notre banque à Rome, Milan, La Spezia, Porto d'Ascoli et Fano. Tout cela nous permet de regarder l'avenir avec confiance. Notre avenir ainsi que le vôtre.

En effet, il est important pour vous de savoir que vous pouvez compter sur une banque dynamique, qui accroît son aire économique et territoriale pour vous offrir la garantie d'un service toujours meilleur. A partir d'aujourd'hui, ayant clôturé le 79<sup>e</sup> bilan, nous ouvrons un nouveau chapitre stimulant : le futur.

**BANCA TOSCANA**

Les moyens administrés par le Grand Groupe Banca Toscana, Banca Toscana, Credito Commerciale, Credito Lombardo e Italiano Internazionale Bank Ltd., en 31 décembre 1983, dépassent Lit. 44 000 milliards et les ressources propres globales excèdent Lit. 2 770 milliards.

| 79 <sup>e</sup> EXERCICE             |                      |           |  |
|--------------------------------------|----------------------|-----------|--|
| D'APRÈS LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1983 |                      |           |  |
| Dépôts de la clientèle               | Lit. 7 045 milliards | (+18,79%) |  |
| Avances à la clientèle               | Lit. 2 705 milliards | (+18,20%) |  |
| Titres et bons du Trésor             | Lit. 3 500 milliards | (+19,51%) |  |
| Titres et bons du Trésor             | Lit. 2 100 milliards | (+18,81%) |  |
| Provisions nettes                    | Lit. 217 milliards   | (+18,48%) |  |
| Capital, réserves et fonds propres   | Lit. 700 milliards   | (+27,89%) |  |

## MARCHÉ

PARIS 20 juin

Nouvelle amorce de hausse...

Le mouvement général du marché...

La nouvelle hausse de Wall Street...

Le cours de la hausse...

Prévisions...

Le marché...

LA VIE

COMPAGNIE BANCAIRE...

INDICES QUOTIDIENS...

D'ES AGENTS DE CREDIT...

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE...

COURS DU DOLLAR A NEW YORK...

INDICES QUOTIDIENS...

base 100 = 1000...

15 mai 1984...

INDICES QUOTIDIENS...

base 100 = 1000...

15 mai 1984...

INDICES QUOTIDIENS...

base 100 = 1000...

15 mai 1984...

CP 11/10/150

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant

20 JUIN

PARIS 20 juin

Nouvelle amélioration
La Bourse de Paris était encore sous l'influence américaine mercredi. En effet, après la confirmation de la reprise naissante à Wall Street, la cote des valeurs françaises a progressé de 0,5%.

Le mouvement avait été plus fort s'il n'avait pas été freiné par les opérations techniques liées à la réponse des privés.

La nouvelle hausse de Wall Street, mardi soir, a donc été appréciée autour de la Corbeille. Les derniers chiffres de commerce extérieur français également. En effet, ils sont positifs pour le mois de mai.

De plus, le marché a bénéficié de quelques achats d'investisseurs étrangers. La tendance a donc été bonne à la veille de la liquidation mensuelle de juin. Toutefois, en raison d'une baisse de 2% en moyenne des valeurs françaises durant les quatre semaines écoulées, un bon nombre de primes ont été abandonnées.

Les écarts à la hausse comme à la baisse ont été assez modestes. Béghin-Soy a progressé de 4,7%, Roussel-Uclaf de 4,5% et Croissant de 3,3%. Le Club Méditerranée a gagné 3%, Prêt-à-porter 2,8% et Saupiquet 2,7%.

En revanche, Primogaz a abandonné 4,3%, Berger 4% et les Comptoirs Modernes 3,5%. Fablese également d'UIS, - 3%, de Générale de Fonderie et Raffinage, - 3%.

La devise-titre a été faible à 9,53-9,57 F. Les valeurs étrangères ont été - moins bonnes - qu'on pouvait l'espérer. Shell a cédé 2,6%, Royal Dutch 2,4% et Merck 2,3%. Reply de 2% de BASF. United Technology a progressé de 3% et Minnesota de 2%.

Lor s'est légèrement apprécié : le lingot a gagné 100 F à 101 450 F et le napoléon 1 F à 629 F. L'once a été traitée à 372,80 dollars contre 371,40 la veille.

NEW-YORK

Fortes reprises en fin de séance

Le froid et le chaud ont tour à tour soufflé mercredi à Wall Street. D'abord un assez fort baisse, le marché a par la suite regagné tout le terrain perdu s'ouvrant même le haut, à l'approche de la clôture, d'améliorer encore son avance des jours précédents. Retombé un moment à 1 097,73, l'indice Dow Jones s'est finalement établi à 1 131,63, soit à 15,79 points au-dessus de son niveau précédent. Ce sont surtout les « Blue chips » qui ont profité de ce sursaut de dernière minute, comme en témoigne le bilan assez mitigé de la journée. Sur 1943 valeurs traitées, 945 ont monté, 638 ont baissé et 440 ont été sans variation.

C'est surtout l'annonce d'une croissance plus rapide que prévu du PNB pour le troisième trimestre (+ 5,7%) qui avait sérieusement refroidi l'atmosphère. Les investisseurs tablèrent sur un taux compris entre 3,5% et 4,5%. Immédiatement, le spectre d'un surchauffe économique, accompagnée des mesures propres à la combattre, a fait sa réapparition. Mais, après réflexion, cette progression du PNB est apparue beaucoup moins inquiétante. Le décalage de la croissance a en effet révisé en hausse le chiffre du premier trimestre (+ 9,7% au lieu de 8,8%). Beaucoup ont donc considéré qu'un important ralentissement de l'expansion était en cours et le calme est revenu autour du « Big Board ».

Autre facteur propice à la reprise : l'annonce faite par IBM de son intention de racheter ses propres actions. Une forte activité a régné et 99,09 millions de titres ont changé de mains contre 89 millions la veille.

En revanche, Primogaz a abandonné 4,3%, Berger 4% et les Comptoirs Modernes 3,5%. Fablese également d'UIS, - 3%, de Générale de Fonderie et Raffinage, - 3%.

La devise-titre a été faible à 9,53-9,57 F. Les valeurs étrangères ont été - moins bonnes - qu'on pouvait l'espérer. Shell a cédé 2,6%, Royal Dutch 2,4% et Merck 2,3%. Reply de 2% de BASF. United Technology a progressé de 3% et Minnesota de 2%.

Lor s'est légèrement apprécié : le lingot a gagné 100 F à 101 450 F et le napoléon 1 F à 629 F. L'once a été traitée à 372,80 dollars contre 371,40 la veille.

Obligations convertibles

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various convertible bonds like B.S.F. 10,80 77, etc.

Actions au comptant

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks like Agnès, A.P.E. (St. Ger.), etc.

SECONDE MARCHÉ

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various securities like A.S.P.-R.D., C.A.M.E., etc.

SICAV 20/6

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various SICAV funds like Activa France, Activa Invest, etc.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE BANCAIRE. - Le résultat net consolidé de cette banque d'affaires, qui compte plusieurs établissements spécialisés (Cedex-Cofin, LCB, CFC, UFB, Loco-Bail) a atteint 147 millions de francs pour le premier trimestre 1984 et 515 millions pour les douze mois s'achevant le 31 mars dernier (soit 59 F par action Compagnie bancaire). Durant la même période, les opérations nouvelles de crédit ou de crédit-bail réalisées par les sociétés du groupe se sont élevées à 8,33 milliards de francs, soit 12% de plus qu'au premier trimestre de l'exercice précédent. Quant aux opérations en cours au 31 mars dernier, elles atteignent 88,17 milliards de francs, soit une augmentation de 11% sur le total enregistré un an plus tôt.

ROUSSEL UCLAF. - Au cours du premier trimestre 1984, le bénéfice net consolidé du groupe a progressé de 47% pour s'établir à 130,5 millions de francs, celui de la société mère augmentant de 40% environ, à 112,2 millions, à l'indépendance de l'issue de son assemblée générale. A cette occasion, il a été précisé que le groupe Roussel-Uclaf envisageait d'investir 550 millions de francs en immobilisations cette année (soit plus de 30% d'augmentation par rapport à 1983), la firme entendait poursuivre sa croissance sur deux marchés porteurs à l'étranger : les Etats-Unis et le Japon.

CONTINENTAL GUMMI. - Le fabricant de pneus allemand a annoncé ses ventes de 12% en 1984, dont le montant pourrait atteindre 3,6 milliards de deutschemarks. Les résultats de l'exercice en cours devraient permettre à nouveau de répartir un dividende. Rappelons que pour l'exercice écoulé, le groupe Continental avait dégagé un bénéfice de 4,1 milliards de deutschemarks, contre 20 milliards en 1982.

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks like Agnès, A.P.E. (St. Ger.), etc.

Étrangères

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various foreign stocks like Agnès, A.P.E. (St. Ger.), etc.

Règlement mensuel

Large table with multiple columns: Valeurs, Cours, Dernier cours, etc. for various international markets.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Marché officiel, Cours des billets aux guichets, etc.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Monnaies et devises, Cours, etc.

